

Lévesque, un premier ministre "pareil aux autres"

Trudeau ne négociera "aucune forme de séparatisme"

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Si les murs du Parlement fédéral n'ont pas tremblé malgré la victoire péquiste au Québec, un petit vent froid venu de l'est les a tout de même traversés pour souffler sur la Chambre des Communes hier, grippant tous les partis dont aucun n'a su vraiment comment surmonter son désarroi, son inquiétude ou sa stupeur devant l'ampleur du revers libéral totalement imprévu ici.

Les troupes libérales ont resserré les

rangs en affectant d'abord le calme mais n'en ont pas moins frénétiquement applaudi M. Trudeau à chaque bout de phrase d'une brève déclaration réaffirmant l'indivisibilité du Canada, son intention de "ne négocier aucune forme de séparatisme avec aucune province", ou encore sa détermination à traiter M. Lévesque comme un premier ministre provincial pareil aux autres.

Froid et sombre, le chef du gouvernement a rassuré son monde de façon tranchante: "Nous avons un seul mandat,

dit-il, celui de gouverner le pays en entier, y compris le Québec." L'avènement du gouvernement péquiste au Québec n'a eu droit à aucun autre commentaire plus nuancé et M. Trudeau a confirmé, comme il l'avait déjà fait la veille, que les récents événements ne changeraient rien à son intention de convoquer une nouvelle conférence constitutionnelle à la mi-décembre comme il en a déjà averti M. Lévesque par lettre hier.

M. Trudeau n'entend pas non plus faire d'invitation spéciale à son nouvel homolo-

gue québécois avant cette conférence, à moins que celui-ci ne le demande lui-même.

Le premier ministre répondait à des questions du chef de l'opposition, M. Joe Clark qui, nerveux également sous les apparences de l'assurance, s'est plutôt employé à spéculer sur les avantages électoraux qu'il pourrait retirer sur la scène canadienne de cette déconfiture libérale provinciale.

M. Clark semble croire que la chute de M. Bourassa tirera l'échelle sous les pieds

de M. Trudeau et a lourdement insisté sur la défaite personnelle de l'ex-premier ministre du Québec en le désignant constamment comme "le leader du parti de M. Trudeau dans la province de Québec."

Sa seule préoccupation était par ailleurs de savoir si le premier ministre entendait prendre des mesures spéciales pour rassurer les milieux financiers au Canada ou à l'étranger. Son interlocuteur a esquivé la question en soulignant simplement qu'elle était elle-même de nature à alimenter la panique.

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent ne s'est pas écarté des sentiers battus par M. Clark. Le parti libéral du Québec a été défait parce qu'il n'a pas su lutter contre le chômage, estime-t-il, et c'est ce qui attend le parti libéral du Canada qui ne fait pas mieux au niveau fédéral. Le leader néo-démocrate se réjouit de ce qu'il ne reste que deux ans au plus d'ici une élection canadienne.

Pas un sel député présent en Chambre n'a songé à proposer une motion de félicité.

Voir page 6: Pierre E. Trudeau

Lévesque promet de s'attaquer d'abord aux maux du Québec

par Michel Roy

Dans une dizaine de jours, René Lévesque sera premier ministre du nouveau gouvernement péquiste, décidé à faire "toutes les réformes et tous les progrès possibles mais sans improvisation ni précipitation", respectueux des structures du régime fédéral dans lesquelles il a été élu, convaincu que le Québec a tourné "une page de son histoire pour en ouvrir un nouveau chapitre" qui ne sera pas écrit toutefois — il en a pris l'engagement solennel — sans l'accord "clair, explicite et démocratique de la majorité des Québécois consultés sur le projet fondamental de la souveraineté".

C'est avec une grande sérénité que le chef du Parti québécois, au lendemain d'une victoire électorale dont seuls les sondages avaient prévu l'ampleur, s'est présenté devant la presse à 15 h 10 hier pour analyser cette "page d'histoire" et y inscrire ses projets immédiats. Réunions à la fois émouvante et grave dans un grand salon de l'hôtel Meridien où l'atmosphère, faite d'euphorie et de tension, rappelait un autre moment exceptionnel de l'histoire politique contemporaine: l'avènement au pouvoir en juin 1960 des Libéraux de Jean Lesage et René Lévesque qui ouvrait les perspectives exaltantes de la révolution tranquille. A 16 ans de distance, le même homme présentait ce qui

est, au fond, le même grand projet du "maître chez nous", revu et corrigé par l'histoire et l'expérience, mais assorti du défi de la souveraineté qu'il promet de relever, plus tard, en pleine lumière et pourvu que le peuple y consente.

Au gouvernement fédéral, aux autres provinces canadiennes, aux milieux économiques et financiers, aux fédéralistes qui l'ont appuyé, aux étrangers qui l'observent, M. Lévesque apporte toutes les garanties réclamées, toutes les explications rassurantes. Rien d'irréversible ne sera accompli par un gouvernement péquiste dont le premier souci sera de gouverner "une province" aux prises avec des difficultés qu'il n'a cessé d'énumérer durant quatre semaines.

Celui qui deviendra avant la fin du mois le 31e premier ministre du Québec a d'abord fait une déclaration liminaire à partir de notes manuscrites (dont on trouvera le texte à la page 5) et dans laquelle, après avoir souligné qu'aucun parti n'aura assumé au Québec un gouvernement "qui se doit de donner d'avance des responsabilités aussi précises et aussi lourdes, et le devoir sacré de les remplir avec toute l'honnêteté et tout l'acharnement qui lui seront possibles. Il a rappelé son engagement de "redonner à l'Etat québécois un leadership et ce qu'on appelle la vision". Dans l'immédiat, il s'attaquera à la situation financière, à l'état du budget. Il s'efforcera d'enrayer les dépenses moins utiles, à orienter les ressources vers la satisfaction des besoins plus urgents, sociaux et économiques, à relancer l'économie et l'agriculture.

A M. Trudeau, qui s'inquiétait de la tournure des choses au Québec après l'élection du PQ, M. Lévesque annonce que la décision prise par l'électorat québécois sera respectée, que le sens du mandat est clair, que le processus démocratique sera suivi scrupuleusement.

Le rappel du premier ministre canadien lui apparaît "superflu": un gouvernement péquiste gouvernera "dans le régime actuel" et "l'engagement que nous avons pris de tenir un référendum sur l'avenir national" sera respecté.

A preuves, le nouveau gouvernement sera représenté à la prochaine conférence constitutionnelle: il aura ses délégués à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances; il se penchera sur le dossier du rapatriement de l'AANB en continuité avec la politique des gouvernements québécois antérieurs.

M. Lévesque a d'autre part remercié la "plupart" des porte-parole de milieux d'affaires qui ont réagi avec modération et mesure à la nouvelle de son élection. Il a salué en M. Bourassa le vaincu qui a fait preuve de dignité et de courage dans la défaite "douloureuse". Il a félicité M.

Voir page 6: René Lévesque

faits saillants

Voici les faits saillants de la conférence de presse qu'a donnée hier M. René Lévesque, président du Parti québécois, appelé à former le prochain gouvernement du Québec:

Le processus de la passation des pouvoirs est déjà entamé et M. Lévesque compte assumer la direction du gouvernement dans une dizaine de jours au plus tard.

La prochaine session de l'Assemblée nationale s'ouvrira normalement après les fêtes de Noël et du Nouvel An, à moins que des "raisons urgentes" ne contraignent le nouveau gouvernement à convoquer les députés avant cette date.

En réponse à la déclaration faite dans la soirée de lundi par le premier ministre du Canada, M. Trudeau, le président du Parti québécois a réitéré son engagement de tenir un référendum sur l'avenir national des Québécois.

En attendant que la question qui sera soumise au peuple par référendum n'ait été débattue "avec toute la sérénité et la maturité requise", un gouvernement du PQ sera pour le Québec "un gouvernement provincial intègre, efficace et humain", respectueux des structures fédérales à l'intérieur desquelles il a été élu, et respectueux des formes de ce régime, ce qui signifie que les nouveaux élus prêteront le serment d'allégeance à la Reine.

M. Lévesque remercie au nom de la population les milieux économiques et financiers pour "le bon sens et la mesure" dont ils ont fait preuve: il rappelle à ce sujet que "nous demeurons profondément respectueux de la démocratie".

Il remercie M. Bourassa pour la façon "très digne et très courageuse" dont il a accepté une défaite "très douloureuse" et pour les propos positifs "et éminemment responsables" qu'il a tenus en reconnaissant sa défaite.

Dans l'immédiat, le nouveau gouvernement veut "voir clair" dans la situation financière, dans l'état du budget, freiner le gaspillage, orienter les ressources et les énergies vers les besoins sociaux et économiques les plus pressants, relancer enfin le développement économique.

Le nouveau gouvernement péquiste participera à la prochaine conférence fédérale-provinciale sur la constitution: il s'y tiendra debout dans les structures du régime actuel". Il sera également présent à la conférence fédérale.

Voir page 6: Faits saillants

Après 581 jours de guerre et 60,000 morts

La vie normale reprend ses droits à Beyrouth

BEYROUTH (d'après AFP et Reuters) — Un calme complet a régné hier dans la capitale libanaise, où l'activité reprend lentement après 581 jours de guerre civile, qui a fait, selon le ministre des Affaires sociales et de l'information Ghassan Tueni, 60,000 morts et quelque 200,000 blessés et 1,7 million de sinistrés. Au lendemain du succès total de "l'opération-Beyrouth", les "casques verts" ont consolidé leurs positions dans

la ville, cependant que l'Etat libanais entreprend, parallèlement à la consolidation de la paix et de la sécurité de remettre en marche certains services publics.

Aussi, la vie reprend lentement ses droits. Au grondement des explosions et au sifflement des balles traçantes a succédé le tintamarre réconfortant des klaxons. En voiture, parce-choix contre pare-choix, les Beyrouthins, ont entrepris de redécouvrir leur ville pour juger de l'étendue des dévastations et pour passer sans risque d'un secteur à l'autre de la ville divisée sans courir le risque d'une balle perdue.

La circulation demeure encore interdite dans les principales artères du quartier des affaires, notamment la rue Al-nahy, jadis centre financier du monde arabe. Impassables, des soldats syriens, le casque peint de bandes blanches aux couleurs de la force de dissuasion de la Ligue arabe, en interdisent l'accès, redoutant l'explosion d'obus qui n'auraient pas éclaté.

Quatre postes de commandement (deux dans chacune des anciennes zones chrétienne et palestinienne-progressive) ont été installés par les 11,200 soldats de la "force de dissuasion arabe" (à 85 pour cent syrienne), ainsi que 52 points de contrôle, dont deux dans les plus hauts bâtiments de Beyrouth, deux tours de plus de 40 étages en cours de construction. Les soldats ont poursuivi hier leur progression dans l'ancien quartier commerçant du centre, déchaîné par les bombardements, où ils achevèrent le déminage des rues. Une des tâches les plus difficiles des "casques verts" sera le ramassage des armes lourdes des belligérants, estime-t-on.

Le ramassage des canons, mortiers, blindés et missiles est au nombre des mesures décidées lors des sommets arabes de Riyad et du Caire. Il sera, selon le quotidien indépendant Al Nahar effectué par les partis et organisations concernés, sous le contrôle de la force arabe.

Il reste encore aux unités des "casques verts" pour quadriller l'ensemble du territoire libanais à pénétrer dans deux bastions palestino-progressistes, Tripoli au nord du pays et Saïda au sud, ainsi qu'à Zghorta, proche de Tripoli et fief de l'ancien président Soleiman Frangie, l'un des principaux dirigeants du front chrétien. On ignore toujours la date à laquelle les forces de paix feront mouvement vers ces régions. Des "casques verts" avaient pénétré lundi dans la montagne du Chouf, en région druze. Une colonne venant de Saïda doit faire jonction avec eux.

La question du sud a été évoquée au cours des nombreuses audiences que le président libanais, M. Elias Sarkis, a accordées dans son palais présidentiel de Baabda, notamment à une délégation isla-

mique, et à M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral. Pour la première fois depuis huit mois, les visiteurs du président Sarkis ont pu emprunter la route directe Beyrouth-Baabda, par les quartiers ouest.

Les "casques verts", estime-t-on généralement, ne progresseront pas jusqu'à l'extrême-sud du Liban, par crainte d'une réaction israélienne. L'imam Moussa Sadr, chef religieux de la communauté chiite, a évoqué avec M. Sarkis le problème du sud et notamment les "agressions israéliennes".

Cependant, le président libanais prépare la remise en marche des services publics. Un appel a été lancé aux forces de sécurité intérieure, les gendarmes et policiers du Liban, pour qu'ils rejoignent leurs postes dans un délai de dix jours. D'autre part, toutes les stations de radio et de télévision officielles devront adopter "une ligne d'information saine" sur le plan national, contribuant à "consolider l'unité nationale" et à appuyer les institutions constitutionnelles légales", a déclaré dans un communiqué le directeur général du ministère de l'Information. La remise en route de l'appareil judiciaire est également à l'étude.

L'aéroport de Beyrouth devrait reprendre ses activités vendredi, mais le trafic aérien sera limité pendant quelques semaines aux vols de jour.

Après dix-neuf mois de guerre, les habitants de Beyrouth sont sortis dans les rues, sans plus désormais craindre les bombardements. Les commerces ont commencé de rouvrir, les écoles fonctionnent, un début de vie normale reprend dans une ville où l'eau, l'électricité et les produits de première nécessité font encore souvent défaut.

Il restera encore à surmonter le choc psychologique de la guerre, les dizaines de milliers de morts, les milliers d'handicapés physiques, et les destructions. Atterré, de nombreux citoyens ont pu contrôler l'étendue de ces dernières hier dans le centre ville.

Dans les faubourgs de Chiyah et d'Ain-Roumanieh, dans le sud de la ville, théâtre à de nombreuses reprises de très violents affrontements, des familles se recueillent devant les décombres de ce qui était peut-être leur habitation. Trois femmes vêtues de noir — une veuve mariée et ses deux filles — traversent les ruines. "Nous allons voir ce qu'il reste de notre maison", remarque la mère en montrant du doigt les rues voisines qui ne sont plus que des ruines. "Il y a huit mois que nous l'avons quittée."

Les dix-neuf mois de guerre au Liban ont fait soixante mille morts et quelque deux cent mille blessés, a déclaré M. Ghassan Tueni, ministre libanais de l'Information. Voir page 6: Beyrouth

Après dix-neuf mois de guerre, les habitants de Beyrouth sont sortis dans les rues, sans plus désormais craindre les bombardements. Les commerces ont commencé de rouvrir, les écoles fonctionnent, un début de vie normale reprend dans une ville où l'eau, l'électricité et les produits de première nécessité font encore souvent défaut.

Il restera encore à surmonter le choc psychologique de la guerre, les dizaines de milliers de morts, les milliers d'handicapés physiques, et les destructions. Atterré, de nombreux citoyens ont pu contrôler l'étendue de ces dernières hier dans le centre ville.

Dans les faubourgs de Chiyah et d'Ain-Roumanieh, dans le sud de la ville, théâtre à de nombreuses reprises de très violents affrontements, des familles se recueillent devant les décombres de ce qui était peut-être leur habitation. Trois femmes vêtues de noir — une veuve mariée et ses deux filles — traversent les ruines. "Nous allons voir ce qu'il reste de notre maison", remarque la mère en montrant du doigt les rues voisines qui ne sont plus que des ruines. "Il y a huit mois que nous l'avons quittée."

Les dix-neuf mois de guerre au Liban ont fait soixante mille morts et quelque deux cent mille blessés, a déclaré M. Ghassan Tueni, ministre libanais de l'Information. Voir page 6: Beyrouth



René Lévesque devant la presse

(Photo Alain Renaud)

Premier casse-tête pour le PQ: former un conseil des ministres

par Gilles Lesage

Entre autres priorités, la plus urgente pour le nouveau premier ministre est la formation de son conseil des ministres.

Pour M. René Lévesque, accablé par les diverses tâches liées à la transmission des pouvoirs, le choix des membres de son premier Cabinet peut ressembler à un véritable casse-tête, à la fois complexe et délicat. Il lui faut tenir compte de la compétence et des centres d'intérêt de ses députés, tout en assurant une représentation régionale équilibrée et conciliant les diverses tendances qui — au sein du PQ — peut-être plus encore que dans tout autre parti — cherchent à se faire valoir et à s'affirmer.

Au surplus, M. Lévesque n'a pas beaucoup de temps pour évaluer ses députés, procéder à de multiples consultations et prendre ses décisions. D'ici une quinzaine de jours environ, M. Bourassa ayant remis sa démission au lieutenant-gouverneur, les ministres libéraux quitteront leur poste et céderont la place à leurs successeurs.

Sur papier tout au moins, M. Lévesque a l'embaras du choix, mais il lui faut faire en sorte que le meilleur soit à la bonne place et au bon moment. La moisson est assez riche dans son propre champ qu'il n'est certes pas question d'aller piquer dans celui des voisins.

Chose certaine, les principales têtes d'affiche du PQ depuis sa fondation en

1967-68, de même que la plupart, sinon les huit qui ont représenté le Parti à l'Assemblée nationale depuis 1970, joueront un rôle de premier plan.

Ainsi, plusieurs prennent déjà pour acquis que M. Jacques Parizeau, économiste et professeur aux HEC, l'une des figures de proue du Parti et proche conseiller de M. Lévesque, sera nommé au poste extrêmement névralgique de ministre des Finances et de président du Conseil du trésor.

A un autre ministère qui prendra une importance renouvelée et capitale au cours des prochains mois, celui des Affaires intergouvernementales, M. Lévesque a le choix entre deux experts en matières constitutionnelles, MM. Claude Morin et Jacques-Yvan Morin. Plusieurs opinent que le premier, en raison de sa riche expérience à titre de sous-ministre et de conseiller des premiers ministres pendant près de dix ans, à cause également des qualités de conciliateur qu'il a manifestées en faisant prévaloir "l'étapisme" qui a porté le PQ au pouvoir, est l'homme tout désigné pour entrer de plain-pied aux Affaires "extérieures".

Le cas échéant, M. Jacques-Yvan Morin, député de Sauvé et chef de l'opposition depuis trois ans et demi, pourrait bien être nommé ministre de la Justice, tandis que M. Marc-André Bedard, député de Chicoutimi depuis 1973, deviendrait solliciteur général.

Quant à M. Robert Burns, avocat et syndicaliste, député de Maisonneuve depuis 1970, plusieurs le destinent au Travail et à la Main-d'œuvre, en plus de jouer le rôle de leader du gouvernement en Chambre.

Voir page 6: Conseil

le bouquinier est roi

54 HEURES PAR SEMAINE
lun - mar - mer - vend
de 9 heures à 5h 30
jeudi de 9h à 9h
samedi de 9h à 5h

à la grande librairie

DUSSAULT

du 8855 Saint-Laurent

NOUVEAU AU CANADA

LE NOUVEAU GUIDE
GAULT-MILLAU

40 restaurants de
Montréal à moins de \$10 -
Du nouveau à la SAQ -
Gibiers et volailles du
Québec. Séjours insolites
chez nous.

LE MAGAZINE DU TOURISME
DE L'HOTELLERIE
ET DE LA RESTAURATION.

Biron réunit son caucus et prépare les grandes manoeuvres

par Marie Laurier

LAURIER-STATION — Le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, a convoqué pour demain, jeudi, une première réunion de son caucus à Québec, afin d'établir avec ses dix lieutenants la stratégie qu'il entend adopter au cours de la prochaine session de l'Assemblée nationale. Il est rumeur également que M. Fabien Roy, seul représentant élu du Parti national populaire, se joigne à l'équipe Biron. Ce dernier n'avait pas opposé de candidat unioniste au député sortant de Beauce-Sud de façon à favoriser sa réélection. La nouvelle recrue porterait à douze le nombre de députés UN.

A peine remis de ses émotions, M. Biron s'est rendu hier après-midi au siège social de l'UN dans la Vieille Capitale et en compagnie de son comité de stratégie, il a scruté à la loupe les

résultats de chacune des 110 circonscriptions afin d'en faire ressortir les forces et les faiblesses et d'en analyser les leçons qui s'en dégagent pour l'avenir.

Encouragé par son éclatante victoire personnelle dans Lotbinière — il a défait son adversaire libéral, M. Georges Massicotte avec une majorité de plus de 6,000 voix — et la remise sur pied de l'Union nationale qui a rattrapé près de 20% du suffrage populaire, M. Biron a déclaré au DEVOIR "qu'il n'a pas une minute à perdre pour poursuivre la remontée de son parti". "Nous allons le conduire cette fois, au prochain rendez-vous électoral, à la victoire finale, espère-t-il. Nous sommes arrivés bon deuxième dans au moins une cinquantaine de comtés et ce seul fait confirme que l'UN est appelée à prendre le pouvoir. Cette idée ne me quittera pas pendant les quatre prochaines années."

Levé tôt hier matin après une nuit passablement écourtée, M.

Biron fut le premier arrivé à son bureau d'élection de Laurier-Station et il s'est chargé de réveiller ses collaborateurs qui dormaient encore au motel Phil Ray, après avoir festoyé jusqu'à l'aube.

Entre deux coups de téléphone, le leader politique a causé quelques minutes avec les deux seuls journalistes présents à cette rencontre fortuite et matinale. Il a alors confirmé qu'il avait l'intention de faire revivre les clubs Renaissance de Québec et de Montréal. "Je crois que ces lieux de rendez-vous sont fort utiles pour la vitalité et la continuité d'un parti, à la condition qu'ils ne soient pas fastueux et gérés comme des clubs privés de luxe, a-t-il précisé. Je m'occuperai personnellement d'éviter ce genre d'exagération".

M. Biron n'avait pas encore eu le temps de prendre contact avec le nouveau premier ministre et c'est de Québec qu'il devait

téléphoner à M. René Lévesque, hier après-midi pour lui offrir ses félicitations.

En ce qui a trait au résultat même du scrutin, le député de Lotbinière a commencé à faire son autocritique, non sans avoir rappelé encore une fois le succès "phénoménal" de l'UN qui n'avait recueilli que 5% du suffrage en 1973.

"Nous aurions pu gagner beaucoup plus de sièges, si notre organisation avait été mieux rodée et si nous avions eu le temps de structurer des équipes encore plus efficaces dans chaque circonscription. Car je suis convaincu que pour gagner des élections, il faut une solide organisation", a commenté l'homme d'affaires.

Il se réjouit d'avoir remporté un siège dans la région métropolitaine, celui de Pointe-Claire, même s'il en espérait beaucoup plus. "Mais c'est déjà un pied dans l'étrier", se console-t-il.



Le comté de Lotbinière s'est réveillé tard hier matin après avoir célébré toute la nuit la victoire de son nouveau député. Mais Rodrigue Biron n'a pas oublié, lui, qu'il est aussi chef de l'Union nationale et cest très tôt qu'il a commencé à vivre les premières heures de sa nouvelle carrière politique. (Téléphoto CP)

L'UN n'aurait favorisé le PQ que tout au plus dans 37 comtés

par Pierre O'Neill

Outre l'élection de onze députés à l'Assemblée nationale, l'Union nationale s'est classée au second rang dans seulement trois des 110 comtés du Québec.

Une étude plus attentive des résultats de lundi dernier indique que l'UN n'a pas joué dans la victoire du Parti québécois un rôle aussi déterminant que voulait le laisser croire son chef, M. Rodrigue Biron.

En ajoutant les votes unionistes aux suffrages obtenus par les candidats libéraux, on arrive à peine au nombre de 37 comtés où pourrait être soutenue l'hypothèse que le partage des voix fédéralistes ait favorisé l'élection des députés indépendants.

En plus de conserver le comté de Johnson, représenté par M. Maurice Bellemare, l'Union nationale a repris dix autres comtés aux libéraux. Neuf des nouveaux élus de l'UN se situent dans la région de la rive sud du St-Laurent. Pour sa part, le député de Pointe-Claire M. William Shaw représente l'aspect le plus étonnant de la performance unioniste, dans cette région anglophone du West Island.

Avec encore quelques bureaux de scrutin à enregistrer, l'Union nationale a recueilli 19 pour cent du suffrage universel, c'est-à-dire, 590,000 voix. Il s'agit d'une performance supérieure aux 5% de 1973 mais inférieure aux 20% de 1970 alors que l'UN avait fait élire 17 députés et constituait à l'époque l'opposition officielle.

A l'Assemblée nationale, l'Union nationale sera donc représentée par onze députés dont l'âge moyen est de 44 ans. Sauf deux, ils sont à leur première expérience de vie parlementaire.

BELLECHASSE, M. Bertrand Goulet, professeur de dessin industriel, 32 ans, élu par une majorité de 1,292 voix sur le libéral sortant Pierre Mercier.

BROME-MISSISQUOI, Armand Russell, homme d'affaires, 55 ans, ex-ministre unioniste des Travaux publics, élu par une majorité de 9,687 sur le libéral sortant, Glen Brown, qui représentait ce comté depuis 1956.

GASPÉ, Michel Le Moignan, professeur, 52 ans, élu par une majorité de 406 voix sur le libéral Guy Fortier qui représentait ce comté depuis 1952.

HUNTINGDON, Claude Dubois, com-

merçant de 45 ans, élu par une majorité de 2,546 voix sur le libéral Kenneth Fraser qui détenait ce siège depuis 1966.

JOHNSON, M. Maurice Bellemare, 64 ans, élu par une majorité de 4,828 sur le péquiste Robert Normand.

LOTBINIÈRE, Rodrigue Biron, 42 ans, industriel, élu par une majorité de 2,300 voix sur le libéral sortant Georges Massicotte, qui en était à sa première élection en 1973.

MEGANTIC-COMPTON, Fernand Grenier, chef de cabinet du chef du parti, 44 ans, élu par une majorité de 2,415 voix sur le libéral sortant, J-Omer Dionne.

NICOLET-YAMASKA, Serge Fontaine, avocat, 29 ans, élu par une majorité de 658 voix sur le libéral sortant Benjamin Faucher.

RICHMOND, Yvon Brochu, employé de bureau, 32 ans, élu par une majorité de 355 voix sur le libéral Yvon Vallières.

ST-HYACINTHE, Fabien Cordeau, 53 ans, élu par 5,535 sur le péquiste, Charles Tremblay.

POINTE-CLAIRE, William Shaw, den-

tiste, 44 ans, élu par 4,823 voix.

Les trois comtés où l'Union nationale s'est classée au second rang se trouvent également sur la rive sud du St-Laurent. Dans Frontenac, Marc Bergeron fut défait par 1,320 voix aux mains du péquiste Gilles Grégoire; dans Iberville, le péquiste J. Beauséjour a défait l'unioniste J.A. Urbain, par 1,776 voix; dans Sherbrooke, c'est le député libéral sortant, Richard Verreault, qui a conservé le comté par la faible majorité de 426 voix sur l'unioniste Gilles Cadorette.

Sur les onze comtés qui ont donné des députés à l'Union nationale, les libéraux sont arrivés en seconde place huit fois, le Parti québécois deux fois et le Ralliement créditiste une fois.

Autre trait étonnant de cette performance, l'Union nationale a fait élire ses onze députés dans des comtés traditionnellement fidèles aux libéraux et aux créditistes. Les comtés de Bellechasse et Nicolet-Yamaska font exception à cette règle.

"Nettoyer, réparer, construire"

QUÉBEC (PC) — "Après tout ce temps où on nous a diminués, ce soir, nous sommes grands".

C'est en ces termes que le "gros canon" du Parti québécois dans la région de Québec, M. Claude Morin, s'est adressé lundi soir à la foule délirante rassemblée au Pavillon des congrès pour célébrer la victoire péquiste.

"La tâche que vous nous avez confiée et que nous devons assumer maintenant, a poursuivi M. Morin, se résume en trois mots: nettoyer, réparer, construire".

M. Morin, que certains appellent le "père de l'étapisme", c'est-à-dire le référendum sur l'indépendance du Québec, a soutenu que la campagne intégrée menée par le Parti québécois est à l'image du prochain gouvernement.

Rappelons que, malgré la lutte que l'on prédisait très serrée dans Louis-Hébert, M. Morin a gagné avec une confortable majorité de plus de 9,000 voix sur son plus proche adversaire, l'ex-ministre fédéral Jean Marchand.

Toute la région du Québec métropolitain a par ailleurs été le lieu du raz-de-marée péquiste qui a déferlé hier sur le Québec. Les candidats péquistes ont en effet rattrapé aux libéraux sept des huit sièges que ces derniers détenaient dans le Québec métropolitain, laissant pour tout représentant du Parti libéral dans cette région l'ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau (Jean-Talon).

Les nouveaux députés sont Denis de Belleval dans Charlesbourg, Louis O'Neill dans Chauveau, Jean Garon dans Lévis, Raymond Gravel dans Limoulu, Clément Richard dans Montmorency, Richard Guay dans Taschereau, Jean-François Bertrand dans Vanier et, bien sûr, Claude Morin dans Louis-Hébert.

La sécession profiterait aux Maritimes

MONCTON, N.-B. (PC) — Selon le député fédéral indépendant de Moncton, la sécession du Québec pourrait profiter aux provinces maritimes.

"Les compagnies anglaises, a déclaré M. Léonard Jones, vont peut-être venir s'établir sur les côtes de l'Atlantique".

Tout en se disant convaincu que le Québec ne quittera pas la confédération, l'ex-maire de Moncton a fait remarquer qu'il y aurait alors, avec le départ du Québec, "un Canada: uni".

Reconnu pour son opposition au bilinguisme, M. Jones a dit considérer la victoire péquiste comme un vote anti-Bourassa.

"Les gens, a-t-il déclaré, étaient mécontents des coûts élevés, des jeux Olympiques, des enquêtes sur le crime et sur la constitution, etc."

Il a prédit que le gouvernement Lévesque allait "faire quelque chose pour les Québécois, se tenir à l'écoute et non imposer ses vues".

Les libéraux s'interrogent sur les causes de la débâcle

par Bernard Descôteaux

Le premier ministre défait, M. Robert Bourassa, ainsi que ses collègues du Conseil des ministres qui pour la plupart sont réfugiés derrière un silence éloquent hier feront aujourd'hui le bilan de la défaite libérale tout en préparant la passation des pouvoirs. Pour l'une des dernières fois, ils se réuniront à Québec.

En principe, le Conseil des ministres se réunit pour expédier les affaires courantes. Mais entre quatre murs, l'on tentera certainement de répondre à certaines questions: quelles sont les véritables causes de la défaite libérale? quelle part en incombe à M. Bourassa lui-même? quel sera l'avenir de celui-ci à titre de chef du parti? et quel est l'avenir des 13 ministres défaits?

Les membres du gouvernement libéral sortant ont fait preuve d'une grande discrétion jusqu'ici quant à l'analyse de leur défaite. Hier, ils donnaient l'impression de s'être terrés pour la plupart. Même le premier ministre et les membres de son entourage étaient à peine rejoignables, chacun voulant se remettre, semble-t-il, du choc reçu lundi soir, se reposer ou s'occuper de questions touchant leur avenir personnel.

Certains ont quand même tenté de fournir des explications sur cette défaite. Ainsi le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a dit estimer que la victoire péquiste est attribuable au fait que le Parti québécois a réussi à canaliser le mécontentement de la population.

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, réélu avec une forte majorité dans son comté de Charlevoix, a dit voir dans le verdict populaire une volonté de changement. Comme le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, il fait remarquer qu'il s'agit d'un phénomène à l'échelle planétaire.

M. Jean Marchand, défait dans le comté de Louis-Hébert, a dit croire pour sa part que le peuple a voulu d'abord blâmer le premier ministre Bourassa. "Il n'y a aucun doute que les gens ont voulu nettoyer la place", a-t-il dit. Tandis que M. Mailoux se dit prêt à donner une chance au Parti québécois, M. Marchand a souligné que le sort du pays n'était pas en cause à ce moment-ci.

M. Jean Cournoyer quant à lui a une certaine difficulté à analyser le résultat de l'élec-

tion sur le plan provincial. Il avoue que durant les trois semaines qu'a duré sa campagne, il ne s'est occupé que de son comté de Richelieu et du conflit à l'Hydro-Québec, ayant à peine le temps de lire les journaux ou d'écouter la télévision. Dans son propre cas, il affirme que le conflit à l'Hydro-Québec a été un élément décisif. "L'Hydro-Québec m'a mangé tout rond", dit-il, insistant sur le fait que les accusations portées par le PQ à propos de la baie James n'ont pu aider le ministre des Richesses naturelles. A propos de la défaite du gouvernement, il fait remarquer que celui-ci a été critiqué constamment pendant trois ans, et qu'il ne pouvait en être autrement au bout du compte.

Rares sont les ministres ou les candidats vedettes du Parti libéral qui veulent publiquement faire porter la responsabilité de cet échec électoral à M. Bourassa, bien que certains organisateurs l'aient fait, mais avec une certaine discrétion. Ainsi M. Mailoux affirme que même avec un autre chef, le Parti libéral aurait connu la défaite, bien qu'elle aurait été peut-être moins importante.

Mais c'est l'avenir même de M. Bourassa qui soulève un peu partout le plus d'intérêt. M. Mailoux est d'avis que M. Bourassa ne sera pas intéressé à demeurer chef du Parti libéral dans les circonstances actuelles. On précise toutefois que la décision appartient en premier lieu à M. Bourassa lui-même. Au Parti libéral, on

À 78% contre?

OTTAWA (PC) — Le sénateur Louis J. Robichaud a prédit "qu'au moins 78 pour cent" des québécois allaient s'opposer à la sécession du Québec, au cours du référendum promis par le Parti québécois.

Selon l'ex-Premier ministre du Nouveau-Brunswick, "le PQ ne réussira jamais à vendre l'idée de la séparation", car "il y a beaucoup plus de fédéralistes que de séparatistes au Québec".

Le Parti libéral, a-t-il ajouté, a été battu à cause de sa mauvaise politique.

A titre d'Acadien, M. Robichaud a dit craindre pour ses compatriotes si jamais le Québec quittait la confédération. "Mais cela n'arrivera pas, ça ne peut pas arriver".



L'assiette Bing & Grondahl de Noël 1976

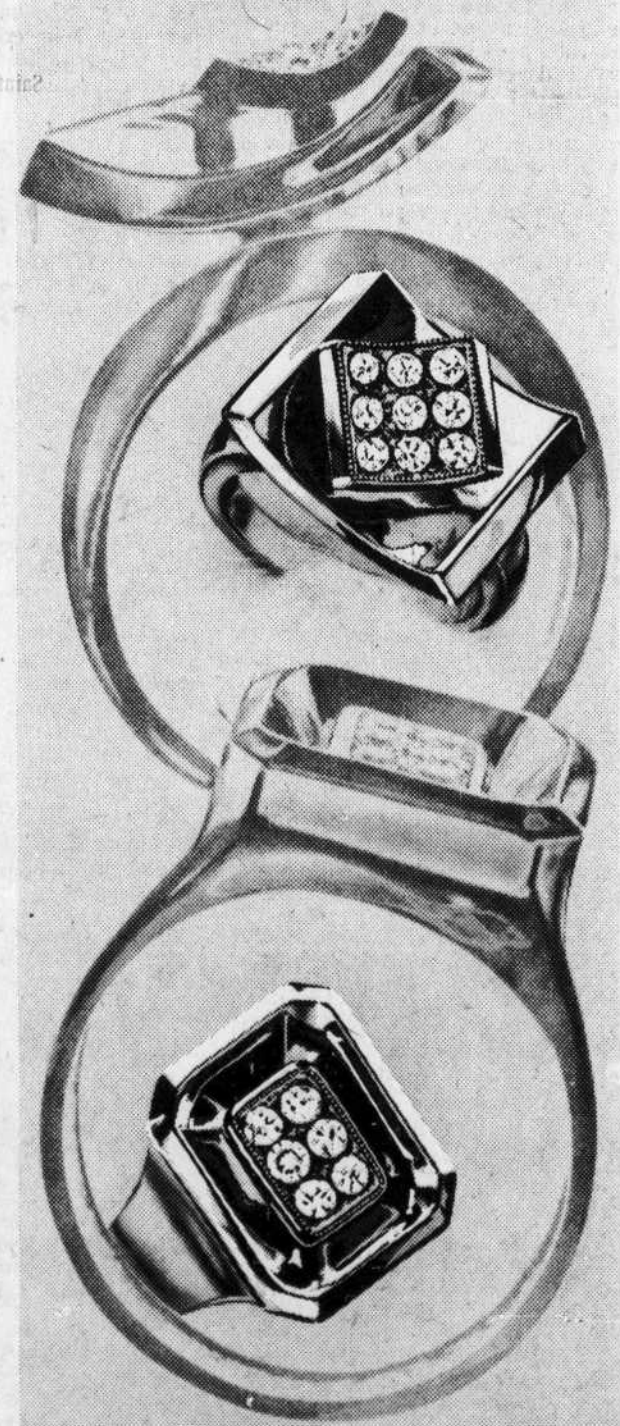
"Le retour à la maison" une scène de Henry Thelander, figure sur la plus récente des célèbres assiettes de Noël danoises.

Il s'agit de l'édition 1976 qui est offerte en quantité limitée. Nous vous suggérons d'imiter les collectionneurs avisés et de vous procurer votre assiette au plus tôt.

\$27.50

BIRKS
JEWELLERS

Nouvelles bagues à diamants de style géométrique



Voici deux superbes bagues de style moderne et particulièrement original. Chaque bague est illustrée ci-haut à l'intérieur du schéma agrandi de son profil.

En haut: 9 diamants sertis dans un carré d'or blanc 14 ct, sur monture d'or jaune 14 ct très brillant. **\$550.**

En bas: 6 diamants sertis sur or blanc 14 ct, monture en or jaune 14 ct très brillant. **\$475.**

Carré Phillips seulement.

BIRKS
JOAILLIERS

COLLOQUE INTERUNIVERSITAIRE

(ouvert au public)

L'AVENIR DES UNIVERSITÉS ET LES MANDATS SECRETS DE LA CREPUQ *

Le jeudi 18 novembre
à 19.30 heures
Amphithéâtre A,
Pavillon des Sciences sociales
Université de Montréal
3150 rue Jean-Brillant.

Avec la participation de:

Jacques Lazure, sociologue, UQAM (SPUQ); Joël de la Noue, biologiste président du SPUL; Michel Van Schendel, professeur d'études littéraires, UQAM (SPUQ); Jean Bernier, sociologue, Laval (SPUL); Jérôme Rousseau, anthropologue, McGill (MFU); Mario Dumais, historien, Sherbrooke (SPUS); Claude Lagadec, philosophe, U de M. (SGPUM).

*Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.



M. Jean-Marie Martin qui occupait à plein temps la fonction de président du Conseil de presse du Québec depuis sa création, est mort hier à Québec à l'âge de 64 ans. (Téléphoto PC)

Décès du président du Conseil de presse

QUÉBEC (Le Devoir) — M. Jean-Marie Martin, président du Conseil de presse du Québec, est décédé hier à Québec des suites d'une brève maladie.

M. Martin était âgé de 64 ans et occupait à plein temps la fonction de président du Conseil depuis sa création, en mars 1973.

Diplômé en sciences agronomiques de l'Université de Montréal et en sciences économiques de l'Université Cornell, M. Martin a fait une brillante carrière à l'Université Laval, où il était professeur à la Faculté des sciences sociales depuis 1939. Il fut directeur du département d'économie de 1947 à 1951, et directeur du centre de recherche de la faculté, directeur du service des relations extérieures de l'Université, de 1951 à 1955, doyen de la faculté des sciences sociales, de 1955 à 1961, et directeur de l'école de service social, de 1957 à 1958.

De 1939 à 1941, M. Martin avait été secrétaire du Conseil de la coopération du Québec; de 1941 à 1947, il occupa diverses fonctions à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, et il fut directeur régional de cet organisme.

Depuis 1961, tout en gardant une chaire d'enseignement, M. Martin fut directeur général de l'enseignement supérieur au ministère de la Jeunesse du Québec (1961-64), président du Conseil supérieur de l'éducation (1964-68), membre du conseil de l'école de service social, et président du Conseil de presse, un organisme tripartite (représentants du public, des entreprises de presse et des journalistes).

Parmi ses nombreuses tâches et recherches portant sur le bien-être, le logement et l'habitation, tant au pays qu'à l'étranger, M. Martin fut président de la Commission d'enquête sur le logement à

Québec, membre du Conseil supérieur du travail, membre du bureau des gouverneurs du conseil canadien de bien-être, président du Conseil canadien de recherches urbaines et régionales et du comité de recherches de l'Institut d'administration publique du Canada.

Un porte-parole du Conseil a souligné que M. Martin s'est dévoué sans compter à la mise sur pied de cet organisme de surveillance et à la réalisation de ses objectifs. Il s'est dit d'avis que l'esprit d'indépendance, l'intégrité et le dynamisme qui caractérisaient ce défenseur des grandes libertés inspireront pour longtemps l'œuvre du Conseil.

La dépouille mortelle de M. Martin est exposée au salon funéraire Lépine, Cloutier, au 975, Marguerite Bourgeoise, à Québec, les funérailles auront lieu demain (jeudi) à l'église Saint-Dominique de Québec, à 15 h.

La Cour suprême déclare inoffensif le monopole journalistique Irving

OTTAWA (d'après CP) — Donnant l'indication qu'à ses yeux la propriété monopolistique n'a de façon générale rien de condamnable en principe sous l'empire de la législation actuelle sur les coalitions, la Cour suprême du Canada s'est prononcée hier dans la cause de la société Irving, propriétaire des cinq quotidiens du Nouveau-Brunswick, et a déclaré que cette situation n'était nullement désavantageuse pour la population de la province en question.

La Cour suprême a de cette façon soutenu le jugement que la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick avait prononcé voici un an dans la même cause, exonérant la société Irving et ses trois entreprises d'édition affiliées, non seulement de l'amende de \$150,000 et de l'obligation de vendre deux journaux de Moncton que la Cour supérieure de la province leur avait imposés quatre ans plus tôt, mais également du verdict de culpabilité que le même tribunal avait rendu, devant les accusations de coalition nuisible portées par la Commission fédérale des pratiques commerciales restrictives.

La Commission, qui avait institué la cause en 1971 devant les tribunaux du Nouveau-Brunswick, l'avait elle-même portée en Cour suprême, et y avait contesté la décision de la Cour d'appel provinciale en alléguant que ce dernier tribunal avait donné une interprétation erronée aux notions de concurrence et de détournement public telles que définies par la loi fédérale relative aux enquêtes sur les coalitions.

L'auteur du texte de la décision, le juge-en-chef Bora Laskin, soutenu par ses huit collègues de la Cour suprême, déclare qu'en se fondant sur les données fournies au cours du procès ainsi qu'à la Cour d'appel, il est impossible de dire qu'on ait présenté "la moindre preuve de détournement effectif".

Le tribunal écarte l'un des arguments principaux des appelants, celui selon lequel le simple contrôle monopolistique des cinq journaux suffisait pour conclure à la restriction de la concurrence entre eux. Il rappelle que le juge Albany Robichaud, de la Cour supérieure du Nouveau-Brunswick, avait reconnu que la concurrence entre les cinq quotidiens s'était au contraire accrue sous l'empire de la société Irving, et que la Cour d'appel avait admis le fait elle aussi. Il n'en faut pas plus, déclare le juge Laskin, pour réduire à néant l'accusation de coalition illégale.

Il aurait également fallu, ajoute la Cour suprême, que l'on prouve que le monopole fonctionnait d'une façon désavantageuse pour le public. Cet effet désavantageux "ne peut s'induire, comme la poursuite aurait voulu le faire, de la simple démonstration du contrôle absolu d'une entreprise, et moins encore d'une démonstration de contrôle relatif. Il faut que la preuve dépasse cet échelon, ce qui

n'a pas été fait dans la présente cause".

La Cour suprême va plus loin encore à ce sujet. Elle accueille défavorablement le témoignage apporté en Cour supérieure par des "experts" de la poursuite, des journalistes anciens ou actuels venus d'autres provinces que celle du Nouveau-Brunswick et qui avaient traité des risques qu'on faisait courir à l'autonomie des journaux en cause. Ces témoins, note le juge Laskin, "ont tenu des propos théoriques, sans s'être jamais livrés à la

moindre étude de la situation au Nouveau-Brunswick ni même faire la plus petite relation avec les données factuelles découlant de l'exploitation des journaux en cause".

Les quotidiens en question sont le *Telegraph-Journal* et le *Times-Globe*, publiés à Saint-Jean par la société "New Brunswick Publishing", le *Times* et le *Transcript* publiés par la société "Moncton Publishing", et le *Fredericton Gleaner*, publié par la société "Uni-

versity Press of New Brunswick.

Il n'existe dans tout le Nouveau-Brunswick qu'un seul autre journal quotidien: *L'Évangéline*, qui est de langue française. L'unique alléguation de détournement public qu'avait présentée la poursuite en première instance, en 1972, déclarait que les journaux Irving avaient tenté de faire disparaître *L'Évangéline*, mais l'alléguation, souligne la Cour suprême, n'avait reçu aucun fondement non plus.

RCM: abolition du Conseil de sécurité et de la CTCUM

par Clément Trudel

Avant même que ne débute, ce soir, l'étude du budget de la CUM (Communauté urbaine de Montréal), le Rassemblement des citoyens de Montréal annonce son intention de voter contre: 1) parce qu'il ne contient pas suffisamment de détails, par exemple sur les postes alloués au Conseil de sécurité publique (58% du budget global de \$285 millions); 2) parce qu'il ne reflète pas les priorités que le RCM accorderait en s'inspirant des besoins réels de la population.

Quatre conseillers, membres du RCM, ont qualifié le document remis au conseil de "pseudo-budget", lors d'une conférence de presse convoquée hier. La rencontre avec les journalistes a permis à la formation politique du RCM d'annoncer ou de repeter certaines demandes jugées essentielles:

— abolition du Conseil de sécurité publique et de la CTCUM qui deviendrait des services comme les autres sur lesquels auraient autorité les membres du conseil de la CUM;

— production d'un échéancier sur les dépenses capitales, pour les cinq ans à venir, (\$3 milliards) quant au réseau du métro et quant au système de traitement des eaux usées (les délais apportés à ces travaux coûteraient \$650 millions additionnels aux contribuables, du simple fait de l'inflation);

— formation d'une Commission ayant pour mandat d'étudier le système de taxation dans le but de corriger les injustices de la présente loi de l'évaluation;

— démission de M. Lawrence Hanigan de l'un des deux postes qui le mettent en conflit d'intérêts, selon le RCM: celui de

président de la CTCUM, ou celui de président exécutif de la CUM.

Les conseillers Gardiner, Fainstat, Bennett et Jean Roy soulignent l'incongruité d'un pouvoir politique réel sur à peine 14% (ou \$41 millions) du budget. Ce qui les pousse à traiter de "mise en scène annuelle" l'étude du budget de la CUM qui, de toute manière, sera adoptée automatiquement s'il n'y avait pas accord. On en veut au caractère antidémocratique de la CAM qui nie même à ses membres de droit de savoir en détail ce sur quoi ils votent. En conséquence, le RCM saturera de questions les chefs de service qui se présenteront lors de l'étude du budget — d'ici au 6 décembre —, suggérera des alternatives tout en ne se faisant pas illusion sur leur poids véritable dans cet amas de chiffres qui ressemble davantage à une "demande de crédits" qu'à un budget.

Ces conseillers font ressortir que, sur plus de 80% du budget à l'étude, ils n'ont pas le pouvoir de l'amender.

Déjà \$64 millions en subventions de Québec pour le transport ont été inscrits au budget (\$33 millions pour le service de la dette du métro, et \$31 millions pour combler le déficit de la CTCUM). Une lettre signée de l'ex-premier ministre Bourassa et datée du 12 novembre annonçait en outre une subvention de \$15 millions pour l'administration des services de la CUM.

Le conseiller Fainstat souligne que l'on a parlé déjà de légère réduction de taxe et signale qu'il n'en est rien, si l'on compare les chiffres de 1976 (\$122 millions) et ceux de 1977 (\$149 millions) quant à la "répartition entre les municipalités", ce qui fait déjà un fardeau additionnel de \$27

millions, dû à une augmentation de taxe foncière ou à une augmentation de l'évaluation?

Les prévisions budgétaires du Conseil de sécurité publique pour 1977 tiennent en une demi-page et engagent \$161 millions des contribuables. Le RCM estime que ce projet de budget enfreint la lettre même (art. 229) de la charte de la CUM, qui prévoit la présentation détaillée de tout ce qui s'est passé l'année précédente. Veut-on diriger à l'insu du public qui défraie la sécurité publique? Comment soutenir sans broncher une telle "facade" que constitue la CUM dans son rôle d'estampille d'un budget peu éclairant, s'interrogent les conseillers qui accusent carrément les dirigeants de la CUM d'avoir mis en veilleuse de grands projets essentiels — avec la complicité du gouvernement Bourassa — pour donner la priorité aux grandes dépenses olympiques, ce qui équivaudrait à un "sabotage des services essentiels" auxquels pouvaient s'attendre en droit les citoyens relevant de la CUM.

Marchez. Ça vous fera une belle jambe.

Marchez. Dès aujourd'hui.

Les résultats d'hier: l'écheveau est démêlé

Dans l'écheveau que les présidents d'élection des 110 circonscriptions du Québec, tentaient de démêler tant bien que mal lundi soir, quelques fils se sont mêlés et ont rendu impossible la compilation officielle des résultats, pour quelques heures du moins.

Dans trois circonscriptions notamment, assez curieusement des comités de ministres, dans deux cas, les résultats étaient encore incomplets hier matin. Ce n'est que dans l'après-midi que le système qui entourait les résultats dans ces comités de Bourassa, Laprairie et Papineau a été tiré au clair.

Dans Bourassa, le ministre sortant, Mme Lise Bacon, a subi la défaite aux mains de son adversaire du PQ, M. Patrice Laplante, qui l'a emporté avec une majorité de 2.162 voix.

Dans Laprairie, le ministre sortant, M. Paul Berthiaume, a également mordu la poussière, battu par 647 voix de majorité par son adversaire du Parti québécois, M. Gilles Michaud, qui a recueilli 17.122 voix.

Dans Papineau, le candidat libéral, M. Normand Racicot a été élu avec la très faible majorité de sept voix contre son rival du PQ, M. Jean Alfred. Ce dernier a eu la faveur de 13.179 électeurs.

Dans une circonscription de Montréal, Sainte-Anne, le candidat péquiste, M. Jean-Marc Lacoste, l'a emporté contre le libéral Bruno Fortin avec 689 voix de majorité.

Enfin, à Hull, la majorité du député libéral élu, M. Oswald Parent, n'est que de 22 voix, et il y aura recomptage judiciaire pour assurer au PQ toutes les chances de faire élire sa candidate, Mme Jocelyne Ouellette.

aujourd'hui

A 12 h 15, déjeuner-causerie de l'Association des analystes financiers de Montréal, au salon Saint-Maurice du Reine-Elisabeth. Conférencier: M. John M. Shields, vice-président de Nu-West.

A 12 h 30, déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la rive-sud, à La Barre 500. Conférencier: M. Gilles Hébert, président de la Commission de la refonte des lois municipales.

A 15 h, collation automnale des grades de l'université McGill, à la salle Maisonnette de la Place des Arts. Causerie du Dr John W. O'Brien, recteur de l'université Concordia.

A 20 h, soirée d'information sur la connaissance et le contrôle de la fécondité par la

méthode sympto-thermique, par l'équipe Serena-Montréal, au cégep Rosemont, 6400 1^{re} Avenue.

A 20 h, conférence publique sur le mercure par la Société de Biologie de Montréal, en la salle Champlain du Sheraton-Mont-Royal. Trois conférenciers invités.

A 20 h, soirée d'information sur les subventions à la restauration par l'Association des parents de Saint-Henri. Invité: M. Yvon Lammarie, vice-président du comité exécutif de Montréal.

A 20 h, le conseil de la CUM reprend son assemblée avec l'étude du budget de la CTCUM, en l'hôtel de ville de Montréal.

"Une agence de voyages bien particulière"

Planet Air Inc. compte sur des associés qui voyagent. Pierre Nadeau rentre d'Afrique; Richard Garneau se promène aux quatre coins des États-Unis et du Canada; Pierre Paquette arrive d'Europe; Renald Savoie voyage dans les îles; Giliane Reier s'occupe de vous. Ils possèdent les meilleures adresses, connaissent les bons petits restaurants, les bons petits hôtels... Profitez de leurs conseils.

Voyagez Planet Air
1050 Est, Dorchester, Ch. 101
Montréal, Québec H2L 2L6
Tél.: 842-5856

Conseillers en tourisme

Pour aujourd'hui OXFAM

10 1/2 %
payable semi-annuellement
OBLIGATIONS

municipales
scolaires
hôpitaux
cégeps
demandez notre
LISTE

Mcneil
Mantha
Fondée en 1930
210 St-Jacques
845-8201

Membre de la Bourse de Montréal et de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Nom
Adresse
Tél.:

éditorial

Le résultat majeur de l'élection

En obtenant lundi la faveur de plus de 41% des électeurs et en remportant la victoire dans 69 circonscriptions, le Parti québécois a accompli un exploit historique dont on n'a pas fini de scruter les implications.

Le vote exprimé lundi a sans doute été en premier lieu un vote de rejet à l'endroit d'un gouvernement devenu synonyme aux yeux de milliers d'électeurs d'impuissance, d'ambiguïté et de laxisme administratif. Il a de même produit des résultats parlementaires qui dépassent en ampleur, par le jeu de notre mode capricieux de représentation, celui qu'aurait dicté un calcul plus précis de la volonté exprimée par les citoyens. Il n'empêche qu'il a été obtenu à l'aide de règles acceptées de tous les partis en lice au départ de la course. A certains égards, il marque même un changement si important qu'on aurait tort d'en minimiser la portée.

Ce qui frappe en effet dans la victoire remportée par le PQ, c'est qu'elle a été obtenue non seulement dans le châteaufort montréalais de ce parti, mais dans à peu près toutes les régions du Québec. C'est aussi le fait qu'elle a été surtout obtenue dans des circonscriptions à forte majorité francophone.

Au lendemain du scrutin de 1973, le Parti québécois, en désespoir de cause, avait semblé conclure que le vote anglophone demeurerait pour lui hors d'atteinte. Il avait alors laissé percer son projet de devenir le plus tôt possible le parti majoritaire chez la majorité francophone. Or, ce n'est pas fausser le sens des résultats de lundi que de conclure que le PQ a atteint son objectif. Sur la scène provinciale, à tout le moins, le PQ est désormais le parti qui détient de loin la plus forte proportion d'appuis en milieu francophone. Etant donné les projets qu'il nourrit pour l'avenir constitutionnel du Québec, cela remet en cause la question fondamentale de la légitimité du pouvoir politique et de son mode actuel de partage au Québec et au Canada.

La question de la légitimité ne se posera certes pas tout de suite. Conscient des engagements qu'il a contractés à cet égard pendant la campagne électorale et heureusement déterminé selon les premières déclarations de M. Lévesque à les respecter, le PQ sait fort bien qu'il devra d'abord s'employer au cours des prochains mois à procurer aux Québécois le gouvernement "efficace, intègre et humain" qu'il leur a promis. Il sait aussi qu'aussi longtemps que le peuple québécois n'aura pas eu l'occasion de se prononcer par voie de référendum sur son avenir constitutionnel, un gouvernement péquiste n'aura d'autre possibilité que d'offrir un gouvernement provincial aussi dynamique que possible à l'intérieur du cadre constitutionnel actuel. Il devra au surplus faire face au cours des prochains mois à des problèmes économiques et sociaux qui ne lui laisseront guère de répit pour entretenir les citoyens de complexes questions constitutionnelles. C'est à sa façon d'aborder ces questions qu'il a demandé qu'on le juge pour commencer. On ne saurait oublier cette dimension capitale du mandat donné lundi.

Fort de son nouveau titre de parti majoritaire chez les francophones, le Parti québécois ne saurait toutefois, sous prétexte qu'il est au pouvoir, cesser de penser au projet d'indépendance qui a été sa raison d'être depuis sa fondation. En conformité avec son programme, il devra au contraire poser des gestes concrets qui remettront très vite sur le tapis les questions que l'on croyait avoir remises pour quelques années. Or, cela posera à ciel ouvert la question fondamentale du siège ultime du pouvoir chez les Québécois eux-mêmes.

Depuis les tout débuts de la Confédération, on a en effet observé au Québec la coexistence de deux courants très répandus mais foncièrement différents en ce qui touche le statut politique et le statut constitutionnel du peuple québécois. Un premier courant a généralement soutenu que l'épanouissement des Canadiens français pouvait être le mieux assuré à travers leur insertion dynamique dans un cadre politique et économique plus large comme celui que propose le Canada. Ce courant l'emporta lors de la Confédération, qu'il réussit à faire approuver par les députés québécois du temps, par une majorité dont on oublie trop qu'elle fut fort mince. Il connut par la suite des jours glorieux sous le règne de premiers ministres francophones comme Laurier, Saint-Laurent, puis Trudeau.

Mais il y eut toujours, en contrepartie, un autre courant qui, dès les débuts de la Confédération, a tendu à percevoir les Canadiens français comme un peuple, comme une nation dont le siège historique ne peut être que le Québec. Les représentants de ce courant s'opposèrent à la Confédération, sous prétexte qu'elle serait un jour un instrument d'assimilation, non de liberté, pour les Canadiens français. A travers des périodes comme celle d'Honoré Mercier, puis de Duplessis, ils n'ont cessé d'exercer au Québec même une influence considérable qui est allée en croissant sans cesse au cours des dernières années.

De ce deuxième courant, le Parti québécois représente la forme la plus récente et la plus achevée. Auparavant, le courant centré sur le Québec avait une connotation "protectionniste" et défensive qui limitait singulièrement son attrait. La grande force du Parti québécois, c'aura été de traduire les aspirations indistinctes qu'il véhiculait jusqu'à la Révolution tranquille en un projet cohérent de souveraineté nationale.

Pendant plus d'un siècle, le régime fédéral canadien a procuré à chaque courant un "espace politique" considérable qui leur permettait de coexister sans que l'un soit logiquement entrainé à rechercher la défaite de l'autre. Aussi longtemps que le partage des pouvoirs défini par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique fut accepté des Québécois, il était assez naturel que les tenants du courant "libéral" trouvent à s'employer davantage sur la scène fédérale. Tandis qu'ils étaient ainsi occupés sur une scène plus large, les tenants de l'autre courant exerçaient en contrepartie une action non moins importante au sein des institutions proprement québécoises. Quand il

leur arrivait de détenir le pouvoir à Québec, ils l'exerçaient en reconnaissant les limites.

On savait rarement lequel des deux courants avait vraiment l'autorité majeure. Mais on n'en mourait ni ne s'en impatientait guère, chacun paraissant satisfait de la portion qui lui était laissée, et nul n'ayant esquissé jusqu'à ces temps tout récents une théorie complète et cohérente de l'exercice du pouvoir politique au Québec.

Or, c'est cette équation historique mal définie mais très ancienne que remet en cause l'arrivée au pouvoir du Parti québécois. Le PQ n'est pas d'abord séparatiste, encore moins isolationniste, nonobstant tout ce qu'on a pu en dire. Il est au contraire plus ouvert sur l'universel que bien des tenants du courant dit libéral. Mais il veut que soit d'abord défini et assuré un premier lieu de pouvoir politique pour le peuple québécois. Et il veut naturellement que ce lieu soit établi au Québec et contrôlé directement et entièrement par les citoyens du Québec. A plus ou moins brève échéance, cela le met inéluctablement en situation de conflit fondamental avec Ottawa.

Vu dans cette perspective, l'enjeu majeur des débats qu'ouvre l'arrivée au pouvoir du Parti québécois est l'équilibre même du pouvoir politique au Québec et au Canada.

En réponse à une question de M. Joe Clark, M. Trudeau a feint hier d'ignorer ou de minimiser le problème. "Ce gouvernement, a-t-il répondu au chef de l'Opposition, est voué à la cause d'un Canada inséparable et d'un Canada qui est indivisible..." Tel est et continuera d'être notre mandat, et nous n'entendons pas négocier aucune forme de séparation avec quelque province que ce soit.

Mais autant on souhaite que, de part et d'autre, on puisse s'entendre sur des règles précises qui lieraient les deux parties dans les discussions à venir, autant il est difficile d'entrevoir que M. Trudeau, aussi longtemps qu'il sera premier ministre fédéral, puisse refuser d'engager la discussion avec son nouvel et puissant interlocuteur.

Si le PQ devait s'en tenir à son projet strict d'indépendance, les discussions prendraient naturellement fin assez vite. Mais il faudrait alors reporter le débat sur le terrain de l'opinion publique. Le PQ a pris lundi soir une avance indéniable en s'emparant du pouvoir à Québec. Il y disposera maintenant d'une base unique pour faire valoir auprès du public québécois les avantages de son option fondamentale. Si M. Trudeau veut contre cet avantage, il devra éviter de se réfugier uniquement dans la légalité. Il devra plutôt revêtir de nouveau sa tunique de combat et revenir beaucoup plus souvent et systématiquement au Québec même afin d'y mener à ciel ouvert une lutte démocratique et publique à défaut de laquelle son argumentation legaliste pourrait conduire de nouveau le pays à une crise plus grave encore que celle d'Octobre 1970.

Claude RYAN

bloc-notes

La renaissance de l'Union nationale

C'est un nouveau visage du Québec qui a sorti des urnes lundi pour porter au pouvoir le Parti québécois. Cependant que les libéraux étaient refoulés dans le Québec anglophone, comme au temps de l'Union nationale sous Maurice Duplessis, les péquistes donnaient à la province, qui l'acceptait cette fois, un gouvernement d'abord et avant tout québécois, urbain autant que rural, partout présent dans les régions, même périphériques, comme à Montréal. Et pourtant, un autre visage du Québec, moins resplendissant certes sous les feux de la rampe du pouvoir, mais non moins québécois, celui de l'Union nationale qu'on disait avoir été liquidée entre tous les autres partis et que Rodrigue Biron, reprenant le flambeau vacillant de Maurice Bellemare, a littéralement fait renaître de ses cendres.

Dans une cinquantaine de circonscriptions du Québec, en effet, l'Union nationale a joué un rôle important sinon décisif dans le renversement du gouvernement libéral. Certes, avec une douzaine de députés et un peu moins de 20% des suffrages, l'UN est encore loin de sa députation de 1970, qui lui avait permis d'être l'opposition officielle. Mais cette fois, elle est dans une période de lutte et de reconquête. Non seulement peut-elle rivaliser avec les libéraux dans l'exploitation du mécontentement que tout parti d'opposition ne manque pas de faire, mais elle pourra aspirer autant qu'eux à défendre l'option fédérale que la majorité des Québécois refusent encore de troquer contre la souveraineté de leur province.

Certes, une partie de la remontée de l'Union nationale dans la faveur popu-

laire s'explique par le rejet dont le Parti libéral a été l'objet dans la communauté anglophone et chez les autres minorités ethniques ulcérées, par l'application de la loi 22 dans les écoles de la région métropolitaine. Cela peut sembler paradoxal pour le grand parti nationaliste que fut l'Union nationale, mais n'est pas contradictoire avec les appuis qu'il recut des électeurs anglophones de province sous Maurice Duplessis. Au moment où même le PQ fait de modestes progrès dans cet électoral à Montréal comme en province, la percée de l'Union nationale dans le West-Island prend également une signification peut-être durable.

Sans le bombardement hystérique de dernière heure dont l'électorat non francophone fut spécialement l'objet et la victime de la part de la propagande libérale, son choix, sans s'aligner sur les grands courants du Québec, aurait à tout le moins été plus révélateur de ses tendances prochaines. Mais déjà il a fini d'être la chose inconditionnelle du Parti libéral; si le PLQ y détient encore la quasi-totalité des sièges, parfois grâce à une division des voix entre les autres partis, il n'y récolte plus l'appui massif des dernières élections. En fait l'UN a conquis Pointe-Claire dans le Lakeshore et s'est classée deuxième dans cinq autres circonscriptions de l'ouest de l'île de Montréal.

On ne peut prédire que les libéraux, même s'ils faiblissent à Ottawa presque autant qu'à Québec, cesseront d'offrir un choix crédible aux électeurs anglophones et francophones ni que, chez les fédéralistes, l'Union nationale les supplantera au prochain scrutin provincial, comme les conservateurs de Joe Clark tenteront de le faire à l'élection fédérale qui s'en vient. Mais cette hypothèse ne saurait plus être écartée. En tout cas, les citoyens du West-Island et des circonscriptions apparentées ont montré qu'ils n'avaient guère le goût d'un "parti des Anglais" et la prochaine fois, autant que le Parti libéral qui détient chez eux la moitié de ses députés, l'Union nationale représentera un véhicule politique non négligeable.

D'ici là, certes, la situation politique dans l'île pourra changer. Sans qu'il soit besoin de référendum, en effet, le gouvernement Lévesque pourra s'attaquer aux abîmes qui ont sérieusement détérioré le climat social dans ces minorités, notamment la langue de l'enseignement, l'accroissement des taxes municipales, l'insécurité scolaire, et

les raideurs et erreurs qui ont caractérisé, là aussi, les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales. "Un vrai gouvernement" à Québec pourrait transformer le paysage social à l'ouest du boulevard Saint-Laurent autant qu'on l'espère à l'est! Mais pour peu que le PQ s'enlise dans les frontières qui furent fatales au gouvernement Bertrand et au gouvernement Bourassa, Rodrigue Biron n'aurait guère de difficulté à trouver dans le West-Island des candidats unionistes capables de battre un Noël Saint-Germain, un Fernand Lalonde, un Bryce Mackasey ou un George Sprague.

En tout cas, ce n'est pas avec des vétérans fédéraux que le Parti libéral du Québec va pouvoir se maintenir et se rajourner entre ces deux forces neuves, ambiguës et typiquement "québécoises" que sont le PQ et l'UN. A moins d'une réforme électorale qui introduise un élément de la proportionnelle à l'Assemblée nationale, les libéraux pourraient donc faire les frais d'un retour au bipartisme. Le deuxième parti serait alors l'Union nationale.

Des poussières pour les tiers partis

Après avoir enterré l'Union nationale qui vient pourtant de connaître la remontée que l'on sait, il faudrait être téméraire pour annoncer la fin prochaine du Crédit social comme parti et comme force politique régionale au Québec. Il est cependant significatif que M. Camil Samson n'ait pu retenir nombre de ses vedettes et organisateurs qui ont réintégré les rangs de la nouvelle Union nationale. Ce déclin ne saurait que s'accroître désormais avec la concurrence que ne manquent pas de lui livrer les deux grands vainqueurs du 15 novembre, le Parti québécois et l'UN.

La victoire du chef créditiste ne laisse pas de doute dans Rouyn-Noranda, encore qu'il la doive à une division des votes entre ses trois adversaires. Plus chanceux que l'ancien chef de l'UN, M. Gabriel Loubier, qui

Lettre ouverte au général Pinochet

Une visite avortée au Chili

ANDREW BREWIN, LOUIS DUCLOS et DAVID MACDONALD

■ Les auteurs de cette lettre ouverte au général Pinochet sont tous trois députés à la Chambre des Communes. M. Brewin est député néo-démocrate de Toronto-Greenwood; M. Louis Duclos est député libéral de Montmorency; M. David Macdonald est député progressiste-conservateur de Egmont, Ile-du-Prince-Edouard.

Son Excellence le Général Augusto Pinochet Ugarte, Président de la République du Chili,

Nous aurions souhaité vous écrire dès le lendemain de notre visite avortée dans votre pays à la fin de septembre dernier mais des séjours subséquents en Argentine et en Uruguay nous ont empêchés de le faire avant aujourd'hui.

Vous vous souviendrez sans doute, M. le président, que nous avions formellement informé votre gouvernement par l'entremise de l'Ambassade du Canada à Santiago de notre projet de séjour au Chili. Nous avions aussi par la même occasion sollicité des rencontres avec les autorités concernées afin de leur faire part des vives inquiétudes suscitées au Canada par la situation prévalant dans votre pays relativement au respect des droits de l'homme et de connaître les vues de votre gouvernement à ce sujet.

Aussi, c'est avec étonnement que nous avons appris votre décision de nous nier l'accès au territoire national du Chili. Notre étonnement se fit d'ailleurs encore plus grand quand on nous fit part quelques jours plus tard que la presse chilienne elle-même avait annoncé le 27 septembre notre arrivée à Santiago pour le lendemain et la tenue, au cours des jours suivants, d'entretiens avec votre Ministre de la Justice et le Président de la Cour Suprême de votre pays. Peut-être vous serait-il possible de nous communiquer les raisons de cette volte-face soudaine de la part de votre gouvernement!

Par ailleurs, nous vous soulignons, M. le président, que nous appartenons à trois formations politiques différentes qui lors des dernières élections générales avaient obtenu au total 95% des suffrages exprimés par le peuple canadien. Il va sans dire que le manque d'égards de votre gouvernement à notre endroit a été passablement mal accueilli par l'opinion publique canadienne et que les relations entre nos deux pays ne manqueraient pas d'en souffrir.

Nous voudrions aussi vous dire notre profonde déception devant les commentaires que vous vous êtes permis sur notre projet de visite lors d'une conférence de presse que vous avez tenue à la suite de cette affaire. Il nous semble en effet indigne de la part d'un chef d'Etat d'ironiser aussi bêtement que vous l'avez fait sur une question aussi grave que la violation des droits de l'homme.

D'autre part, vos remarques à cette occasion ont aussi mis en lumière votre ignorance du fonctionnement des institutions politiques propres au régime démocratique canadien. Il est vrai que vous n'avez sans doute pas l'habitude de vous embarrasser de considérations telles que l'indépendance des pouvoirs législatif ou judiciaire par rapport au pouvoir exécutif. Il n'est donc pas surprenant que vous ayez cru pouvoir justifier votre décision en prétendant que nos représentations auraient tout aussi bien pu être faites par le gouvernement du Canada via son Ambassade à Santiago.

Quoi qu'il en soit, le manque de civilité dont vous et votre gouvernement avez fait preuve à notre égard à cette occasion nous amène à conclure que la junte militaire que vous dirigez craignait sans doute que nous constations sur les lieux la véracité des violations des droits de l'homme dont elle se rend coupable depuis septembre 1973 et que la Commission des Droits de l'homme des Nations unies dénonçait encore récemment. Ottawa, le 4 novembre 1976

lettres au DEVOIR

L'inanité de l'alliance entre le pot de fer et le pot de terre

Docteur Balfour Mount, Directeur de l'Unité palliative, Hôpital Royal Victoria.

Depuis plusieurs mois, étant donné l'intérêt que je porte professionnellement aux problèmes de la qualité de vie des gens atteints de cancer en phase terminale, je m'étais inscrite au congrès que vous organisez, avec d'autres de l'université McGill, sur le sujet.

On m'avait dit: l'université McGill comprend maintenant les problèmes linguistiques du Québec: après toutes les revendications des Québécois visant à faire plus large la part du français dans toutes les sphères d'activités humaines, après la loi fédérale sur les langues officielles, surtout, après la loi 22, j'étais convaincue que la pratique de l'interprétation simultanée était acquise à "votre" congrès qui réunissait pourtant des gens de divers pays. Je me faisais trahissement illusion car, aussitôt arrivées, les francophones dont j'étais, ont reçu leur gifle habituelle: c'est-à-dire, des assises unilingues anglaises.

A la séance d'ouverture, on nous offrit naturellement des excuses polies, strictement pour la

forme (vous êtes toujours si correct et si soucieux des bienséances) puis on se comporta comme si le congrès s'était déroulé en n'importe quelle ville américaine. En pratique, ce fut la négation totale du fait français. Mais, me direz-vous, il y avait si peu de parlants français d'inscrits et la traduction simultanée aurait coûté si cher, n'est-ce pas? Pourtant à l'université de Montréal à une réunion analogue, des praticiens de service social en milieu de santé, soit une centaine de participants dont à peine 10% d'anglophones, nous nous étions fait un devoir de leur offrir la traduction simultanée... plutôt que des excuses.

Mais tous ne sont pas aussi naïfs que moi, et beaucoup ont compris depuis longtemps qu'il n'est plus pur séparatiste qu'un anglophone québécois.

Reconnaissons que c'était une façon fort habile d'exclure à l'avance bon nombre de francophones. Quant à ceux qui, malgré tout, se sont présentés chez vous, une table "française" leur était réservée, sans doute, pour les empêcher de déranger "les gens sérieux", les interlocuteurs valables.

Mais j'aurais mauvaise grâce de laisser entendre qu'on avait créé à dessein un tout petit ghetto francophone: le portier de l'hôtel, la préposée au vestiaire, les garçons de table et le surveillant du stationnement témoignaient de la présence française à ce congrès. Néanmoins, j'aurais été en lieu de croire que des sommités telles Saunders et Kahler Ross auraient mérité qu'on leur accordât un plus grand roulement par le truchement de la traduction simultanée.

Finalement, rien n'est changé pour vous sur le plan linguistique. On se sent reporté aux années cinquante. On ne peut même plus bercer d'illusions sur votre bonne volonté et votre coopération. Sachez bien qu'un peu d'égard pour la langue française n'aurait pas réglé tous les problèmes, loin de là. Ils nous auraient peut-être semblé moins aigus. La réunion à laquelle j'ai assisté en milieu anglophone n'aura pas été inutile, en ce sens qu'elle nous a montré toute l'inanité de l'alliance entre le pot de fer et le pot de terre.

Margaret FARLEY, c.s., Service Social, Montréal, le 11 novembre 1976.

Connaissez-vous les Amis de l'Arche?

Lorsqu'on a rencontré Lanza Del Vasto une première fois, on ne peut plus l'oublier, tant la vérité de la personne paraît à travers le personnage. Le regard qu'il pose sur vous, empreint de bienveillance, va droit au cœur. Ses paroles peuvent heurter nos convictions, nos certitudes morales et intellectuelles, nos habitudes de vie. Elles peuvent au contraire trouver chez vous spontanément résonance et accueil. Son habit peut nous surprendre, son style de

vie nous ébahir ou nous irriter. Mais jamais il ne laisse indifférents ceux qui l'ont une fois approché.

Il en est sans doute ainsi des Maîtres, des Saints et des Saints. C'est la Sagesse de ses propos et de sa vie qui frappe d'abord et retient ceux qui savent la reconnaître en lui.

C'est pourquoi les nombreux amis du Québec ont invité Lanza Del Vasto à rencontrer les Québécois à travers la Province: Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Shawinigan, Québec et le Bas St-Laurent.

Pour s'informer sur les activités de Lanza Del Vasto au Québec et sur le Mouvement de l'Arche, contacter

Matilde Francoeur 1-795-3328
M. J. Baudaux 277-9509
Denise M. 634-2968
Les Amis de l'Arche de Montréal
Montréal, novembre 1976

Le Parti québécois et les silencieux

Et vous, les silencieux, les Canadiens de seconde zone... vous qui voyez non sans une certaine appréhension venir ce jour de la délivrance fictive préconisée par les Séparatistes, comment allez-vous réagir, en prévision de ce cataclysme provincial?

Nul doute que le gros bon sens des silencieux québécois va encore avoir raison en 1976 de la politique aléatoire du PQ pour voter massivement contre la séparation du Québec. Qu'on le veuille ou non, et qu'on l'interprète chacun à sa façon, les Séparatistes viennent de recevoir un coup fustige de la part de Louis Laberge, lequel s'est prononcé nettement et publiquement en leur faveur.

Vous voyez ça d'ici, l'un des grands fossyeurs de la nation, l'homme des grèves à outrance, venir épauler publiquement René Lévesque dans sa campagne démoralisatrice du peuple québécois! Dis-moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es! D'autant plus que cette alliance pue le communisme à cent lieues à la ronde.

Non, Messieurs les Péquistes, vous ne passerez pas... L'opinion des Silencieux est faite maintenant, car ils ont compris dans quel

sentier sinueux vous voulez les conduire, appuyés dans votre campagne à l'eau de rose, par un des principaux chefs syndicaux.

En conséquence, les Silencieux répondront: NON par un vote réproubatrice contre le SÉPARATISME. Les Silencieux qui forment la couche la plus nombreuse de l'épargne canadienne, ne veulent pas voir leur monnaie démonétisée, ni leur maison devenir la propriété d'un État comme-démo-séparatiste, pas plus que la terre qu'ils cultivent, etc. l'enjeu d'une victoire péquiste. C'est ce qui se produirait dans l'éventualité du SÉPARATISME au pouvoir.

Il est d'autant plus regrettable que des hommes de la trempe de Messieurs Jacques-Yvan Morin, Jacques Parizeau et Camille Laurin, tous trois d'une réputation et d'une honorabilité incontestables, se soient embarqués dans la même galère, en devenant complices et collaborateurs des fossyeurs du pays.

A cette pensée, pour ces hommes de haute valeur, une rougeur au front me monte en me remémorant ces quelques vers de notre hymne national: "Il est né d'une race fière, béni fut son berceau..."

Ce même berceau est devenu pour ces hommes de haute valeur, je le répète, une simple barque qui prend l'eau, laquelle ira s'échouer au soir du 15 novembre, sur l'écueil de la désillusion.

Silencieux du Québec, debout, et la main dans la main, tous ensemble allons voter afin que nous puissions continuer à vivre de prospères et lumineux lendemains dans un Québec fédéraliste.

H. BEAUDET-HENRYVONNE
St-Césaire, P.Q., le 8 novembre 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste ordinaire sur demande. Courrier de deuxième classe enregistrement numéro 0858. Répât légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refréner tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fleau sans repos." — Épître de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 ans JC)

"J'ai ouvert devant toi une porte que nul ne peut fermer" — Apocalypse 3,8

des idées

des événements

des hommes

Le premier message du nouveau premier ministre-élu

“Nous sommes décidés à faire toutes les réformes et tous les progrès possibles, mais sans improvisation ni précipitation”

Je l'ai dit hier soir et ça me frappe encore davantage aujourd'hui quand j'y repense. Je n'ai jamais été aussi fier d'être Québécois que devant ce sursaut qui était, je crois, si sain et si fort. En ce lendemain de la veille qui est tout rempli de l'attente du lendemain évidemment, cette fierté n'est sûrement pas l'affaire d'un parti exclusivement.

Il y a trop de centaines de milliers de Québécois qui l'ont partagée hier en votant et que je remercie à nouveau de la confiance qu'ils nous ont manifestée mais on me permettra d'insister brièvement sur l'extraordinaire accomplissement que représente cette victoire pour les militants et les membres du Parti québécois et aussi pour les candidats élus ou défaits qui ont encadré si admirablement la campagne qui vient de se terminer.

Cette dizaine d'années si remplie, ces étapes si laborieuses, ça peut paraître court maintenant qu'on en voit le résultat — et le fait est que comme transition politique jusqu'aux perspectives qui peuvent s'ouvrir maintenant, c'est l'une des plus rapide et des plus dynamiques qu'on ait jamais vues où que ce soit. Il n'en demeure pas moins que pour des centaines et des centaines de convaincus, et je le sais mieux que quiconque, cette dizaine d'années seulement a contenu un poids que je n'arrive pas à calculer de tenacité, de dévouement, de stratégie et je crois qu'on a le droit de dire aujourd'hui que jamais tant d'efforts n'auront donné un tel résultat tout compte fait en si peu de temps.

Mais maintenant, il faut tout de suite ajouter que ce n'est pas fini. En effet, jamais aucun parti n'aura assumé au Québec un gouvernement qui se soit donné d'avance des responsabilités aussi précises

et aussi lourdes et le devoir sacré de les remplir avec toute l'honnêteté et tout l'acharnement qui lui seront possibles. Il y a en effet des mandats, des mandats exigeants comme jamais et non moins clairs que nous avons recherchés et qu'on nous a confiés hier.

D'abord ce scrutin de changement a tenu compte des garanties que donnait notre insistance inlassable sur le financement populaire et démocratique de l'action politique qui doit nous vouer à sortir enfin la politique des coulisses où elle se cache trop souvent et à donner à l'administration des affaires publiques et surtout des fonds publics un souci pour toute l'intégrité et toute l'impeccabilité qu'il sera humainement possible d'y installer et d'y installer de façon permanente pour déraciner certaines habitudes qui nous ont coûté trop cher.

Ce scrutin de changement a tenu compte aussi de notre engagement à gouverner comme il convient, c'est-à-dire à redonner à l'État québécois un leadership et ce qu'on appelle la vision, c'est-à-dire un sens de la perspective suffisant pour qu'on sache et qu'on sente tous ensemble qu'il y a au Québec un élan qui va vers l'avenir avec confiance et avec succès. Plus immédiatement bien sûr, ce scrutin nous demande d'urgence de voir clair dans la situation financière, dans l'état du budget, de mettre un frein, partout où on le trouvera, au gaspillage qui nous a dangereusement emportés ces dernières années et puis le plus vite possible de réorienter toutes nos ressources et toutes nos énergies disponibles vers les besoins sociaux et économiques les plus importants et les plus pressants.

Il s'agit par exemple et d'abord de penser à un développement économique qu'il

faut trouver le moyen d'accélérer — je peux même dire de faire repartir en ce moment — sans exclure les autres qui acceptent d'y participer en nous respectant mais en tâchant aussi et sans faire davantage d'y engager d'abord notre potentiel à nous, nos ressources à nous, toutes nos capacités de talents, de travail et de persévérance, aussi bien par exemple dans l'urgence relance de notre agriculture et dans le soutien constant de nos entreprises qui l'une et l'autre ont été terriblement négligées depuis quelque temps.

De même aussi, dans les secteurs également essentiels, qui sont en fait ce qu'on veut dire en grande partie quand on parle de la qualité de la vie dans une société et où il y a beaucoup de problèmes comme on sait, des problèmes urgents, de réorientation, de reprise, je pourrais dire de correction du climat dans la santé, dans l'éducation et forcément bien sûr dans le logement.

Et dans tout ça, je crois, il n'y a rien qui soit susceptible d'inquiéter, encore moins d'effrayer au contraire, même ceux qui n'étaient pas d'accord avec nous, et à ce propos, je voudrais remercier la plupart des porte-parole de ces milieux économiques et financiers surtout qui normalement, on pourrait dire même d'instinct, voient avec appréhension des changements comme celui d'hier. Je voudrais au nom de l'ensemble de la population québécoise les remercier pour le bon sens et la mesure dont la plupart ont fait preuve ces dernières semaines et encore hier soir. Pour eux comme pour nos adversaires qui sont nos concitoyens québécois pour nos autres concitoyens du reste du Canada et pour nos amis ailleurs dans le

monde, et il y en a beaucoup, je tiens à répéter simplement que nous sommes et que nous demeurons profondément respectueux de la démocratie. On ne devrait pas avoir besoin de le dire mais le Parti québécois a été tellement caricaturé qu'il n'est pas inopportun de le souligner et de rappeler que nous sommes le parti avec ses qualités comme ses défauts le plus authentiquement démocratique qui ait jamais vu le jour et grandi au Québec. Je voudrais répéter aussi simplement que nous sommes décidés à faire toutes les réformes et tous les progrès possibles mais sans improvisation ni précipitation. J'espère qu'on sera capable de le faire avec la plus complète concertation qui se puisse imaginer. Je voudrais évidemment répéter que nous tenons à l'amitié et aux bonnes relations avec tous, à commencer par nos partenaires canadiens qui verront peut-être avant longtemps, comme nous, si nous y arrivons, que notre option, celle que tout le monde connaît, peut promettre éventuellement et peut-être bientôt un nouveau partenariat bien meilleur que ce que nous vivons depuis trop longtemps. Là-dessus, je voudrais de nouveau remercier rapidement M. Bourassa pour la façon très digne et très courageuse dont il a accepté ce qui était évidemment une défaite très douloureuse hier soir et aussi pour les propos positifs et éminemment responsables qu'il a tenus à ce moment-là. Je voudrais dire aussi que je remercie M. Biron avec qui j'ai parlé comme à M. Bourassa ce matin, pour les propos qu'il a exprimés hier soir et je le félicite aussi pour la campagne qu'il a faite et qui a réussi à ranimer quand même les racines évidemment encore très authentiques de l'Union Nationale dans plusieurs de nos régions.

par
RENÉ LÉVESQUE

■ Tenant hier après-midi sa première conférence de presse depuis la victoire du Parti québécois lundi soir, M. René Lévesque, nouveau premier ministre-élu du Québec, a fait précéder ses réponses aux questions des journalistes d'une déclaration liminaire dans laquelle il a défini ses intentions majeures au moment où il s'apprête à prendre en mains la direction des affaires du Québec. Voici le texte presque intégral de ce premier message de M. Lévesque. Ce texte a été reconstitué au Devoir à partir d'un enregistrement de la déclaration de M. Lévesque.

Et maintenant, je voudrais ajouter aussi que j'ai pris connaissance, j'ai noté les propos qui ont été tenus hier successivement par M. Clark et M. Trudeau à Ottawa. Ces propos ont d'ailleurs commencé par noter très naturellement qu'on allait, qu'il n'était pas question de faire autrement, qu'on allait respecter la décision qui venait d'être prise par l'électorat québécois. Je pense que devant un processus aussi clairement démocratique, toute autre réaction aurait été impensable. A propos de ce qu'a dit M. Trudeau, je voudrais ajouter ceci. Je crois que c'est, sauf erreur, la première fois de mémoire d'homme en tout cas, qu'un premier ministre fédéral donne une réaction comme ça sur les écrans à quelques minutes d'avis à propos d'une élection provinciale. Maintenant au-delà de l'engagement très normal qu'il a pris de continuer à faire fonctionner si vous voulez l'administration fédérale en ce qui concerne le Québec dans le régime actuel de façon normale, et au-delà du rappel qu'il s'est permis et sauf tout mon respect, c'était un rappel superflu, de l'engagement que nous avons pris de tenir un référendum sur l'avenir national des Québécois, au-delà de ça, je crois qu'on pouvait voir dans ses propos la reconnaissance voire d'un fait évident. Le Québec a tourné hier une page de son histoire pour en ouvrir un nouveau chapitre.

Il s'agit, nous l'avons dit et redit et je le répète, de ne jamais prétendre écrire ce chapitre sans l'accord clair, explicite et démocratique de la majorité des Québécois consultés sur ce projet fondamental de la souveraineté. Le jour venu, si nous vous trouvons d'accord là-dessus, il s'agira tout autant d'y parvenir en amitié et plus encore en nouvelle association d'égal à égal avec le reste du Canada, c'est ce que nous promettrons, j'en suis convaincu, des liens plus féconds et sûrement plus développés que ce qui existe présentement. Mais en attendant que ces questions mûrissent, qu'on puisse en débattre avec toute la sérénité et la maturité requises, on va tâcher de remplir le mieux possible le mandat indiscutable que les électeurs ont confié hier au Parti québécois, celui d'être pour le Québec, dans des conditions de grand espoir mais aussi de grandes difficultés, un gouvernement provincial intègre, efficace et humain, un gouvernement qui ne déçoit surtout pas ceux qui en ont le plus besoin, un gouvernement qui soit aussi vraiment celui de tous les Québécois de toutes les régions, de tous les milieux et de toutes les origines. Il y a de la place chez nous et une place qui doit être non seulement juste mais également chaleureuse pour tous ceux qui habitent, et qui animent et qui aiment le Québec. Rien de tout cela ne va être facile, c'est sûr et d'ailleurs c'est à l'usage seulement qu'on pourra en faire la preuve concrètement, jour après jour, et le rendre convaincant. Mais en attendant ce test, je crois pouvoir demander en terminant et espérer pour le nouveau gouvernement cette confiance conditionnelle qu'on appelle la chance au coureur et qu'on accorde normalement à tous ceux qui commencent.

dans tous nos esprits, c'est l'économie. Et je me réjouis de constater que l'honorable député commence lui aussi à comprendre l'importance de cette question.

Trudeau aux Communes

“Nous n'entendons négocier aucune forme de séparatisme avec quelque province”

M. Joe Clark, chef de l'Opposition officielle: M. l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre et je veux souligner d'abord un sentiment partagé, je pense, par tous les Partis représentés dans cette chambre, à savoir que l'élection d'hier au Québec a consisté essentiellement en un vote des citoyens de cette province pour changer leur gouvernement suivant les principes démocratiques. Mais à la suite des appels lancés hier soir par le chef du parti du premier ministre au Québec, invitant la communauté économique à rester calme, l'honorable premier ministre voudra-t-il informer la Chambre des mesures qu'il a prises ou qu'il entend prendre pour s'assurer que cet important message atteindra les investisseurs au Canada et à l'étranger?

M. Trudeau: Je suis assuré que la déclaration que j'ai faite hier soir et que je suis volontiers disposé à répéter aujourd'hui indique clairement que ce gouvernement est voué à un Canada inséparable, un Canada qui est indivisible. Et nous n'avons qu'un seul mandat: celui de gouverner tout le pays, y compris le Québec.

Des députés: Bravo, bravo.
M. Trudeau: Quelles que soient les inquiétudes financières auxquelles le Chef de l'opposition a voulu faire allusion, il devrait savoir que tel continuera d'être notre mandat et que nous n'entendons né-

■ Le résultat de l'élection de lundi au Québec a donné lieu aux Communes dès hier, comme il fallait s'y attendre, à des questions de MM. Joe Clark et Ed Broadbent à l'adresse du premier ministre Trudeau. Au cours de l'échange de vues qu'ont provoqué ces questions, M. Trudeau a notamment déclaré que son gouvernement était voué à l'idéal d'un Canada inséparable, d'un Canada indivisible. Voici des extraits des propos échangés entre MM. Clark, Broadbent et Trudeau.

gocier aucune forme de séparatisme avec quelque province.
Des députés: Bravo, bravo.

M. Clark: Je dois donc comprendre que le premier ministre ne projette pas de prendre et n'a pris à l'heure actuelle aucune mesure spéciale en vue de faire face à l'inquiétude au sujet des investissements qu'a exprimée hier soir le leader de son Parti dans la province de Québec. Si le premier ministre devait décider qu'il est nécessaire, au nom de son gouvernement, de prendre des mesures de cette nature, voudrait-il nous faire savoir si, à la lumière du changement de gouvernement survenu à Québec, il existe une intention quelconque de reviser l'échéancier de la rencontre des premiers ministres qui est prévue pour le mois prochain?

M. Trudeau: En ce qui touche la première partie de la question, je crois que la meilleure façon d'assurer qu'il n'y aura pas de réaction de panique, c'est de s'abstenir de suppositions gratuites à ce sujet et d'éviter de poser des questions hypothétiques comme vient de le faire le Chef de l'Opposition.

Des membres: Bravo, bravo.
M. Trudeau: J'ai défini la base sur laquelle fonctionnera le gouvernement fédéral. En ce qui concerne la seconde partie de la question, j'ai déjà écrit, comme c'est l'usage, au premier ministre élu, lui indiquant que nous projetons de tenir la conférence des premiers ministres à la mi-décembre mais que je lui écrirai, ainsi qu'aux autres premiers ministres, pour discuter l'ordre du jour précis de cette réunion.

M. Clark: Je veux simplement attirer l'attention du premier ministre sur le fait que l'inquiétude à laquelle j'ai fait allusion a été évoquée par le chef de son parti dans la province de Québec.

Des députés: Bravo, bravo.
M. Clark: Si le premier ministre considère que cette question est hypothétique, il pourrait peut-être en parler avec le chef de son parti au Québec.

M. Fairweather: Ou encore, il pourrait

demander à Lalonde d'en parler à Brontman.

M. Clark: Est-ce l'intention du premier ministre de prendre les devants en rencontrant le nouveau premier ministre du Québec avant la rencontre des chefs de gouvernement?

M. Trudeau: Bien, je ne me suis pas encore arrêté à cette possibilité, mais si le premier ministre élu du Québec veut me rencontrer, je serai naturellement heureux de le rencontrer sur la base que j'ai déjà définie. En ce qui touche la partie qui a servi de préface à la question de l'honorable député, je n'avais pas compris qu'elle servait de prétexte au chef de l'Opposition pour citer celui qu'il dit être le chef de mon parti au Québec. Lui-même n'a évidemment pas de leader de son parti au Québec.

Des députés: Bravo, bravo.

Le leader du Parti néo-démocrate, Ed Broadbent: M. l'Orateur, j'ai aussi une question pour le premier ministre. Vu que le gouvernement libéral de la province de Québec a été battu précisément pour avoir ignoré des problèmes fondamentaux et réels comme le taux de chômage de 10% dans cette province, et vu que le gouvernement national qui siège à Ottawa a suivi exactement la même sorte de politiques au plan national, je voudrais demander au premier ministre si cette élection, et les implications réelles et sérieuses qu'elle comporte, l'ont amené, lui et ses collègues, à repenser la nuit dernière la situation du chômage en particulier, de telle manière que le premier ministre puisse maintenant assurer la Chambre que son gouvernement présentera aux députés avant le congé de Noël un budget annonçant un programme de plein emploi.

M. Trudeau: M. l'Orateur, je n'accepte pas les prémisses de la question. Si ces prémisses étaient justes, il serait difficile d'expliquer pourquoi le Parti néo-démocrate n'a jamais fait mieux au Québec qu'il ne l'a fait. M. le député a sûrement besoin de communiquer avec les membres du NPD au Québec.

M. Broadbent: C'est précisément ce genre d'attitude, M. l'Orateur qui a défait un homme nommé Bourassa. Il nous reste encore deux ans à faire, peut-être. Comme le chômage s'est tenu à une moyenne nationale de 7% depuis plus de 19 mois et qu'il dépasse 10% dans la province de Québec, et comme nous devons avoir une conférence des premiers ministres au début de décembre, je voudrais demander au premier ministre s'il accepterait de se mettre en contact avec les premiers ministres des provinces, y compris le nouveau premier ministre du Québec qui veut faire quelque chose au sujet des problèmes réels des gens de sa province et inscrire à l'ordre du jour de cette conférence une discussion sur le plein emploi à l'occasion de laquelle le premier ministre fera montre de leadership et cherchera à s'assurer de l'appui des premiers ministres des provinces pour s'occuper de ce problème urgent?

M. Trudeau: Eh bien, M. l'Orateur, j'ai déjà indiqué précédemment que je communiquerai avec les provinces afin de connaître les sujets que je voudrais voir inscrits à l'ordre du jour. Il est évident qu'un sujet occupe une place capitale

Aux États-Unis, tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert les destinations américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Il y a, par exemple, trois vols quotidiens sans escale vers Chicago. De plus, le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et une place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion ou de fin de semaine? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion et de fin de semaine.

**Dallas/
Fort Worth
et Houston**

- Un vol le matin, le samedi et le dimanche en 727
- Via Toronto, un vol tous les jours de la semaine

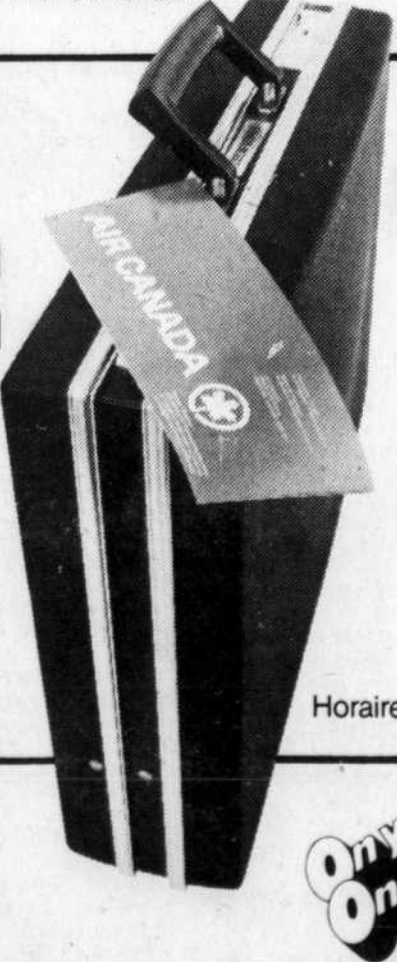
Chicago

- Trois vols quotidiens; tous sans escale; deux le matin dont un en 727 un l'après-midi en 727

Los Angeles

- Deux vols quotidiens en L1011 avec cinéma: un le matin et un l'après-midi

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976.



Only va?
Only va!

AIR CANADA



VACANCES

pour NOËL
et DÉBUT
ANNÉE

pour
l'EUROPE
les ILES du SOLEIL
le MEXIQUE
et CUBA
consultez

SETA VOYAGES
Tél. 861-3906

Permis 50291

**SPUQ / Syndicat des Professeurs de
l'Université du Québec à Montréal**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La prochaine assemblée générale du Syndicat des Professeurs de l'UQAM (SPUQ-CSN) aura lieu:

le vendredi 19 novembre 1976,
à la salle 100 du Centre St-Pierre Apôtre,
1212 rue Panet,
à 14 heures.

L'ordre du jour proposé est le suivant:

- 1) Information
- 2) État de la négociation
- 3) Appui à la négociation
- 4) Chargés de cours
- 5) Divers.

Le secrétaire du SPUQ

faits saillants

Suite de la première page

provinciale des ministres des Finances, prévue pour la fin de novembre.

Au sujet du projet de rapatriement de la Constitution canadienne, la nouvelle équipe compte "agir en continuité avec la politique des gouvernements québécois antérieurs". Ce dossier, qui sera examiné en conseil des ministres, sera probablement confié à M. Jacques-Yvan Morin "qui a des idées là-dessus".

Il y aura lieu d'assurer par des lois l'ouverture à l'œil du public du financement des partis: les principes défendus par le PQ au sujet du financement de l'action politique seront assurés par des lois.

"Sans faire des grandes enquêtes spectaculaires", un gouvernement du PQ se propose d'aller "au fond de l'affaire" des Jeux olympiques. Des choses comme celle de la Société des alcools du Québec et le patronage devront "disparaître".

Le problème de la Loi 22 sera examiné en conseil des ministres: une révision complète du chapitre V sera entreprise; des changements "substantiels et fondamentaux" seront apportés; les tests d'aptitude linguistique seront abolis.

Le nouveau premier ministre compte établir des rapports réguliers avec la presse qu'il convoquera en conférence au moins une fois par mois.

Tout en précisant que les centrales syndicales "ne sont pas des instruments du Parti québécois", M. Lévesque envisage d'établir des relations "amicales" avec les syndicats dont le rôle sera "utile".

Le prochain gouvernement veut faire "toutes les réformes et tous les progrès possibles mais sans improvisation ni précipitation" et avec "la plus complète concertation".

M. Lévesque a répété à quelques reprises que son gouvernement entend établir de bonnes relations avec tous les Québécois, sans égard aux origines et à la langue.

secrétaire général du Conseil exécutif, M. Guy Coulombe, et le directeur de cabinet du chef de l'Opposition, M. Louis Bernard. Dans une dizaine de jours au plus, l'opération sera terminée. L'Assemblée nationale ne sera convoquée qu'en début de l'année 1977, "après les fêtes", précise M. Lévesque qui n'exclut pas, toutefois, une session précipitée si les circonstances devaient l'exiger.

M. Lévesque n'annonce pas de "grandes enquêtes spectaculaires", comme celle que M. Jean Lesage avait confiée au juge Elie Salvas sur l'administration de l'Union nationale en 1960. Mais, au sujet des Jeux olympiques, le PQ avait déjà réclamé une enquête. Il se propose par conséquent d'aller "au fond de cette affaire".

De même, au sujet du financement démocratique de l'action politique des partis, le président du PQ promet que seront mis en œuvre par des lois les grands principes qu'il défend depuis si longtemps. Les affaires de patronage, comme celle de la SAQ, devront disparaître.

Au sujet de la Loi 22, le prochain gouvernement est résolu à réviser en profondeur le chapitre V touchant la langue de l'enseignement. Il est dès à présent assuré que les tests linguistiques seront abolis. D'autres modifications pourraient être apportées à la Loi.

Pour finir, M. Lévesque se propose — avec le concours d'un Cabinet qu'il ne lui sera pas facile de constituer puisqu'il aura l'embarras du choix dans son "bosquet" — de remplir au mieux "le mandat indiscutable que les électeurs ont confié hier au Parti québécois, celui d'être pour le Québec, dans des conditions de grand espoir mais aussi de grandes difficultés, un gouvernement provincial intègre, efficace et humain (...) gouvernement de tous les Québécois, de toutes les régions, de tous les milieux et de toutes les origines...".

Rien de tout cela, dit-il, ne sera facile.

CONSEIL

Le lourd ministère de l'Éducation irait comme un gant à un humaniste de la trempe du Dr Camille Laurin, député de Bourget et leader parlementaire du PQ de 1970 à 1973, et qui a repris son ancien poste lundi.

Le nouveau député de Chambly, le Dr Denis Lazure, n'a pas d'expérience parlementaire mais, psychiatre de profession, il possède une large expérience administrative dans le secteur hospitalier, et on le voit d'emblée — à la tête des Affaires sociales.

Avocat spécialisé en droit des consommateurs, ex-directeur général des ACEF, le nouveau député de Laporte, M. Pierre Marois, ira presque à coup sûr au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, tandis que le nouveau député de Fabre, M. Bernard Landry, pourrait se voir confier l'Immigration ou la Fonction publique.

MM. Rodrigue Tremblay, économiste et nouveau député de Gouin, et Guy Joron, député de Gouin de 1970 à 1973, élu lundi dans Mille-Îles, auront probablement chacun un ministère à vocation économique, par exemple, l'Industrie et Commerce et les Richesses naturelles.

Député de Saguenay depuis 1970, M. Lucien Lessard ira à l'Agriculture ou aux Terres et Forêts, l'autre ministère échoyant probablement à un nouveau-venu de l'une ou l'autre région périphérique. Car M. Lévesque devra puiser ailleurs qu'à Montréal et Québec pour former l'essentiel de son Cabinet.

Député de Lafontaine depuis 1970, M. Marcel Lévesque sera sûrement ministre, mais où? Ce pourrait être à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, à moins que ce ne soit aux Affaires municipales, qu'il a toujours suivies de près. Mais certains pensent que M. Jacques Couture élu dans Saint-Henri, adversaire redoutable du maire Drapeau en 1974, chassera plutôt les bottes du Dr Goldbloom.

Aux Communications et aux Affaires culturelles, M. Lévesque a le choix, notamment entre Mme Lise Payette, députée de Dorion, et MM. Claude Charbon, député de Saint-Jacques depuis 1970, et Pierre de Bellefeuille, qui vient de faire mordre la poussière à M. L'Allier dans Deux-Montagnes.

Comme on le voit, le nombre des "ministres" est déjà fort élevé dans la grande région de Montréal. Mais si M. Lévesque veut agrandir le cercle, il pourrait

regarder du côté de MM. Guy Bisailon (Sainte-Marie), Gilbert Paquette (Rosemont), Patrice Laplante (Bourassa), Guy Chevrete (Joliette-Montcalm), Elie Fallu (Terrebonne).

Des trois anciens députés de l'UN élus sous la bannière péquiste lundi, M. Jean-Guy Cardinal, de Prevost, ex-ministre de l'Éducation, a certes le plus de chances d'avoir un poste, peut-être celui de président de l'Assemblée nationale.

Dans la région de Québec, M. Lévesque peut faire appel, outre M. Morin, à MM. Louis O'Neill (Chauveau), Clément Richard (Montmorency), Denis de Bellevue (Charlesbourg), Richard Guay (Taschereau).

Au sud du Saint-Laurent, les plus "ministriables" semblent MM. Gilles Grégoire (Frontenac), ex-député créditiste à Ottawa, l'un des fondateurs du PQ dont il a d'ailleurs trouvé le nom, et Adrien Ouellette (Beauce-Nord), professeur et ex-maire de Saint-Joseph.

Du côté de la Mauricie, M. Denis Vaugeois, (Trois-Rivières), historien, éditeur et haut fonctionnaire, ou M. Marcel Gagnon, aviculteur qui a défait M. Normand Toupin dans Champlain, pourrait assurer une représentation régionale.

Vers le nord-ouest, il ne semble pas y avoir de "ministriable" à première vue, mais dans l'Outaouais, plus précisément dans Papineau, M. Lévesque a sous la main un psychopédagogue, M. Jean Alfred. Haïtien résidant au Québec depuis dix ans, il sera le premier à "mettre un peu de couleur" à l'Assemblée, comme il le dit lui-même avec humour.

Pour la première fois, le Cabinet ne comptera pas d'anglophones, le PQ n'en ayant pas fait élire un.

Par contre, le PQ a fait élire trois (ou peut-être même quatre) femmes, et au moins l'une d'entre elles, Mme Payette, sera ministre. Les journalistes sont d'ailleurs nombreux dans l'équipe gouvernementale: il n'y en a pas moins de sept, y compris le premier ministre lui-même. En revanche, il y a moins d'avocats, mais un grand nombre de professeurs et de syndicalistes.

D'autre part, il n'est pas assuré que M. Lévesque se donne des leçons de cabinet complet (entre 25 et 30 ministres). Il pourrait, à l'instar de M. Johnson en 1966, former un conseil plus léger, donnant deux ministères aux plus expérimentés et aux plus fiables, et s'accordant ainsi du répit pour mieux connaître ses nouveaux collègues, étudier leur rendement et leur persévérance.

Chose certaine, les nouveaux ministres n'auront pas le temps de prendre des vacances prolongées. En plus de se familiariser rapidement avec les dossiers, de prendre contact avec les fonctionnaires et de former leur cabinet personnel, ils devront préparer la première session de la nouvelle législature, qui débutera tôt en 1977. Ils devront aussi s'atteler à la confection du budget 1977-78, qui sera rendu public en mars ou avril.

D'autre part, en ce qui concerne l'Opposition officielle, il semble bien que MM. Raymond Garneau et Gérard-D. Lévesque, qui étaient ministres des Finances et des Affaires intergouvernementales, joueront un rôle de premier plan à l'Assemblée, ainsi que M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval, qui fut le président durant tout le régime Bourassa. Il sera aussi intéressant de suivre le travail des nouveaux-venus libéraux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, de l'Acadie, M. André Raynaud, d'Outremont, et M. Bryce Mackasey, de Notre-Dame-de-Grâce.

Pour le second, M. Rodrigue Biron, chef de l'UN, pourra compter sur la longue expérience de M. Maurice Bellemare, député de Johnson et doyen de l'Assemblée, où il siège depuis plus de vingt-cinq ans.

Il sera par ailleurs intéressant de suivre l'évolution de M. Fabien Roy, seul porte-parole élu du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette ayant même perdu son cautionnement de \$200 dans Outremont. L'ex-député créditiste, artisan malchanceux du regroupement de la "troisième force", n'avait pas d'adversaire de l'UN dans son comté et, en pleine campagne, il a "flirté" avec un vieil ami, M. Fernand Grenier, élu député de l'UN dans Mégantic-Compton. Plusieurs prévoient déjà que M. Roy, à plus ou moins brève échéance, se joindra à l'équipe de M. Biron.

Seul créditiste à l'Assemblée depuis la défection de M. Roy, l'an dernier, M. Camil Samson le sera encore dans le nouveau Parlement et il s'en porte fort bien: il n'a plus personne avec qui se quereller. Au total, à peine le tiers des 110 élus de lundi a de l'expérience parlementaire et les débats de la nouvelle Assemblée nationale susciteront le plus vif intérêt.

PIERRE E. TRUDEAU

tation au nouveau gouvernement élu au Québec. Cela correspondait au ton de la lettre expédiée hier par M. Trudeau à M. Lévesque, qui n'avait certes rien du compliment. Le chef du gouvernement canadien se contentait simplement de reconnaître la légitimité de la victoire péquiste et d'offrir sa collaboration "aux termes stricts de la Constitution et dans le cadre exclusif de la fédération canadienne". La missive a une douzaine de lignes et même pas une formule de politesse. Rencontrés au sortir de la Chambre, la plupart des députés libéraux respectaient la consigne et répétaient les déclarations déjà faites par M. Trudeau la veille. Le solliciteur général, M. Francis Fox, souligne que le PQ n'a rien d'autre qu'un "mandat pour maintenir le Québec dans la Confédération". M. Jean Chrétien, ministre de l'Industrie et du Commerce ne veut même pas parler maintenant de l'hypothèse du référendum et ne s'inquiète pas du fédéralisme "avant d'avoir vu leur position en décembre".

Un peu plus disert, Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications, laisse au moins percer ses sentiments. "Tressurprise et très déçue", elle se console un peu en voyant dans la victoire péquiste "due à l'insatisfaction devant l'administration du gouvernement sortant et à l'image 'rassurante' que M. Lévesque a réussi à se donner".

Mais il n'est pas question pour elle de déceler un rejet des "hommes du fédéral" dans les défaites de MM. Jean Marchand et Roland Comtois, qui avaient quitté leur siège aux Communes pour prêter main forte à la formation libérale provinciale. "Ils sont passés dans la vague", selon elle, et elle prédit même que la population aura une contre-réaction et donnera son appui aux libéraux fédéraux lors de la prochaine élection canadienne. Le député de Rosemont, M. Serge Joyal, s'inquiète de ce qu'une majorité de

17 novembre

par la PC et l'AP

Le canal de Suez était ouvert officiellement à la navigation il y a 107 ans aujourd'hui, le 17 novembre 1869, quinze ans après la fin des travaux de construction entrepris par Ferdinand de Lesseps. Un premier canal construit 2,000 ans av. J.-C. était encore remis en état de temps en temps après la conquête islamique. La France et la Grande-Bretagne détenaient des intérêts importants dans le canal jusqu'à sa nationalisation pour l'Égypte en 1956.

1974 — Début d'une tournée de huit jours du président Ford en Asie.

1972 — L'ancien dictateur Juan Peron rentre en Argentine après un exil de 17 ans.

1970 — Un engin automatique soviétique atterrit sur la lune et s'y déplace par télécommande de la terre.

1954 — Gamal Abdel Nasser devient chef de l'État égyptien.

1937 — Début de la politique d'apaisement: lord Halifax rend visite à Hitler pour tenter de régler l'affaire des Sudètes.

1929 — Expulsion de Nikolai Boukharine et des autres membres de l'opposition de droite en Russie soviétique.

1913 — Ouverture du canal de Panama.

1604 — Procès de sir Walter Raleigh pour trahison.

1558 — Elizabeth II succède à Marie II comme reine d'Angleterre.

membres du Parlement préfère s'accrocher à l'illusion que "rien n'a changé" puisque M. Lévesque n'a pas le mandat de faire l'indépendance pour le moment.

Même s'il reste convaincu de la supériorité du fédéralisme, M. Joyal est loin d'être consterné par la percée du Parti québécois. Son élection est à son avis une "occasion de maturité" pour la collectivité québécoise, qui vient en quelque sorte couronner dans les institutions politiques les effets de la révolution tranquille sur les institutions d'éducation et de services sociaux.

Il déplore qu'on ait tendance à diviser le monde en "péquistes et autres" comme en bons et méchants, et souhaite qu'on s'emploie plutôt à "exercer enfin la réalité politique du Parti québécois". Du côté conservateur, on trouve de tout autour des phrases précautionneuses que préfère pour l'instant employer M. Joe Clark.

M. Claude Wagner, critique du parti en matières d'Affaires extérieures, a émis une déclaration écrite soulignant à l'intention de ses "concitoyens canadiens" quelques légitimes raisons de mécontentement de la "communauté francophone du Québec", mais en faisant porter le poids tout autant au gouvernement de M. Trudeau qu'à celui de M. Bourassa.

Il appelle à "corriger un dangereux déséquilibre" de même qu'à rechercher "objectivement les politiques nationales susceptibles de satisfaire aux aspirations légitimes du peuple du Québec".

Le député de Joliette, M. Roch LaSalle, dont les talents d'organisateur brûlent de s'exercer dans les circonscriptions laissées vacantes par les transferts fédéraux, n'est rien moins qu'enthousiasmé de la victoire péquiste. "Je ne suis pas du tout malheureux, répète-t-il à qui veut l'entendre, car le gouvernement de M. Bourassa n'a eu que ce qu'il méritait." A son avis, la qualité de l'équipe péquiste "surpasse" largement celle de l'équipe libérale sortante.

M. LaSalle ne croit pas que M. Trudeau pourra profiter de l'occasion pour séduire à nouveau l'ouest du pays en le sensibilisant à une nouvelle menace contre "l'unité canadienne". Il est trop tard pour ce faire, à son avis, et son parti s'emploiera plutôt à travailler désormais à "l'harmonie nationale", ce qui serait plus réaliste.

Le nouveau chef du Crédit social du Canada, M. André Fortin, s'est abstenu de participer au comté débat sur la victoire péquiste en Chambre, parce qu'il le trouvait indigne des événements.

Il n'a semblé aucunement attristé de la pauvre performance de M. Camil Samson, qui n'est plus chef de beaucoup de choses au Québec et à l'Assemblée nationale. M. Fortin préfère toujours ne pas lier son organisation à celle du Ralliement des créditistes.

Il a été le seul à ne se dire aucunement surpris du fait que M. Bourassa ait "rencontré son maître". Quand "l'image du gouvernement est pourrie, dit-il, le changement devient inévitable". M. Fortin a déploré amèrement le regard que semblent porter la majorité des députés des Communes sur le Québec. "Ils ne saisissent toujours pas le Québec et nous regardent comme des phénomènes qui ont mis le PQ sur la scène." Il espère enfin que M. Trudeau, "dont l'attitude lui semble au premier abord amener une confrontation, saura 'se rasseoir' quand il repensera à l'importance de 'l'unité nationale'".

Les caucuses conservateur et libéral qui se réunissent aujourd'hui serviront sans doute à mieux digérer les premières émotions. Déjà les rares députés conservateurs du Québec s'emploient à révéler à leurs collègues que les Lévesques, Morin et autres ne sont pas des croque-mitaines mais des gens "parlables et raisonnables". M. Clark songerait même à rencontrer M. Lévesque.

Au Parti libéral, la tension est plus vive. M. André Ouellet, ministre des Affaires urbaines, qui s'est lancé dans la bataille provinciale avec fougue la semaine dernière n'aurait pas envie de signer l'armistice de sitôt, tandis que d'autres pensent déjà aux "aménagements" possibles avec le fait accompli péquiste.

M. Trudeau a refusé d'indiquer hier le moment où il déclencherait des élections partielles au Québec dans Verdun, Langevin, Terrebonne et Louis-Hébert laissés vacants par le départ de MM. Mackasey, Marchand, Comtois, et par le décès de Mme Albanie Morin, au début de l'automne. Les règlements lui permettraient en pratique de tarder jusqu'à la prochaine élection générale. Même s'il risque peu de perdre des plumes, sauf peut-être à Terrebonne, le Parti libéral se souvient qu'il vient de perdre deux élections partielles, le mois dernier, dans Ottawa-Carleton et St-John's West.

BEYROUTH

formation à Genève. Au cours d'une conférence de presse, le ministre a souligné qu'un million sept cent mille personnes avaient besoin d'une aide urgente. Nombre d'entre elles sont mutilées ou invalides, a-t-il dit en invitant la communauté internationale à accorder une aide massive à son pays pour le reconstruire et pour venir en aide aux popu-

lations victimes des combats. Au cours d'une conférence de presse, il a indiqué que les délégués des principales organisations des Nations unies se réuniront le 22 novembre à Genève pour préparer leurs aides, et que la coordination sera assurée par M. William B. Buffon, secrétaire général adjoint de l'ONU.

Il a déclaré qu'il se rendrait à Paris pour discuter avec les dirigeants de l'Unesco, puis à Bruxelles pour voir les responsables des communautés européennes. A Genève, il a visité le comité international de la Croix-Rouge, le haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés, le Bureau international du travail et l'Organisation mondiale de la santé.

Il n'existe pas encore d'évaluation des besoins alimentaires immédiats, a indiqué le ministre libanais, qui a cependant rappelé que cette année la récolte de céréales avoisinait 16,000 tonnes contre 74,000 tonnes il y a deux ans.

DÉCÈS

LABERGE, Dr Lassalle. — À l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 14 novembre 1976 à l'âge de 80 ans, est décédé, le Dr Lassalle Laberge, époux de Fernande Bissonnette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: les abbés Claude et Fernand, Hélène (Mme Jacques Dufresne), le notaire Bernard Laberge (époux de Louise Bonin), Yves, psychologue (époux de Yvonne Collinson) et Marie, professeur au Collège Vanier, ainsi que ses petits-enfants: Stéphanie et Alexandre, son gendre: Jacques Dufresne, son frère Wilbrod Laberge, ses sœurs: Mlle Alice Laberge et Mme Violette Beaudin, ses belles-sœurs: Mmes Pauline Laberge, Andrée Laberge, Roméo Parent, Irène Bissonnette et son beau-frère le Père Pierre Bissonnette, O.P. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 novembre. Le convoi funéraire partira du Salon Brien No 530 rue Prospect, Sherbrooke, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpetuel Secours où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

TURCOTTE, Georges-Étienne. — À Montréal, le 15 novembre 1976 à l'âge de 64 ans, est décédé, M. Georges-Étienne Turcotte, époux de Yvette Forest. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (époux de Francine Vachon), Suzanne et Gilles (époux de Anne Michaud), ses petits-enfants: Simon, Marie-Hélène et Louis, ainsi que sa sœur Gertrude Turcotte, son frère Notaire Daniel Turcotte (époux de Pauline Desrosiers). Jusqu'à tout récemment il était Directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec, il était également administrateur des sociétés suivantes: Banque Provinciale du Canada, La Sauvegarde, Vachon Inc. ainsi que La Raffinerie de Sucre de Québec. Les funérailles auront lieu mercredi 17 novembre. Le convoi funéraire partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Limitée, 5650, chemin Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

DÉCÈS DU FRÈRE VIANNEY PROULX CLERC DE SAINT-VIAITEUR

Le Frère Vianney Proulx, C.S.V., est décédé subitement à Rigaud, le 15 novembre 1976, à l'âge de 66 ans, dans sa 49ième année de profession religieuse. Né à Montréal le 29 juillet 1910, Vianney Proulx entra chez les Clercs de Saint-Viaiteur en 1927 et y émettait ses vœux perpétuels en 1934.

Des études universitaires couronnées par un brevet supérieur d'enseignement, un baccalauréat ès arts et une licence en pédagogie, le préparèrent à remplir adéquatement sa tâche d'éducateur.

Il consacra 20 ans de sa vie à l'Institut des Sœurs de Montréal, soit comme professeur, soit comme directeur d'atelier. Il enseigna aussi à Lachine, à LaSalle, Beauharnois et Chomedey de Laval, avant de prendre sa retraite en 1973.

Le Frère Proulx laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, deux frères, Charles-Émile et Hormidas, de Montréal, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la Résidence provinciale des Clercs de Saint-Viaiteur, 450, avenue des Érables, Outremont, où auront lieu les funérailles, le jeudi 18 courant, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

AVIS DE DÉCÈS



M. Georges-Étienne Turcotte

À Montréal, le 15 novembre 1976, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Georges-Étienne Turcotte, Directeur général de la Coopérative Fédérée de Québec, Administrateur des Sociétés suivantes: Banque Provinciale du Canada, La Sauvegarde, Vachon Inc. et Raffinerie de Sucre de Québec. Époux de Yvette Forest, outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Paul (époux de Francine Vachon), Suzanne et Gilles (époux de Anne Michaud), ainsi que ses petits-enfants: Simon, Marie-Hélène et Louis, sa sœur Gertrude Turcotte et son frère Notaire Daniel Turcotte (époux de Pauline Desrosiers). Les funérailles auront lieu mercredi le 17 novembre. Le convoi funéraire partira des Salons J.R. Deslauriers & Urgel Bourgie Limitée, 5650, chemin Côte-des-Neiges pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de l'Assomption, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

suites de la première page

RENÉ LÉVESQUE

Rodrigue Biron de sa campagne et constaté que l'Union nationale a encore des racines très authentiques dans plusieurs régions.

Il a demandé à l'opinion publique, à ses adversaires, à la presse d'accorder à son gouvernement "la chance au cœur" que l'on donne normalement à ceux qui commencent.

Déjà, les modalités de la passation des pouvoirs font l'objet d'entretiens entre le

Compilation des voix exprimées le 15 novembre dans 18,673 des 19,712 bureaux de scrutin, (94,7% du suffrage) à chacun des partis, et comparaison des résultats des élections de 1970 et de 1973, avec dans la première parenthèse le pourcentage des voix et dans la deuxième parenthèse le nombre de sièges recueillis.

	1976	1973	1970
PQ	1,275,335 (40%) (67)	897,809 (30%) (6)	662,404 (23%) (7)
PLQ	1,076,233 (34%) (28)	1,623,734 (55%) (102)	1,304,341 (45%) (72)
UN	590,841 (19%) (12)	146,209 (5%) (-)	564,544 (20%) (17)
RC	156,786 (5%) (1)	294,706 (10%) (2)	321,370 (11%) (12)
Autres	64,556 (2%) (1)	8,520 (0%) (-)	20,311 (1%) (-)
Total	3,163,751	2,970,978	2,872,970

Les candidats élus et leur majorité

Abitibi-Est: Jean-Paul Boredeau (PQ), gain sur lib. (3,720)	(PQ), gain sur lib. (11,345)	(PQ), gain sur lib. (3,755)	Boucher (UN), gain sur lib. (3,788)
Abitibi-Ouest: François Gendron (PQ), gain sur lib. (1,333)	Fabre: Bernard Landry (PQ), gain sur lib. (8,938)	Lotbinière: Rodrigue Biron (UN), gain sur lib. (2,350)	Robert Baldwin: John O'Gallagher (L), inchangé (3,788)
Anjou: Pierre-Marc Johnson (PQ), gain sur lib. (3,995)	Frontenac: Gilles Grégoire (PQ), gain sur lib. (1,380)	Louis-Hébert: Claude Morin (PQ), gain sur lib. Défait l'ex-ministre fédéral de l'Environnement Jean Marchand (9,697)	Roberval: Robert Lamontagne (L), inchangé (934)
Argenteuil: Zoël Saindon (L), inchangé (1,267)	Gaspé: Michel LeMoignan (UN), gain sur lib. (4,909)	Maisonnette: Robert Burns (PQ), inchangé (6,583)	Rosemont: Gilbert Paquette (PQ), gain sur lib. (5,166)
Arthabaska: Jacques Baril (PQ), gain sur lib. (3,490)	Gatineau: Michel Gratton (L), inchangé (3,673)	Marguerite-Bourgeois: Fernand Lalonde (L), inchangé (540)	Rouyn-Noranda: Camil Samson (RC), inchangé (1,458)
Beauce-Nord: Adrien Ouellette (PQ), gain sur lib. (408)	Gouin: Rodrigue Tremblay (PQ), gain sur lib. (4,909)	Maskinongé: Yvon Picotte (L), inchangé (411)	Saguenay: Lucien Lessard (PQ), gain sur lib. (7,504)
Beauce-Sud: Fabien Roy (PNP), gain sur RC. (11,664)	Hull: Oswald Parent (L), inchangé (22)	Matane: Yves Bérubé (PQ), gain sur lib. (2,644)	Sainte-Anne: Jean-Marc Lacoste (PQ), gain sur lib. (3,616)
Beauharnois: Laurent Lavigne (PQ), gain sur lib. (3,935)	Huntingdon: Claude Dubois (UN), gain sur lib. (2,546)	Matapédia: Léopold Marquis (PQ), gain sur lib. Défait Bona Arsenaud (3,90)	Saint-François: Réal Rancourt (PQ), gain sur lib. (3,616)
Bellechasse: Bertrand Goulet (UN), gain sur lib. (1,292)	Iberville: Claude Beauséjour (PQ), gain sur lib. (1,776)	Mégantic-Compton: Fernand Grenier (UN), gain sur lib. (2,415)	Saint-Henri: Jacques Couture (PQ), gain sur lib. (5,233)
Berthier: Jean-Guy Mercier (PQ), gain sur lib. (252)	Joliette-Montcalm: Guy Chevrete (PQ), gain sur lib. Défait le ministre du Revenu Robert Quenneville (4,773)	Mercier: Gerald Godin (PQ), gain sur lib. Défait le premier ministre Robert Bourassa (3,498)	Saint-Hyacinthe: Fabien Cordeau (UN), gain sur lib. (51)
Bonaventure: Gérard-D. Lévesque (L), inchangé (3,609)	Jean-Talon: Raymond Garneau (L), inchangé (2,883)	Mille Îles: Guy Joron (PQ), gain sur lib. (6,946)	Saint-Jacques: Claude Charbon (PQ), inchangé (7,108)
Bourassa: Patrice Laplante (PQ), gain sur lib. (2,162)	Johnson: Maurice Bellemare (L), inchangé (4,828)	Montmagny-L'Islet: Julien Giasson (L), inchangé (2,355)	Saint-Jean: Jérôme Proulx (PQ), gain sur lib. (3,764)
Bourget: Camille Laurin (PQ), gain sur lib. Défait le ministre du Revenu Robert Quenneville (4,773)	Joliette-Montcalm: Guy Chevrete (PQ), gain sur lib. Défait le ministre du Revenu Robert Quenneville (4,773)	Montmorency: Clément Richard (PQ), gain sur lib. (5,160)	Saint-Laurent: Claude Forget (L), inchangé (7,479)
Chambly: Denis Lazure (PQ), gain sur lib. Défait le ministre de l'Industrie, Guy Saint-Pierre (5,256)	Jonquière: Claude Vaillancourt (PQ), gain sur lib. Défait le ministre du Travail Gérard Harvey (9,557)	Mont-Royal: John Ciaccia (L), inchangé (13,157)	Saint-Louis: Harry Blank (L), inchangé (1,599)
Champlain: Marcel Gagnon (PQ), gain sur lib. (4,127)	Kamouraska-Témiscouata: Léonard Lévesque (PQ), gain sur lib. (240)	Nicolet-Yamaska: Serge Fontaine (UN), gain sur lib. (656)	Sainte-Marie: Guy Bisailon (PQ), gain sur lib. (4,412)
Charlesbourg: Denis de Bellevue (PQ), gain sur lib. (4,511)	L'Acadie: Thérèse Lavoie-Roux (L), inchangé (4,261)	Notre-Dame-de-Grâce: Bryce Mackasey (L), inchangé (4,334)	Saint-Maurice: Yves Duhaime (PQ), gain sur lib. (4,784)
Charlevoix: Raymond Mailoux (L), inchangé (5,435)	Lac Saint-Jean: Jean-Jacques Brassard (PQ), gain sur lib. (6,776)	Orford: Georges Vaillancourt (L), inchangé (648)	Sauvé: Jacques-Yvan Morin (PQ), inchangé (8,652)
Châteauguay: Roland Dussault (PQ), gain sur lib. (5,135)	Lafontaine: Marcel Léger (PQ), inchangé (12,206)	Outremont: André Raynaud (L), inchangé (1,822)	Shefford:

Quatre femmes à l'Assemblée nationale

par Renée Rowan

Quatre femmes, trois pour le Parti québécois et une pour le Parti libéral, siégeront à l'Assemblée nationale, ce qui représente un gain de trois députés féminins par rapport à l'élection de 1973.

Il est maintenant confirmé que le ministre de la Consommation du gouvernement libéral, Lise Bacon, seule femme élue au dernier scrutin et qui se présentait dans Bourassa, perd son siège au profit du représentant péquiste Patrice Laplante.

Une possibilité demeure toutefois qu'une cinquième femme aille rejoindre le peloton féminin à Québec. Il s'agit de Joceline Villeneuve-Ouellette, candidate du Parti québécois dans Hull, dont la différence de voix sur son plus proche adversaire, Oswald Parent, ministre de la Fonction publique dans l'ancien gouvernement Bourassa, n'est que de 22. Dès hier, le PQ a signifié son intention de demander un recomptage officiel dans cette circonscription.

L'animatrice de télévision, Lise Payette, a battu aisément dans Montréal-Dorion, le libéral sortant, Alfred Bossé, en obtenant une confortable majorité de plus de 5,000 voix. "C'est le début d'un nouveau Québec", a déclaré la journaliste à l'annonce de sa victoire.

Le nouveau député péquiste reconnu pour son style direct et coloré avait déclaré, il n'y a pas encore si longtemps, qu'elle se trouvait trop indépendante pour se jeter dans l'arène politique parce que, avait-elle expliqué à l'époque, ce serait l'endroit où elle serait le moins utile.

Dans une lettre adressée hier à Mme Payette pour la féliciter de son élection, le conseiller municipal du RCM pour Notre-Dame-de-Grâce, Ginette Kéroack, souligne sa satisfaction de voir une autre femme se joindre au petit groupe qui lutte dans des domaines à prédominance masculine.



Lise Payette



Thérèse Lavoie-Roux



Denise Leblanc



Louise Sauvé Cuierrier

"Mais, ajoute-t-elle, je vois aussi l'énorme tâche qui vous attend quand je pense au peu de préoccupation que nos gouvernements accordent aux revendications des femmes: à la pauvre politique concernant les garderies, les femmes chef de famille, les femmes qui veulent poursuivre leurs études, les femmes qui reçoivent des prestations du bien-être social et qui continueront à végéter si les politiques de nos gouvernements ne changent pas... Enfin, nous aurons un porte-parole valable à l'Assemblée nationale. Peut-être le Conseil du statut de la femme qui fait un énorme travail et qui connaît les problèmes spécifiques des femmes, aura-t-il plus de poids dans les décisions prises par le gouvernement du Québec?"

Mme Kéroack que nous avons rencontrée hier, et plusieurs autres femmes, souhaitent que le premier gouvernement péquiste innove en nommant au sein de son Cabinet un ministre d'Etat à la condition féminine.

La libérale Thérèse Lavoie-Roux, ancienne présidente de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a remporté la victoire par une majorité de plus de 4,000 voix dans la circonscription urbaine de l'Acadie où quatre femmes étaient en lice.

Mme Lavoie-Roux, la seule femme libérale élue, a été

sous le feu des projecteurs depuis la loi 22 sur la langue officielle dont le chapitre 5 portait sur l'éducation. Déjà, on la voyait comme ministre de l'Éducation dans un éventuel gouvernement libéral.

Denise Leblanc, journaliste, étudiante en 2e année de droit à l'Université de Montréal, qui n'est âgée que de 26 ans, a battu le député libéral sortant, Louis-Philippe Lacroix, whip en chef des libéraux, plantant ainsi l'étendard du PQ en plein golfe Saint-Laurent, dans les Îles-de-la-Madeleine.

Une enseignante péquiste, Louise Sauvé Cuierrier, a arraché la circonscription de Vaudreuil-Soulanges au libéral Paul Phaneuf, ministre d'Etat responsable du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Une autre jeune femme, candidate du PQ, Louise Beaudoin, a mené la vie dure à une vedette du Parti libéral, le ministre des Finances Raymond Garneau.

Il aurait pu également y avoir une lutte intéressante dans la circonscription d'Outremont où, à la toute dernière minute, le Parti québécois a décidé de présenter un candidat-vedette, Pierre Harvey, tirant ainsi le tapis sous les pieds de Lise Trochu qui avait remporté, au scrutin de 1973, 9117 voix. C'était un coup bas.

Avec la montée du PQ, ajoutée au fait que Lise Trochu

avait déjà fait campagne dans ce comté, on peut facilement imaginer qu'elle aurait pu facilement atteindre et même dépasser les 9,684 voix de Pierre Harvey et peut-être même devancer les 11,506 voix du candidat libéral vainqueur, André Raynauld. A cause de certaines irrégularités qui se

seraient produites dans cette circonscription, on parle d'un recomptage.

Rappelons enfin que 46 sur 558 candidats étaient des femmes dans cette élection qui vient de se terminer. Quatre gagnantes, c'est encore bien peu, nous le concédons, mais c'est un gain.

LE PQ

Suite de la page 9

bert Quenneville, a connu la défaite aux mains du péquiste, Guy Chevrette, qui avait acquis une certaine notoriété à titre de membre de la Commission Cliche.

Enfin, dans Berthier, un comte de vieille souche unioniste, ou avait toutefois été élu en 1973 le libéral Michel Denis, on remarque cette fois l'élection du péquiste Jean-Guy Mercier, avec une confortable majorité.

Comme on le disait au début, le PQ a fortement consolidé ses assises dans Montréal en s'accaparant 17 des 21 comtés du secteur. Quant aux quatre forteresses libérales à forte concentration d'anglophones, elles ont résisté à la vague péquiste qui a emporté les comtes du premier ministre Bourassa et

ceux des ministres Jean Bienvenue et Lise Bacon.

Toutefois, dans ce qu'on désigne comme le "West Island", les libéraux ont vu leur écrasante majorité de 1973 considérablement réduite, tandis que la circonscription de Pointe-Claire leur a échappé aux mains de l'unioniste William Shaw. D'ailleurs, on note une remontée assez spectaculaire de l'union nationale dans les comtés anglophones, alors que le vote péquiste s'est considérablement renforcé, toujours au détriment des libéraux.

A la lumière de tous ces résultats, il ressort clairement que le Parti québécois s'est nettement enraciné dans toutes les parties du Québec, arrivant ainsi à acquérir son statut de parti vraiment national.



Nicole Barrett



Gary Gilmore

Gilmore et sa fiancée tentent de se suicider

SALT LAKE CITY, Utah (Reuter-AFP) — Gary Gilmore, ce condamné à mort qui refuse sa grâce et voulait mourir "comme un homme" devant un peloton d'exécution, a tenté de se donner la mort en même temps que sa fiancée.

Son état est grave mais il s'améliore. Sa fiancée, Nicole Barrett (20 ans et mère de deux enfants d'un précédent mariage), qui a été découverte dans le coma dans son appartement proche de la prison d'Etat de l'Utah, est dans un état grave. Elle a été transportée dans un hôpital de Provo, a déclaré le chef de la police de Springville, petite localité du même Etat où elle vivait.

Gilmore et Nicole Barrett ont absorbé une forte dose de barbituriques. L'avocat de Gilmore, Dennis Boaz, a déclaré qu'il avait en-

tendu parler d'un "pacte d'amour" entre eux mais qu'il n'avait pas pris ces informations au sérieux.

Tom Anguay, l'infirmier qui a découvert Gilmore dans sa cellule, s'est contenté de déclarer: "il a essayé de se suicider, il a essayé de mourir". Mais, a-t-il ajouté, "nous l'avons ranimé".

Les autorités pénitentiaires se doutaient apparemment de quelque chose. Depuis plusieurs jours et surtout depuis lundi, le jour où Gilmore aurait dû normalement être passé par les armes comme il l'avait demandé, tous ses visiteurs, y compris son avocat et son amie, étaient soumis à une fouille en règle.

L'exécution de Gilmore avait été ajournée en attendant la réunion, aujourd'hui, de la Commission des grâces de l'Etat.

Indien condamné à 15 ans

NEW-CARLISLE (PC) — Un Indien de la réserve de Restigouche, Francis Sorbey, 23 ans, a été condamné à 15 ans de pénitencier lundi à New-Carlisle.

Sorbey avait reconnu sa culpabilité le 13 septembre à quatre accusations d'incendie, relativement à la mort de quatre enfants.

Rosalie Vicaire, 14 ans, sa sœur Louise, 5 ans, et ses frères, Kevin, 3 ans, et Rénald, 1 an, ont péri le 20 mars dans un incendie survenu sur la réserve.

Saut mortel

QUÉBEC (PC) — Un parachutiste de 18 ans, Stéphan Lavertu, de Charlesbourg, a perdu la vie, lundi, dans un accident survenu à l'aéroport de Saint-Jean-Christophe, sur la rive-sud, près de Québec.

Selon la police, le parachutiste du jeune homme se serait enroulé durant un saut.

Perruches amoureuses censurées

LONDRES (Reuter) — Une scène d'amour entre deux perruches a été jugée trop explicite et coupée dans un documentaire sur la nature, réalisé par des élèves de dix ans d'une école primaire de Nottingham (Angleterre).

Le film de deux minutes et demie doit être projeté au Caire, à une exposition internationale des sciences et de la technologie. Le conseil britannique du film craignait que la scène censurée n'offense la sensibilité islamique.

Les 5 plaisirs du midi

à compter de \$1.95. Oui, oui: \$1.95. Au Château Champlain.

1. Le plaisir à la française

Il faut arriver tôt au Café Terrasse pour y trouver une table qui donne sur une fenêtre. C'est très recherché. Et notre cuisine, notre décor à la française, nos prix—des repas à partir de **\$1.95** y compris le café à volonté—nous semblent défier toute concurrence.

2. Le plaisir d'avoir le choix

Dans un coin de l'Escapade, on vous offre une soupe, une salade, un sandwich (chaud ou froid), un dessert, un café pour seulement **\$3.25**. La vue qu'on vous offre à elle seule vaut des millions. Le stationnement est gratuit.

3. Le plaisir d'avoir de la classe

Au bar Les Mariniers, laissez-vous couler dans un fauteuil confortable comme si vous étiez à votre club et reposez-vous avant de commander—comme si vous étiez à votre club—le repas du jour. A compter de **\$3.95**.

4. Le plaisir de sentir le bon pain

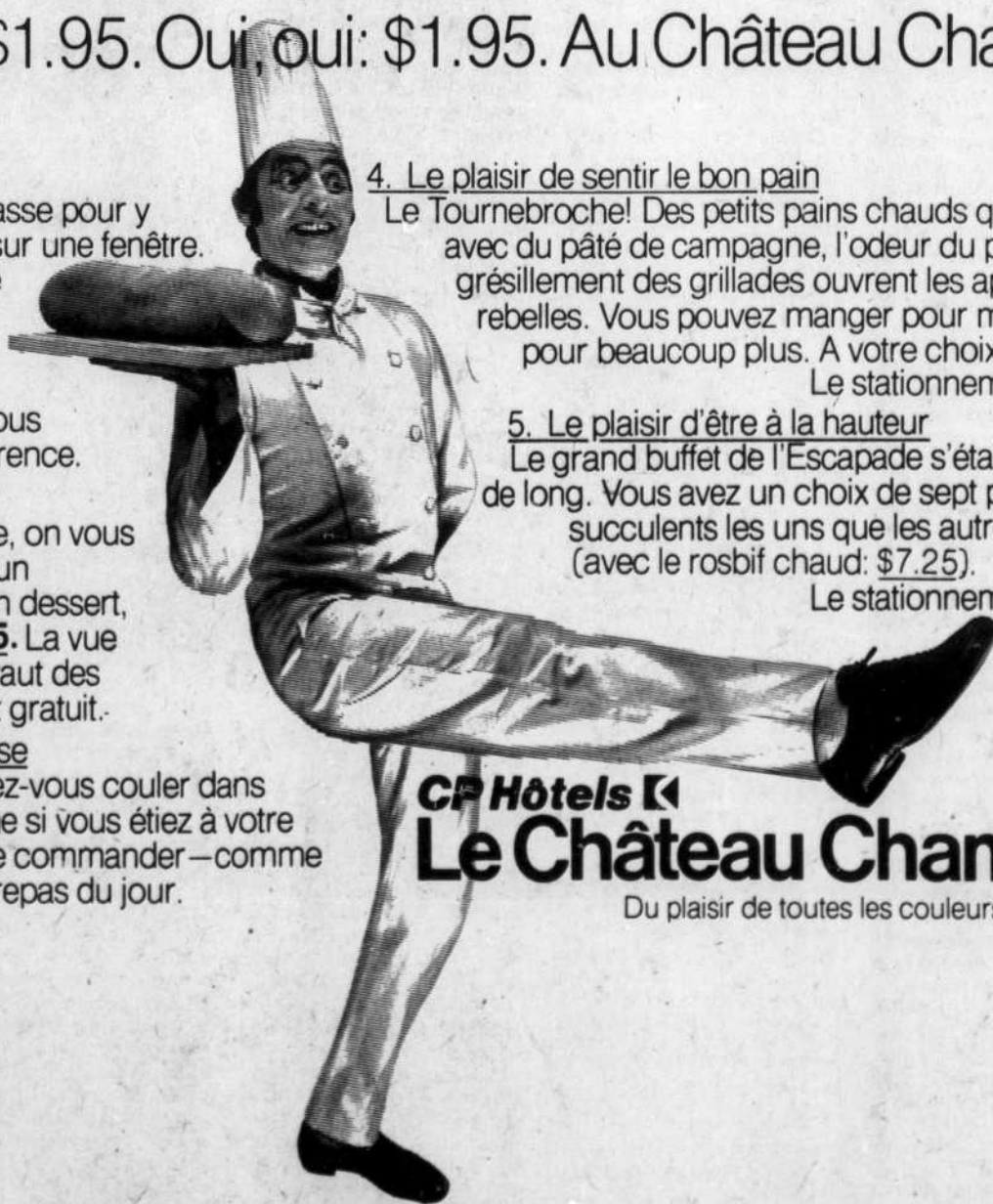
Le Tournebroche! Des petits pains chauds que l'on mange avec du pâté de campagne, l'odeur du pain qui cuit, le grésillement des grillades ouvrent les appétits les plus rebelles. Vous pouvez manger pour moins de **\$5** ou pour beaucoup plus. A votre choix.

Le stationnement est gratuit.

5. Le plaisir d'être à la hauteur

Le grand buffet de l'Escapade s'étale sur 32 pieds de long. Vous avez un choix de sept plats tous aussi succulents les uns que les autres pour **\$4.75** (avec le rosbif chaud: \$7.25).

Le stationnement est gratuit.



CP Hôtels

Le Château Champlain

Du plaisir de toutes les couleurs



'72 Citroën

complètement
reconstruites
comme neuves et
garanties

Biarritz

10,825 Racette Mt-Nord
323-1900

La C.-B. est seule à souhaiter que le Québec se sépare...

Il est regrettable d'une part que le Parti québécois ait été appelé à former le gouvernement au Québec, mais il est d'autre part attendu que la victoire du PQ ne corresponde pas à une déclaration électorale en faveur de l'indépendance. C'est ainsi que peut se résumer l'accueil donné par la plupart des premiers ministres des autres provinces canadiennes à la nouvelle de la victoire péquiste aux élections québécoises de lundi. Un seul porte-parole a exprimé le vœu du Québec se sépare: un ministre de la Colombie-Britannique, mais dans un esprit qui n'a rien de sympathique ni pour l'idée de sécession, ni pour les Québécois eux-mêmes.

La plupart des premiers ministres ont quand même fait appel au calme et à la sérénité, et ont indiqué l'intention d'entretenir les meilleures relations possibles avec le gouvernement du nouveau premier ministre québécois, M. René Lévesque.

Certains ont émis des doutes quant à l'opportunité de tenir la conférence des premiers ministres sur la Constitution le mois prochain, à un moment où il est fort peu probable qu'on connaisse l'attitude exacte du nouveau régime québécois.

Plusieurs croient que cette élection marque pour le Canada le début d'une ère nouvelle où il faudra compter avec la présence d'une province pour laquelle il conviendra peut-être de modifier la Constitution.

A l'exception du premier ministre de Terre-Neuve tous croient que le référendum promis par le Parti québécois fera la preuve que les Québécois ne désirent pas se retirer de la Confédération; ils s'inquiètent néanmoins de l'évolution de la pensée indépendantiste au Québec, sous un régime péquiste.

Voici comment se définit l'attitude de chacun des premiers ministres:

M. William Davis, Ontario — M. Davis, conservateur, a été le premier à faire connaître son opinion lundi soir. Il a déclaré que la victoire du PQ au Québec n'était pas une défaite pour le Canada, mais qu'elle invitait les Canadiens au calme, à la tolérance et à la compréhension. M. Davis a vu dans cette victoire péquiste un nouveau défi pour le pays, et s'est dit d'autre part rassuré par le fait que les Québécois, selon les sondages, ne favorisent pas majoritairement la séparation du Québec. M. Davis a fait parvenir hier matin un télégramme de félicitations à M. René Lévesque.

M. Gerald Reagan, Nouvelle-Écosse — M. Reagan a déclaré à Halifax que l'élection d'un gouvernement majoritaire péquiste au Québec ne devait pas inquiéter les provinces maritimes pour le moment, puisqu'il n'y avait pas à ses yeux, d'indice probant selon lequel le Québec se préparait à se séparer du reste du Canada. Néanmoins M. Reagan,

qui est libéral, estime que cette séparation serait désastreuse pour les provinces de l'Atlantique. Quant aux négociations constitutionnelles avec Ottawa, M. Reagan a déclaré: "C'est un nouveau départ".

M. Alex Campbell, Ile-du-Prince-Édouard — Peu loquace, M. Campbell a exprimé des doutes sur les intentions de M. René Lévesque.

"Il ne s'agit plus, a-t-il dit, d'un nouveau chapitre dans l'histoire canadienne. C'est le début d'un nouveau siècle." M. Campbell, qui est le seul autre premier ministre provincial libéral avec M. Reagan depuis la chute de M. Bourassa, a formulé le vœu que les milieux politiques et financiers réagissent calmement et ne donnent pas prise à la panique ni au découragement.

M. Frank Moores, Terre-Neuve — M. Moores s'est montré plus amer que tous ses homologues devant la victoire de M. Lévesque au Québec. Il a d'abord déclaré que la conférence constitutionnelle prévue pour le 13 décembre devait être reportée à une date ultérieure. "Comment voulez-vous discuter de Constitution avec quelqu'un qui n'y croit même pas?" a-t-il demandé. Il a ajouté que la pire chose qui pourrait arriver actuellement serait que le gouvernement fédéral tente de montrer au Québec que le fédéralisme vaut mieux

que la séparation et qu'il injecte ainsi des sommes énormes dans l'économie québécoise au détriment des autres provinces. "Je crois que les péquistes sont extrêmement dangereux présentement, a-t-il dit. M. Lévesque s'est montré terriblement intelligent dans sa campagne en cachant l'idée d'indépendance. Pour lui, le PQ s'emploiera à diriger le référendum en faveur de l'indépendance. Enfin, M. Moores a évoqué la question du Labrador. On sait que dans son programme le PQ s'engage à réaffirmer les droits du Québec sur le Labrador et autres territoires qui lui ont été retirés, et promet "des gestes d'occupation juridique". "Tant que je serai premier ministre de cette province et qu'il y aura un Terre-neuvien qui respire encore, le Labrador restera ici," a déclaré M. Moores.

M. Ed Schreyer, Manitoba — M. Schreyer a déclaré qu'il ne s'alarmait de rien, que M. Lévesque était "un leader politique très responsable" et que la conférence constitutionnelle devrait avoir lieu comme prévu. "J'ai pleine confiance en la promesse de M. Lévesque de tenir un référendum," a dit M. Schreyer. Les Québécois auront alors l'occasion de penser et de réfléchir calmement, et je crois qu'ils choisiront de demeurer au sein de la Confédération. Agé de 40 ans, le premier ministre néo-démocrate parle parfaitement le français et entretient des sympathies personnelles à l'égard du Qué-

bec. **M. Richard Hatfield, Nouveau-Brunswick** — Le conservateur Richard Hatfield s'est dit légèrement inquiet du mandat qui venait d'être donné à M. Lévesque parce que ce mandat à ses yeux appartient à un processus de séparation. Mais c'est surtout sur le plan constitutionnel que M. Hatfield entretient des doutes qu'il continuera d'éprouver, tant que la question de l'indépendance n'aura pas été tranchée. D'ici là, selon lui, M. René Lévesque s'apercevra lors de la prochaine conférence constitutionnelle "qu'il a les mains liées". Voilà pourquoi, dit le premier ministre du Nouveau-Brunswick, il devient impérieux de rapatrier au plus vite la constitution aux fins de la poursuite des amendements qui prévoieraient se genre de situations.

M. Peter Lougheed, Alberta — M. Lougheed n'a pas caché son désappointement à la suite de l'élection d'un "parti séparatiste au Québec". Cependant il a fait valoir que depuis cinq ans sa province partageait les aspirations autonomistes du Québec face au gouvernement central, et que les relations entre l'Alberta et le Québec étaient marquées de fraternité et de compréhension depuis 1970. "Je souhaite que nous puissions maintenir ces bonnes relations, et l'Alberta fera tout ce qu'elle peut pour continuer de bien s'entendre avec le Québec", a déclaré le conservateur Lougheed.

M. Allan Blakeney, Saskatchewan — Pour le néo-démocrate Allan Blakeney, le Canada entre dans une ère nouvelle parce que même si les tensions ont toujours existé au sein de la Confédération, c'est la première fois que sont réunies en même temps les tensions régionales, linguistiques et culturelles. Lui-même ne voit pas l'élection d'un gouvernement péquiste comme un vote en faveur de la séparation, mais estime que l'idée de l'indépendance pourrait faire son chemin et prendre de l'ampleur au Québec.

M. William Bennett, Colombie-Britannique — M. Bennett n'a pas voulu faire de commentaires sur l'élection du PQ au Québec mais son ministre des Ressources humaines, M. Bill Vander Zalm, a fait savoir qu'il souhaitait la séparation du Québec. Il a dit que cela arrêterait le flot des chômeurs québécois qui déferle sur la Colombie-Britannique. D'autre part le leader de l'opposition néo-démocrate, M. Dave Barrett, a dit que la victoire du Parti québécois signifiait la défaite d'un très mauvais gouvernement, et que c'était une excellente chose. En revanche M. Barrett a exprimé l'opinion que les Québécois n'avaient aucun besoin de se séparer et qu'ils avaient voté pour le PQ parce que ce parti représentait les aspirations des "gens ordinaires". Il souhaite que le référendum sur l'indépendance soit tenu le plus tôt possible.

Prudence dans les milieux français

par David Lawday

PARIS (Reuter) — Neuf ans après le "Vive le Québec libre" du Général de Gaulle, la France accueille avec prudence le succès impressionnant du Parti québécois, favorable à l'indépendance, aux élections anticipées à l'Assemblée nationale du Québec.

L'Elysée et le Quai d'Orsay se refusent à commenter officiellement le résultat de ces élections et dans les milieux politiques français on se montre surpris de l'ampleur du succès du parti de M. René Lévesque.

Dans un télégramme à M. Lévesque, le premier ministre Raymond Barre a tenu "au moment où le suffrage vient de vous désigner pour prendre la direction du gouvernement du Québec, à vous adresser mes sincères félicitations et vous assurer du souhait de la France de poursuivre sa con-

fiance coopération avec le Québec dans l'esprit d'amitié et de coopération qui inspire nos rapports".

Les milieux officiels français se refusent à manifester trop de sympathie à la victoire des indépendantistes francophones afin de ménager leurs relations avec le gouvernement fédéral d'Ottawa, relations qui se sont détériorées après le voyage abruptement interrompu du Général de Gaulle en 1967.

Au contraire, l'U.D.R. "se réjouit du résultat des élections", où elle voit l'affirmation éclatante du fait français "et adresse au peuple québécois son salut fraternel".

M. Yves Guéna, secrétaire-général du Parti gaulliste, souligne à cette occasion la "clarté de vues" du Général qui tout en "exprimant une vision prophétique, contribua à faire avancer l'histoire".

Si la victoire du Parti québécois a figuré en bonne place dans les bulletins d'informations radio de la matinée en France, la télévision nationale l'interprète comme "un triomphe pour le nationalisme québécois, mais pas nécessairement pour la séparation".

"Le Monde", journal du soir, fait confiance "à la modération et à l'obstination de M. Lévesque pour rendre possible l'indépendance" d'un Québec francophone au milieu du continent nord-américain.

Mais il ajoute: "Dans l'immédiat, le Parti québécois doit s'acquiescer d'un mandat sans équivoque. Il lui faut s'occuper de bonne gestion avant de songer à changer l'histoire".

Et "Le Monde" de conclure: "Le gouvernement fédéral a les moyens de multiplier les obstacles devant le prochain gouvernement du Québec. Il

pourrait même à force de harcèlements et de confrontations le paralyser au point de provoquer de nouvelles élections.

On estime encore dans les milieux politiques de la capitale française que M. Lévesque a joué un jeu politique habile en mettant en sourdine la question de l'indépendance et en promettant un référendum dans deux ans.

La chute du Parti libéral et la victoire du PQ ajoute-t-on, sont un échec grave pour le gouvernement fédéral de M. Pierre Trudeau, mais il faudra attendre un certain temps pour savoir quelles seront les implications exactes pour les relations franco-canadiennes.

On considère encore de même source, que le triomphe de M. René Lévesque ne signifie pas marche inéluctable vers l'indépendance.

Si celle-ci survient, malgré

tout, la France se sentirait des obligations économiques et culturelles supplémentaires envers le Québec. Mais on estime dans les milieux politiques, que de telles obligations ne seraient pas forcément gênantes pour la France.

Paris veut éviter toute nouvelle confrontation avec Ottawa. Et l'on note, rappelle la même source, que le Général de Gaulle lui-même avait reconnu avoir agi en lançant son exclamation historique, plus émotionnellement que dans le but prémédité de donner une large publicité à la cause séparatiste.

Un responsable français remarque en privé: "les Québécois devraient se demander maintenant s'ils veulent être davantage à la merci des États-Unis en rompant avec le Canada ou s'ils veulent continuer à pouvoir progresser en faisant pression sur Ottawa."

Les Franco-Ontariens sont déçus de la hausse minime du budget de bilinguisme aux minorités

OTTAWA (PC) — Face à l'augmentation minime du budget de bilinguisme réservée aux groupes minoritaires francophones, l'Association canadienne-française de l'Ontario, (ACFO), a informé le premier ministre Trudeau qu'elle était profondément déçue.

En effet, l'ACFO considère que les \$500.000 qui iront aider les associations et organismes qui regroupent les minorités ne sont pas suffisants.

Dans une lettre adressée au

Premier ministre Trudeau, la présidente de cet organisme, Mme Gisèle Richer, fait état de la "profonde déception" de son groupe. "C'est très peu. De fait, cette augmentation de \$500.000 porte le budget d'aide aux minorités de langue officielle à \$3.6 millions pour l'année en cours. Ce n'est vraiment pas beaucoup", peut-on lire dans cette communication au Premier ministre.

Affirmant que toute la politique de bilinguisme du Canada repose sur l'existence des minorités de langue offi-

cielle, Mme Richer croit qu'il serait important d'injecter d'autres sommes qui viendraient seconder les efforts au chapitre de l'éducation.

"Si nous sommes appelés à disparaître, ajoutez-elle, vos budgets pour le bilinguisme en éducation auront servi à rien. Vous devez consacrer autant d'efforts à assurer le dévelop-

pement de la vie française hors de l'école que vous en consacrez pour la vie française à l'intérieur de l'école. Actuellement, tout à l'extérieur de l'école contribue à nous assimiler".

Mme Richer en profite pour demander aux autorités fédérales de réviser leurs positions et, ce, dès le prochain budget. "J'ai bon espoir que vous

accepterez de rencontrer les dirigeants de la Fédération des francophones hors Québec", ajoute-t-elle en précisant que cette association représente leur groupe.

Cette position de l'ACFO seconde ainsi cette fédération qui a déjà protesté contre le peu d'intérêt que l'on semble vouloir accorder aux minorités francophones hors Québec.



Ne se préoccupant pas outre mesure de l'oeil réprobateur des agents de la Gendarmerie royale protégeant les édifices du Parlement à Ottawa, Daniel Turgeon, de Gatineau, s'y est balladé dans sa jeep fleurdelysée hier matin, afin de souligner la victoire du PQ. (Téléphoto PC)

le bridge

La bonne défense
Par Charles A. Durand

Honneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♦ D108752
♦ R106
♦ A V 32
♦ —

QUEST
♦ 3
♦ D98742
♦ RD97
♦ D3

EST
♥ A V 6
♥ 3
♦ 54
♦ 1098652

SUD
♦ 94
♦ A V 5
♦ 1086
♦ A V 74

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
♦ passe 2 2
♦ passe 3 3 A fin

Entame: le Roi de carreau par Ouest.
La bonne défense n'est pas toujours dépendante de la force des cartes que possèdent les défenseurs, elle vient plutôt et très souvent du moment où une carte doit être jouée même si c'est pour sa perte! Surveillez la passe de chaque des cartes de cette donne dont le contrat final est de 3 sans-aout.

Ouest ouvrit l'entame de son Roi de carreau. Sud voyant le mort planifia son jeu par l'établissement des piques. Il fit jouer l'As de carreau sur le Roi qu'il fit suivre du 2 de pique vers son 9. Est grilla la levée du Valet et joua son deuxième et dernier carreau. Sud joua le 10; il aurait dû jouer le 8 sachant que la Dame était dans les mains de Ouest. La Dame de carreau s'empara de la levée et le

joueur Ouest donna la main au mort en jouant le 9 de carreau dont le Valet s'empara. Le mort joua alors un autre pique: Est s'en empara et joua un trèfle. Le déclarant encaissa cette levée avec son As et il se croyait bien au-dessus de ses troubles car il était persuadé de pouvoir donner la main 2 fois au mort avec les coeurs afin d'établir la longue suite de piques dès la première entrée et de récolter le gain des piques établis avec la deuxième entrée.

Cependant, en bon défenseur, Ouest, veillait avec grande lucidité aux intérêts de son équipe. Sud joua donc le 5 de coeur croyant prendre la levée avec le 10 comme première entrée car indubitablement la Dame était dans les mains du joueur Ouest; revenant ensuite en main avec l'As de coeur il aurait encaissé son Roi de trèfle et serait retourné au mort avec le Roi de coeur pour profiter de 3 piques établis et conquérir son contrat. Mais le défenseur Ouest veillait avec les yeux du bon sens grandement ouverts. En deuxième, on joue une petite carte, cet adage n'était pas pour lui; sur le 5 de coeur, il posa sa Dame et le devenir du joueur Sud se transforma en désespoir; il ne pourra placer la main au mort qu'une seule fois avec le Roi de coeur et trois piques établis ne pourront pas produire de levée faute d'une deuxième entrée. En effet, Sud possédait le Valet et l'As de coeur et Ouest le savait bien; impossibilité de transporter la main au mort une deuxième fois.

Ce que voyant, Sud fit le Roi de coeur du mort, l'As et le Valet de sa main. Il dut ensuite par force majeure jouer le Roi de trèfle et le Valet. Et il dut concéder une levée de chute et la victoire à l'équipe Est-Ouest.

A Washington

Attitude indifférente

WASHINGTON (d'après CP) — La perspective d'une nouvelle république éventuellement établie à leur frontière nord n'a pas semblé provoquer beaucoup d'étonnement dans les milieux politiques américains hier.

Quoique conscients de la victoire d'un parti voué à l'indépendance politique du Québec, ils avaient appris les résultats de l'élection de lundi par la voie des journaux, et ils ne voyaient pas l'utilité d'entreprendre une analyse de la scène québécoise.

Ces fonctionnaires semblaient surtout influencés par les dépêches précisant que l'indépendance du Québec n'était pas le thème majeur de l'élection, et que la population du Québec n'approuverait sans doute pas la séparation lorsqu'elle aurait à se prononcer sur la question lors d'un futur référendum.

Pour ces raisons, soulignait l'un d'eux, il serait prématuré que les États-Unis s'inquiètent de l'indépendance du Québec. Tout en laissant entendre que le référendum promis n'aurait peut-être pas lieu avant plusieurs années et qu'il serait probablement négatif, ce fonctionnaire ajoutait: "Peut-être la seconde fois, qui sait?"

Un de ses collègues de commenter, le sourire aux lèvres: "Je crois que vous survivrez tous, tant le Canada que le Québec... Si vous réussissez à survivre au froid, vous pouvez survivre à n'importe quoi".

Quoique les fonctionnaires

du consulat américain auront à traiter avec le nouveau gouvernement du Québec, l'impression demeure que ces relations ne seront pas différentes de celles qu'ils entretiennent avec les gouvernements des autres provinces canadiennes.

L'attitude indifférente des fonctionnaires semblait généralement partagée par la population des États-Unis. Les centres d'information du Canada n'ont reçu aucune demande de renseignements sinon de la part de résidents canadiens.

Le résultat de l'élection était cependant publié à la une des quotidiens, place peu coutumière pour des nouvelles en provenance du Canada.

Si le prestigieux Washington Post, dans un reportage spécial, dramatisait le succès électoral du Parti québécois en disant qu'il représentait une menace sérieuse à l'existence de la confédération canadienne, le Washington Star et des centaines d'autres journaux publiaient une dépêche de l'Associated Press où l'emphase était mise sur le fait que l'indépendance serait rejetée au référendum.

United Press International, l'autre grande agence américaine, précisait que même si le référendum était positif, le Canada ainsi que le Parlement britannique auraient à approuver la séparation, référence au fait que la constitution canadienne est toujours à Londres.

Le célèbre New York Times publiait, en première page, une analyse de son propre correspondant qui indiquait que les électeurs québécois étaient surtout motivés par leur opposition au gouvernement libéral, beaucoup plus que par leur appui à l'indépendance. Le Wall Street Journal, quotidien new-yorkais des affaires, notait que des sondages pré-électorales avaient indiqué

que seulement 20% de la population québécoise favorisait l'indépendance.

Drapeau offre ses félicitations

Dans une langue quasi protocolaire, le maire de Montréal a salué hier l'avènement du gouvernement péquiste: "Les électeurs de la ville de Montréal ont participé massivement à cette décision" et le maire Jean Drapeau souhaite que "les prochaines années soient aussi fructueuses que chacun le désire pour le progrès du Québec et le bien-être de sa population". Après avoir souligné que Montréal a collaboré avec quatre chefs de gouvernement depuis 1960, M. Drapeau remercie l'administration de M. Bourassa "pour la qualité des relations qu'il a maintenues entre son gouvernement et l'administration de la ville de Montréal".

Plus spontanément, quelques conseillers du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ont exprimé l'espoir de trouver à Québec un climat "plus ouvert" à l'endroit des solutions que préconise cette formation politique aux problèmes de la métropole.

M. Jean Roy se dit partagé entre l'enthousiasme et la réflexion après l'élection du groupe péquiste à Québec. Enthousiasme, parce que le PQ s'est montré favorable aux idées de décentralisation véhiculées par le RCM (une vingtaine de candidats péquistes avaient, vendredi dernier, pris position sur les points soulevés par les conseillers de l'opposition à Montréal) et que, somme toute, on retrouve au PQ et au RCM un même désir de "prise en charge par la po-

pulation". Réflexion, parce que l'on ne peut que se dire que prendre le pouvoir, c'est bien souvent être mis dans la situation d'en constater les limites. Une administration péquiste risque d'être "ouverte", comme on le souhaite pour Montréal; le courant péquiste reporte M. Roy à 1960 où "ça donne des résultats" extraordinaires" que de communier à une même volonté politique.

C'est le PQ qui a le mieux compris ce que nous voulions faire à Montréal, ténacité le conseiller Gardiner. Nous sommes devant une situation plus flexible, pense le conseiller Faïnst qui se plaint d'avoir été témoin d'un "manque d'intérêt" à Québec et à Montréal lorsqu'il soulevait la possibilité d'une enquête judiciaire sur Montréal, ou de l'inquiétude sur le financement des Olympiques. Nous verrons, il est peut-être trop tôt, mais ce qui est stimulant, selon lui, c'est de constater le progrès réalisé "lorsque nous demeurons unis" malgré les différences d'origine et de langue, et lorsque nous nous attaquons à des problèmes concrets, conclut M. Faïnst.

Les propos de M. Drapeau sont contenus dans un communiqué émis par le cabinet du maire, hier, tandis que les conseillers du RCM qui divulguent en conférence de presse leur stratégie face au projet de budget de la CUM, ont réservé quelques minutes aux commentaires sur les élections du 15 novembre au Québec.

Enfin...
Une boutique pour l'homme
chic où vous trouverez les
dernières créations françaises
et une ambiance à votre goût.

Eddy

CHEMISIER
1110 RUE SHERBROOKE O.
MONTREAL.

Tél.: 842-2327

ANGLAIS
cours de
CONVERSATION

Cours temps plein
(de 1 à 6 mois)
Cours jour, soir ou samedi
(12 semaines et plus)

LPS[®]
LANGUAGE POWER SYSTEMS
Reconnue par le ministère de l'éducation
"culture personnelle"

ETAGE F PLACE BONAVENTURE
TEL (514) 878-2821
Permis no 749766

QUÉBEC
TEL (418) 529-0331
Permis no 669552



Juchés sur un ancien camion de l'armée, ces partisans du Parti québécois ont manifesté leur joie dans les rues de la Métropole tôt hier matin. (Téléphoto, PC)

Joie craintive chez les francophones hors-Québec

« Cette élection est un avertissement pour Ottawa que pour les autres provinces. Nous avons été un peu trop opportunistes au sujet de l'utilisation du français. Le problème est sérieux, et il faut le régler sérieusement », déclarait hier au DEVOIR M. Donatien Baudet, président de la Fédération des francophones hors-Québec, et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

Cette réaction de M. Gaudet est aussi celle de plusieurs autres responsables d'associations provinciales de francophones. Une réaction de surprise et de satisfaction, mêlée d'un peu d'appréhension. La surprise, que les francophones hors-Québec la partagent avec plusieurs Québécois, en même temps qu'une certaine appréhension quant à l'avenir des communautés francophones des autres provinces advenant la séparation du Québec.

Au Nouveau-Brunswick, les francophones, au nombre de 140.000, constituent environ 38% de la population. Et M. Gaudet ne laisse pas passer l'occasion de souligner que la SANB lutte pour l'application de tous les articles de la loi sur les langues officielles, le biculturalisme complet et entière dans le ministère de l'Éducation, et un développement économique régional qui tienne davantage compte de la présence des Acadiens au nord et au sud-est de la province. Le problème des minorités est certain. Il y a au Canada plusieurs francophonies, souligne-t-il.

M. Rémi Beaugrand, secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Ontario, est plus prudent. Pour

lui, il agit d'une remise en question du fédéralisme, et il faut attendre de connaître la suite des événements.

Les Franco-Ontariens sont 600.000, et leur association lutte pour l'utilisation du français devant les Tribunaux, et dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des affaires culturelles.

Au Manitoba que les choses évoluent. On y dénombre, d'après les dernières statistiques, 80.000 personnes d'origine française, et 40.000 dont c'est la langue d'usage. Pour M. Gérard Archambault, président de la Société francomanitobaine, « si le Québec se sépare, c'est la fin des minorités francophones dans les autres provinces canadiennes ». Cependant, pour lui, ce vote en est davantage un contre l'administration libérale antérieure. Les Franco-Manitobains mènent aussi plusieurs luttes. Mais selon M. Archambault, ils ont davantage besoin d'argent pour le développement communautaire et l'animation culturelle. Le gouvernement fédéral devrait se montrer plus généreux à ce chapitre afin de faire du bilinguisme institutionnel une réalité vivante.

Pour M. Roland Pinsonnault, directeur général de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, les répercussions de cette élection sont positives. Il se dit satisfait de voir que « les Québécois se tiennent debout ». Sa province compte 59.000 personnes d'origine française, dit-il, dont 15.000 qui utilisent régulièrement la langue française.

Pour M. Hervé Durocher, président de l'Association

canadienne-française de l'Alberta, la situation n'est pas inquiétante. On va enfin parler de l'avenir des Canadiens français autrement qu'en termes hypothétiques.

L'éducation est également le premier souci de l'association de cette province. Les Franco-Albertains sont 90.000, l'utilisation du français a tendance à décroître, et si comme le déclare M. Durocher, « on ne veut pas servir de pion dans les chicanes constitutionnelles qui vont avoir lieu », un coup de main ne ferait pas de tort.

Pour la Fédération des Franco-Colombiens, nous déclare son directeur général, M. Jean Rioux, c'est une réaction de calme. Le Parti québécois était le seul choix possible au gouvernement en place, et les garanties proposées quant à la tenue d'un référendum sont rassurantes. Mais en Colombie-Britannique également, la communauté francophone a été délaissée. Ils sont 45.000 à avoir le français comme langue maternelle. Leur association a engagé des négociations pour avoir des écoles françaises. C'est à peine depuis septembre qu'on peut avoir, à Vancouver et à Victoria, la télévision française de Radio-Canada.

Pour M. Rioux, l'élection du Parti québécois sera un facteur de fierté et de courage, et fera du Québec une province vers laquelle regarder.

Enfin, pour le révérend Léger Comeau, un militant acadien de longue date en Nouvelle-Écosse, si le vote québécois contient un message pour le reste du Canada, c'est celui de la nécessité d'abandonner toute attitude arrogante envers le Québec.

Le PQ n'est plus un parti régional

par Bernard Morrier

Devant la déroute libérale partout évidente à travers le Québec et la percée plus que significative du Parti québécois, il est bien clair maintenant que ce dernier n'est plus un parti régional concentré d'abord à Montréal et ses environs ou, encore bien moins, « un quelconque groupuscule », comme l'avait déjà décrit le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

En effet, en regardant les résultats de l'élection de lundi dans les différentes régions québécoises et surtout les majorités réellement sans équivoque avec lesquelles les candidats péquistes ont été élus, il n'est certes pas exagéré d'en déduire que le PQ a pris racine pour de bon dans les couches les plus inattendues et isolées du Québec.

Si on se reporte aux années 60, c'est-à-dire à la fondation du premier parti indépendantiste, le RIN, et à sa première confrontation électorale en 1966, alors qu'il recueillait à peine 9% du vote en présentant seulement 72 candidats dans les 108 circonscriptions de l'époque, on peut se rendre compte du chemin parcouru depuis, surtout que les suffrages d'alors, à l'exception des 37% recueillis par le chef riniste, M. Pierre Bourgault, dans le comté de Duplessis, étaient surtout concentrés dans la périphérie montréalaise.

Pour sa part, à sa première tentative électorale, en 1970, le PQ s'en tira avec 24% des votes exprimés dans le Québec, se retrouvant avec six députés à Montréal et un député au Lac Saint-Jean, réussissant ainsi une première poussée à peine perceptible à l'extérieur de la métropole.

C'est en 1973 toutefois que le PQ commençait une certaine percée à l'extérieur de Montréal, alors que recueillant 31% des voix, il voit le nombre de ses députés montréalais baisser à quatre, tandis qu'il passait de un à deux représentants, toujours dans la région du Lac Saint-Jean, tout en réussissant à se classer bon deuxième dans plusieurs autres circonscriptions du Québec.

À la suite de l'élection de lundi, le PQ devient fortement présent partout au Québec, sauf dans deux régions, le « West Island » montréalais et l'Outaouais, où, dans le premier cas, le nombre de voix obtenues en 1970 a doublé et, dans l'autre, une brèche sérieuse a été effectuée dans ce qu'on considérait comme une forteresse libérale.

Dans un premier temps, il faut considérer que la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine n'ont pu résister à la vague péquiste, les libéraux conservant avec une majorité considérablement réduite la circonscription de Bonaventure, où l'ex-ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, a vu sa majorité de 9.482 votes fondre à 3.609, tandis que l'Union nationale arrachait de justesse aux libéraux la circonscription de Gaspé avec une majorité de 406 votes, soit 50 de plus que le candidat péquiste qui vient au deuxième rang.

Quant au comté de Matapédia, qui était représenté par la légendaire figure libérale Bona Arsenauff, depuis plus de 13 campagnes électorales,

ce dernier y perd son dépôt aux mains du péquiste Léopold Marcoux qui le double au nombre de votes obtenus.

Par ailleurs, la victoire du péquiste Alain Marcoux, dans Rimouski, est étonnante quand on constate qu'il a obtenu près de 4.000 voix de plus que le député libéral sortant, M. Claude Saint-Hilaire. De plus, il faut aussi constater dans Matane la victoire du péquiste Yves Bérubé décrochée avec plus de 2.700 de majorité sur son adversaire libéral.

Enfin, de ce côté, on ne peut rester qu'ébahi par le triple tour de force réussi par la candidate péquiste des Îles-de-la-Madeleine, la journaliste Denise Leblanc. Les 46 voix de majorité qu'elle a obtenues sont très significatives si on considère que ce comté a toujours été qualifié d'être « une élection en retard » par rapport au reste du Québec, que le libéral Louis-Philippe Lacroix était considéré à peu près imbattable à cette élection-ci et qu'en plus le candidat péquiste était une femme et qu'il y avait beaucoup à faire pour convaincre les Madelinots de voter pour le sexe faible.

Sur la Côte nord, on constate que les deux comtés de Duplessis et Saguenay ont été arrachés par les péquistes avec des majorités respectives dépassant les 11.000 et 7.000 voix, donnant ainsi à la région une unité politique qui était jusque-là divisée également entre libéraux et péquistes.

Le Bas Saint-Laurent de son côté est passé majoritairement dans le giron péquiste avec quatre comtés (Lévis, Beauce-Nord, Kamouraska-Témiscouata, Rivière-du-Loup), tandis que le pépéniste Fabien Roy réussissait à conserver Beauce-Sud, que les libéraux se réservaient Montmagny-Îslet et que l'Union nationale reprenait Belchasse, l'ancien fief de l'ex-chef unioniste Gabriel Loubier. Dans ces trois circonscriptions, le PQ est relégué au troisième rang, non sans avoir considérablement augmenté son nombre de voix par rapport à 1973.

Une autre région que la vague péquiste n'a pas épargnée est celle du Saguenay-Lac Saint-Jean, où, sur six comtés, le PQ en a pris trois laissant les trois autres aux libéraux. Dans Jonquière, le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, a été défait par une majorité de plus de 10.000 voix par le péquiste Claude Vaillancourt, soit plus que le ministre n'a jamais réussi à obtenir au cours de ses 16 années de vie politique.

Dans Charlevoix, le péquiste Gérard Drouin a fait très belle figure en se classant deuxième contre le ministre des Transports, M. René Mailloux, tandis que dans Roberval, le libéral Robert Lamontagne, élu la dernière fois avec plus de 7.000 votes de majorité, voyait celle-ci réduite à moins de 1.000 par le péquiste Paul Néron.

À Chicoutimi, le péquiste Marc-André Bédard, qui a recueilli plus de 20.000 voix fait perdre leur dépôt à tous ses adversaires, tandis qu'au Lac Saint-Jean, M. Jacques Brasseur, également candidat du PQ, en fait presque autant avec près de 7.000 voix de majorité.

En Abitibi, le PQ s'est accaparé deux comtés, laissant le

troisième au chef créditiste Camille Samson, non sans manquer de se classer au deuxième rang avec une distance d'à peine 1.300 votes. Dans les deux autres comtés, la majorité péquiste est respectivement de 700 et 3.700 voix.

En Mauricie, cinq des sept comtés ont été emportés par la vague péquiste, les deux autres (Maskinongé et Portneuf) demeurant dans le giron libéral avec des majorités de 400 voix dans un cas et de 1.800 dans l'autre. Quant aux comtés de Lavolette, Saint-Maurice, Champlain, Trois-Rivières et Berthier, les majorités péquistes sont de 2.000, 5.000, 4.500 et 250 voix respectivement.

Dans l'Estrie, comprenant selon notre division 13 comtés, le PQ s'en est réservé cinq, tandis que l'Union nationale en accaparait six et les libéraux conservaient Shefford et Oxford, avec 400 et 650 voix de plus que les péquistes.

Dans Lotbinière, le PQ recollait à peine le tiers des voix enregistrées en faveur du chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, tandis que dans Johnson, le PQ se classait deuxième avec moins de la moitié des votes donnés à M. Maurice Bellemare, de l'UN.

On note dans Richmond, également passé à l'UN, la présence du PQ en troisième place avec un nombre presque égal de voix au candidat libéral.

Dans Brome-Missisquoi, le péquiste vient en troisième place distancé d'assez loin par l'unioniste Armand Russell, qui a amassé au-delà de 10.000 voix.

Dans Drummond, Saint-François et Sherbrooke, les majorités péquistes évoluent entre 4.000 et 6.000 votes. Dans Nicolet-Yamaska et dans Frontenac, les majorités unionistes et péquistes atteignent un peu plus de 1.000 votes.

Dans l'Outaouais, le Parti libéral était assuré encore hier de conserver quatre des sept circonscriptions de la région, alors que le PQ lui en a ravi deux et menait toujours légèrement dans l'autre.

Le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, qui avait accumulé une majorité de 7.107 votes, en 1973, a été déclaré élu avec une mince majorité de 22 voix sur la péquiste Jocelyne Ouellette, il est évident qu'il aura recomptage judiciaire.

Dans Pontiac-Témiscamingue, Argenteuil, Gatineau, les libéraux Jean-Guy Larivière, Zoël Saindon et Michel Gratton, dont les principaux opposants étaient des péquistes, ont été réélus avec des majorités sensiblement réduites, comparées à celles de 1973.

Enfin, dans Papineau, le décompte hier n'était toujours pas complet, mais le candidat péquiste, M. Jean Alfred, détenait une légère avance aux dépens du libéral sortant.

La vague péquiste n'a pas épargné la région et la ville de Québec, alors que huit candidats libéraux sur 10 ont été défaits, dont le ministre d'État à l'éducation, M. Bernard Lachapelle, dans le comté de Chauveau.

Par contre, le ministre des Finances, M. Raymond Gagné, et le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, ont réussi à garder leur siège respectif, avec des majorités cependant très réduites consi-

dérant à celles obtenues en 1973, dans les circonscriptions de Jean Talon et de Charlevoix.

Dans le comté de Louis-Hébert, le candidat-vedette du PQ, M. Claude Morin, que l'on désigne comme le « père de l'étapisme » (stratégie consistant à mettre en veilleuse l'idée de l'indépendance dans une campagne électorale pour la soumettre au peuple par la suite dans un référendum), a facilement défait M. Jean-Marchand, ex-ministre fédéral et candidat de poids du Parti libéral du Québec.

On note par ailleurs, dans Vanier, l'élection du péquiste Jean-François Bertrand, fils de l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, tandis que le maire de Lévis dans la circonscription du même nom, M. Vincent Chagnon, a dû céder son siège au péquiste Jean Garon, qui avait déjà brigué les suffrages sous la bannière du défunt RIN.

Dans Taschereau, le journaliste Richard Guay, qui se présentait sous la bannière du PQ, a réussi à faire fondre une majorité de plus de 4.750 voix de son adversaire libéral, M. Irénée Bonnier, et à lui ravir son siège.

Dans Limoilou, le libéral Fernand Houde a vu lui aussi une majorité de 5.749 voix lui échapper et a perdu son siège au profit du candidat péquiste.

Dans Charlebourg, M. André Harvey, frère du ministre du Travail, M. Gérard Harvey (également défait dans Dubuc), qui avait gagné l'élection de 1973 par une majorité de 8.172 voix, a été défait décimativement par le péquiste Denis De Bellevue.

C'est l'avocat des Gens de l'air du Québec, Me Richard Clément, qui a réussi à se faire élire sous la bannière péquiste dans le comté de Montmorency, au détriment du libéral Marcel Bédard, qui avait accumulé une majorité de près de 6.000 voix à l'élection précédente.

En jetant un coup d'oeil sur la région immédiatement au sud de Montréal, on ne peut évidemment manquer de noter l'élection du président du Parti québécois, M. René Lévesque, dans le comté de Tison, de même que la défaite du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, dans Chambly. Celui-ci cède son siège au Dr Denis Lazure, péquiste et directeur gé-

néral de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine (ex-Saint-Jean-de-Dieu).

Dans Laporte, l'une des vedettes du Parti québécois, M. Pierre Marois, a facilement défait son adversaire libéral, M. Jean-Jacques Lemieux, à qui le premier ministre Boursa avait promis un ministère.

Dans Laprairie, il était impossible hier soir de savoir si le ministre d'État aux transports, M. Paul Berthiaume, allait conserver son siège. Le président de l'élection dans le comté a en effet décidé d'arrêter le décompte au milieu de la soirée et, à ce moment, le péquiste Gilles Michaud détenait une légère avance.

Dans Saint-Jean, considéré comme un comté baromètre, parce qu'il a toujours voté pour le parti gagnant depuis les débuts de la Confédération, l'ex-député unioniste et candidat péquiste, M. Jérôme Proulx, qui en était à sa troisième tentative, a finalement triomphé de son adversaire libéral, M. Jacques Veilleux.

Le comté voisin d'Iberville a suivi en attribuant le siège du libéral Jacques Tremblay au péquiste Jacques Beauséjour.

Enfin, dans Verchères le jeune journaliste Jean-Pierre Charbonneau, porte-étendard du Parti québécois, a eu raison de façon décisive du libéral sortant, M. Marcel Ostiguy, le défaisant par plus de 4.000 voix.

Dans la région des Laurentides, trois vedettes du Parti québécois ont réussi à se faire élire, tandis que le ministre des Communications, M. Denis Hardy, a été défait dans Terrebonne par le péquiste Elie Fallu, un enseignant.

Dans l'Assomption, l'un des grands du PQ, M. Jacques Parizeau, a réussi à faire traverser le pont au mouvement indépendantiste, malgré l'opposition acharnée du libéral Roland Comtois, qui avait juré le contraire, allant jusqu'à démissionner comme député à Ottawa pour se porter candidat à l'élection québécoise.

Dans Prévost, l'ex-ministre de l'Éducation sous le gouvernement de l'Union nationale, mais, cette fois, candidat du Parti québécois, M. Jean-Guy Cardinal, a réussi à battre le député libéral sortant, M. Bernard Parent, également maire de Saint-Jérôme.

Dans Joliette-Montcalm, le ministre du Revenu, M. Ro-

Suite à la page 7

Préparation à la citoyenneté

Le ministère de l'Immigration du Québec offre gratuitement aux nouveaux résidents un programme d'initiation à la vie québécoise et canadienne. Ce programme, de 45 heures, reflète différents aspects de la vie québécoise: la Justice, l'Éducation, les Affaires sociales, le Monde du Travail, etc. Plusieurs documents visuels complètent ce cours.

INSCRIPTION

DATE : Lundi 22 novembre 1976
Mercredi 24 novembre 1976
19 hres à 22 hres

LIEU : COFI NORD
8305 Saint-André, près de la station de métro Jarry

OU

DATE : Mardi 23 novembre 1976
Jeudi 25 novembre 1976
19 hres à 22 hres

LIEU : COFI ALAIN-GRANDBOIS
4273 Drollet, près de la station de métro Mont-Royal

DÉBUT ET LIEU DES COURS

Début	Lieu	Jours
17 janvier 1977	COFI NORD	Lundi-mercredi
18 janvier 1977	COFI ALAIN-GRANDBOIS	Mardi-jeudi

Ces cours seront donnés en français, anglais, grec, espagnol, italien et portugais.

Le nombre d'inscriptions est limité.

RENSEIGNEMENTS

M. Jean-Pierre David
Tél.: 873-3663



Le coulant argent espagnol

Le brillant appât de l'argent espagnol.

Tout le feu de l'Espagne se retrouve dans ces quatre modèles originaux. Choisissez-en une, ou encore, tranchez le débat en prenant les quatre. Le prix des colliers illustrés varie entre \$42.50 et \$90.00. (Le prix varie également selon la longueur du collier. On peut aussi vous offrir des bracelets assortis.)

Voilà un accessoire qui se porte bien seul ou que l'on peut afficher comme ensemble.

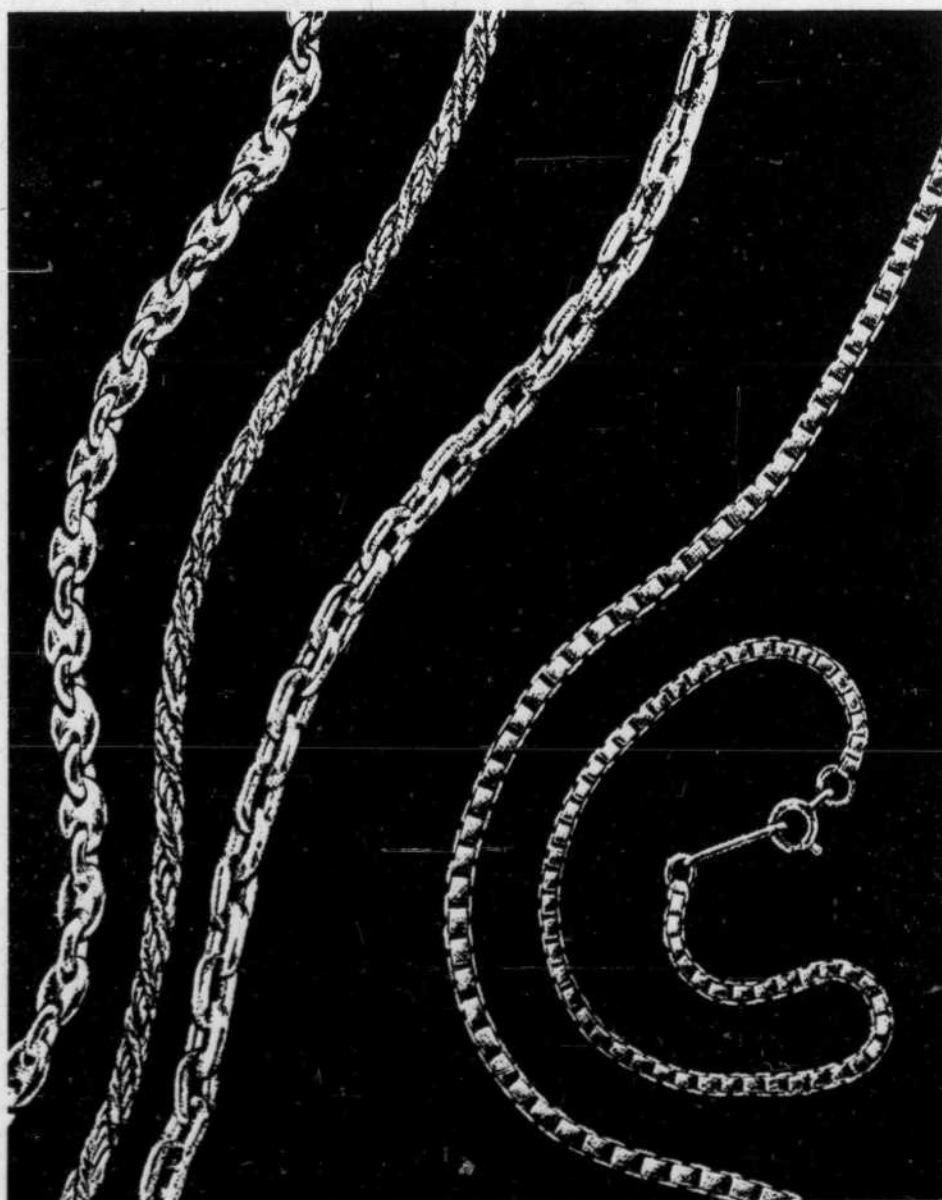
Essayez, chez Mappins, ces colliers en argent espagnol. Nous vous gageons que votre comportement en sera légèrement modifié.

Mappins

Quel que soit votre choix.

1000 ouest, rue Sainte-Catherine 866-7431
3131, chemin Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

LES TERRASSES
705 ouest, rue Sainte-Catherine



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

CHERCHONS PERSONNE RESPONSABLE pour prendre charge maison et 2 enfants, âge scolaire. Travail de gouvernante, logée, nourrie. Salaire à discuter. Emploi disponible 26 novembre. Quartier Outremont. Tél: Mireille: 342-0081. 19-11-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

OFFRE DE LIQUIDATION: 250 lits pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 4-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'automne 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

APPARTEMENTS À LOUER

CENTRE-VILLE: 3½, entre-sol, \$160. par mois éclairé, tapis, chauffé. Tél: entre 17h et 19h 932-2534 22-11-76

WESTMOUNT: 400 Kensington, 5½, moderne, ensoleillé, air climatisé, lave-vaisselle. Libre 1er décembre. Tél: 288-6162 ou 487-2273, soir: 342-0857 ou 935-3443. 19-11-76

DIPLOMATE TRANSFÈRE SOUS-LOUE appartement, vue panoramique, angle Earncliffe-Reine-Marie, 2 salles bains, 2 chambres, cuisinière-réfrigérateur, chauffé. Libre 1er décembre, \$400, par mois. Tél: 489-1932 18-11-76

APPARTEMENT À PARTAGER

APPARTEMENT À PARTAGER: Henri-Bourassa & Iberville, \$25.00 par semaine. Tél: 387-3533 après 6 P.M. 22-11-76

ARTICLES À VENDRE

LAVEUSE: "Ingilis" 1976 encore garantie. Sécheuse Westinghouse, lit de bébé, "Lépine", poussette, trampoline, dactylo portatif, meuble stéréo "Clair-tone". Tél: 581-6049 19-11-76

AUTOS À VENDRE

PINTO Runabout, 1976, bas millage. Cause: auto tournée. Tél: 277-6688 après-midi. 20-11-76

CHEVROLET, Impala, 1973, en très bon état. \$2,400. Tél: jour 388-8440. 19-11-76

DIPLOMATE TRANSFÈRE VEND: Mazda, usage 4 mois, état neuf, automatique, pneus radiaux, antirouille. \$3,900, comptant. Tél: 489-1932 18-11-76

VW RABBIT: 1975, radio AM-FM, pneus d'été et d'hiver radiaux, antirouille, 35,000 milles. En très bonne condition. Cause départ. Tél: soir 731-0646. 19-11-76

RENAULT 12, de luxe, 1975, 21,000 milles, Michelin, FM stéréo, antirouille, parfaite condition. \$2,650. Cause départ. Tél: jour 285-1711 poste 8411, soir après 10 h. 844-0359 20-11-76

CHALET À LOUER

BROMONT: 5 pièces, chauffé, eau chaude, foyer naturel, près des pentes de ski et autoroute. Location: saison. Tél: 273-0198 18-11-76

STE-AGATHE: luxueux Bavares, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison, semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-12-76

ST-JOVITE-MONT-TREMBLANT: saison de ski, appartement meublé, neuf, 3½ pièces avec foyer, idéal pour ski de randonnée et alpin. 1320 Labelle, St-Jovite (route St-Jovite, Mont-Tremblant) Tél: soir: 634-6121, St-Jovite: 1-819-425-3218. 22-11-76

COURS PRIVÉS

COURS DE FRANÇAIS primaire, collégial, préparation au baccalauréat et pour adultes désirant parfaire leur français. Tél: 276-0188 24-11-76

COURS PRIVÉS

COURS DE DESSIN
• Introduction au dessin académique
• Le jour ou le soir
• Maximum de 2 personnes par cours.
521-4417 22-11-76

BUREAUX À LOUER

Faites vite... C'est déjà presque complet.

La Tour d'Affaires est reliée, entre autres, à un complexe de 1,350 appartements, une promenade de 85 magasins, un hôtel de 500 chambres, un stationnement de 1,000 places, des cinémas et un club de récréation.

La Tour d'Affaires, c'est aussi un centre médical. La Tour d'Affaires est gérée par les propriétaires et les taux de location sont raisonnables.

Pour plus de renseignements, communiquez avec: Devencore ou notre directeur du marketing, au 845-6231.

Tous les courtiers sont entièrement protégés. 18-11-76

La Tour d'Affaires

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

COMMERCES À VENDRE

Montreal Trust

ST-BRUNO

Biscuiterie. Facile à tenir. Idéale pour dame ou demoiselle. Loyer très bas. Située dans centre d'achats. Gros achalandage. Pour informations: Monique Béliveau Petit: 653-2496 ou 653-2639.

courtier en immobilier 17-11-76

DEMANDES D'EMPLOI

HOMME AVEC EXPERIENCE en planification, administration et direction générale possédant doctorat en philosophie plus connaissance sur le plan social demande poste administrateur ou directeur de maison pour personnes de 3e âge. Salaire à discuter. Ecrire à Dossier 364, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 20-11-76

ARCHITECTE

Italien, 18 ans expérience italienne projets civils et industriels, aménagement d'intérieurs, béton armé, surveillance de chantiers, bilingue

OFFRE COLLABORATION À

bureaux d'architecture canadiens afin d'association et/ou stage d'un an.

Tél: 935-7683 après-midi, soir

18-11-76

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

DORCHESTER

coin Place Beaver Hall

Sous-location

- Plancher supérieur
- Edifice de qualité
- Sous-locateur AAA

\$7.50 du pi. ca. "Tel quel" comprenant toutes les alterations.

6540 Pl. Ca.

Nous subdivisons.

19-11-76

LES IMMEUBLES

KNOWLTON/QUEBEC/LTÉE.

COURTIER EN IMMEUBLES

SUITE 550 2 PLACE VILLE MARIE

MONTREAL, QUEBEC

1018 2e

TELEPHONE (514) 861-8364

FOURRURES

Départ pour la Floride. Chic manteau

vision noir, peaux descendues, longue

40", taille 12-14. \$900. Etoile

de vision pâle \$200. Condition impeccable. Tél: 481-0683 18-11-76

GARDERIES

CHERCHONS gardienne pour garçon

de 6 mois. Ridgewood et Côte-des-

Neiges. Tél: 737-1082 après 6

p.m. 18-11-76

LOGEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: haut de duplex,

5½ pièces, disponible 1er décembre.

Tél: 731-0633 18-11-76

MAISONS À LOUER

REPENTIGNY: bungalow, 5½ pièces,

près centre d'achats, écoles, grand

terrain. Libre 3 janvier. Tél: 581-

6049 19-11-76

VIEUX-MONTREAL

Maison en pierre historique

du 17e siècle, complètement

restaurée:

Terrasse, jardin, solarium, 4

chambres à coucher, sauna,

2 salles de bains, cuisine

nouvellement équipée, salle

à diner, salon, 3 foyers, plan-

chers en pin, poutres au pla-

fond, à louer immédiatement.

Aussi appartement d'une

chambre à coucher, salle de

bain, cuisine, salon, foyer.

Pour rendez-vous:

631-4343

2-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

Petite maison d'édition de cahiers pour l'élémentaire demande dessinatrice Tél: 324-5245 (après 16 heures) 19-11-76

SECRETAIRE LEGALE, sténo dactylo, bilingue, 3 ans d'expérience minimum, dans le civil litigieux. Bureau de 3 avocats dans le nord de Montréal. Tél: 381-3981 19-11-76

REPRÉSENTANT

Compagnie d'optique cherche jeune homme dynamique, 25-35 ans, avec expérience dans la vente. Salaire de base plus commission. Auto nécessaire. Tél: 725-9820

20-11-76

COORDONNATEUR

Distribution gros et détail, produits spécialisés, temps plein ou partiel. Revenus à discuter.

Pour entrevue:

M. Lemay 473-9850

18-11-76

PENSIONS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGEES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Séries. 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence 5e lettres. Tél: 524-3852 et à Québec: 843-7037. J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 464-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Responsabilités:

- Direction d'un bureau de 2 employés;
- Rédaction de la correspondance en français et en anglais;
- Tenue des livres comptables jusqu'à la balance de vérification.

Qualifications:

- Âgée de plus de 27 ans;
- Expérience d'au moins 1 an dans un poste semblable;

Salaire à discuter.

Lieu de travail: Centre d'Achats l'Acadie-Sauvé.

S.V.P. téléphoner au:

331-5628

20-11-76

SECRÉTAIRE "GIRL FRIDAY"

Bureau à caractère professionnel, centre-ville, station métro

Guy. Poste permanent.

Qualifications: parfaitement bilingue en écrit et parlé. Sténo,

dactylo et dicta. Expérience de base en comptabilité. Minimum 5 ans d'expérience et âgée d'au moins 25 ans.

Salaire: à négocier selon l'expérience.

Envoyer ou remettre en personne sur rendez-vous votre curriculum vitae.

Jacques Beauchemin & Associés Inc.

Planification de Services alimentaires

1478, Ste-Catherine ouest

Montréal

Tél: 931-7249

22-11-76

CRSSS SUD DE MONTRÉAL

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ

ET DES SERVICES SOCIAUX

Région Sud de Montréal (6-C)

cherche les services d'un

COMMIS SENIOR À

LA COMPTABILITÉ

FONCTIONS ET TÂCHES:

- diriger toutes les tâches de la comptabilité et participer à leur exécution
- examiner, pour en vérifier l'exactitude, les pièces comptables concernant les paiements, les encaissements et autres opérations financières et effectuer les calculs nécessaires
- enregistrer les transactions financières du CRSSS dans les livres comptables à partir de bordereaux de vente, de talons de chèques ou autres pièces comptables
- compiler les données des différents comptes
- établir et analyser les états financiers du CRSSS et tous les rapports comptables et statistiques requis par le CRSSS
- être responsable de la paie

QUALIFICATIONS

- cours commercial avec option comptabilité et expérience pertinente ou
- cours en technique de l'administration avec option finance
- expérience pertinente: minimum de trois (3) ans en comptabilité institutionnelle dans le réseau des affaires sociales.

TRAITEMENT

- Salaire: selon les qualifications, l'expérience et l'échelle de traitement du C.R.S.S.S.
- Bénéfices marginaux: ceux en vigueur dans le secteur public et para-public

ADRESSER DEMANDE ÉCRITE ET CURRICULUM VITAE

AVANT LE 1er DÉCEMBRE 1976 À:

M. André Cormier, directeur général

CRSSS Sud de Montréal

125, boul. Ste-Foy (suite 300)

Longueuil, J4J 1W7

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL

Nous avons la maison de vos rêves.

Secteur de choix, près

transport CTCUM. Faites vite, occasion

exceptionnelle. Jean-

Pierre ou Marie-Andrée, 468-

4238 ou 659-3370 ou 651-1000.

MONTREAL TRUST courtier

18-11-76

ANJOU

Place Monfrichard: duplex semi-

détaché, grande cuisine-dinette,

four et cuisinière encastrés, salle

de jeux, foyer, pierre naturelle

le 108, maison impeccable. Inf: L. David, M. Hottel: 254-4591.

LE PERMANENT, courtier

18-11-76

OUTREMONT

Cottage semi-détaché, avenue

Bloomfield, près de Elmwood,

16 pièces, 220 volts, petit jardin.

Prix demandé: \$85,000. Exclusif.

Jean-Michel Martin

Bur: 866-9641, soir: 277-8687

TRUST GÉNÉRAL, courtier

19-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUCHERVILLE: Faut vendre. Bungal-

ow, 7 pièces, terrain boisé, secteur

est. Salle familiale au sous-sol, cuisine

dinette. Toute offre raisonnable

sera acceptée. M.S. Jocelyne Hébert:

655-3756 ou 656-0660. DesRosiers,

courtier 18-11-76

LONGUEUIL: Une exclusivité, splendide

cottage canadien, 9 pièces,

plancher en chêne avec chevilles de

bois pour connaître, une vraie

aubaine à \$85,000. Lina Castonguay:

674-1374 ou 656-0660. DesRosiers,

courtier 18-11-76

CANDIAC: Cottage en pierre et alu-

minium, plancher en chêne, système

stéréo encastré. Salle de séjour avec

bar et brique. Hypothèque à taux fixe

de 7 ¾% échu en 1987 et plusieurs

autres extras. Blanche Lévesque:

656-0660. DesRosiers, 18-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

TRUST NATIONAL

fondé en 1898

Investissement industriel-

commercial.

2261 Centre

d'achats Rockland

281-1572

OUTREMONT



Carter rencontre Ford au début de la semaine

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — C'est dans le courant de la semaine prochaine à la Maison-Blanche que M. Carter aura sa première entrevue avec le président Ford depuis l'élection présidentielle du 2 novembre.

M. Ron Nessen, le porte-parole du président-sortant, a déclaré que la date exacte n'en a pas été fixée. Mais dans l'entourage de M. Carter, on fait remarquer que le président élu séjournera à Washington lundi et mardi prochain pour y rencontrer diverses personnalités de l'administration et du monde des affaires et qu'il pourrait prolonger son séjour d'une ou deux journées.

L'entretien portera essentiellement sur les modalités de la passation des pouvoirs. M. Nessen a rappelé que les deux hommes ont eu un entretien téléphonique de sept minutes au lendemain de l'élection et que la conversation avait été cordiale.

Le président élu Jimmy Carter, qui doit être reçu la semaine prochaine à la Maison-Blanche par M. Gerald Ford, va auparavant s'entretenir en Géorgie avec le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, des sénateurs et membres de la Chambre des représentants, le directeur de la CIA et plusieurs personnalités du monde des affaires.

Aujourd'hui, accompagné par le vice-président élu Walter Mondale, M. Carter va participer à une réunion d'une quinzaine de parlementaires démocrates à Lovejoy (Géorgie). Les sénateurs Mike Mansfield (leader sortant de la majorité démocrate), Robert Byrd et Edmund Muskie seront notamment présents aux

côtés de Thomas "Tip" O'Neill (prochain speaker de la Chambre) et cinq autres représentants dont Al Ullman qui préside la toute-puissante commission des voies et moyens. Cette réunion a pour but de permettre aux "congressmen" de donner leurs conseils pour la période de transition et surtout de prendre contact avec le futur président qui, en fait, est toujours un inconnu pour les milieux politiques de Washington.

Vendredi, c'est le directeur de la CIA, M. George Bush, qui fera le voyage de Plains avec sept de ses assistants pour mettre au courant M. Carter des plus récentes informations recueillies par l'agence centrale de renseignement américaine. Le lendemain, l'actuel chef de la diplomatie américaine, M. Henry Kissinger, sera à son tour reçu pour, essentiellement, faire le point avec le président élu sur les négociations très techniques qui s'éternisent entre les États-Unis et l'Union soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT-II).

M. Kissinger sera accompagné par M. Lawrence Eagleburger, sous-secrétaire d'Etat plus spécialement chargé d'assurer la liaison entre l'administration actuelle et l'entourage de M. Carter pendant la période de transition. Seront également présent MM. Walter Mondale, vice-président élu, et David Aaron, qui assure la liaison entre M. Carter et le conseil national de sécurité et autres agences de renseignements.

Pour le secrétaire d'Etat Henry Kissinger, le voyage à Plains où il s'entretiendra

avec le président élu Carter marque le commencement de la fin. Et de toutes les missions qu'il aura accomplies à travers le monde depuis huit ans qu'il dirige la politique étrangère des États-Unis l'expédition dans un coin perdu de Géorgie restera sans doute la moins plaisante.

Pourtant hier, M. Kissinger a assuré les alliés de l'Amérique que la politique étrangère de l'administration Carter demeurera essentiellement semblable à celle poursuivie jusqu'à présent.

Tous les Américains demeureront en faveur du renforcement de l'OTAN, du resserrement des liens avec leurs alliés, et du maintien de la paix", a déclaré le secrétaire d'Etat devant la 22ème réunion annuelle de l'assemblée de l'OTAN à Williamsburg (Virginie).

M. Kissinger s'est également engagé à soutenir la politique étrangère de l'administration Carter. "La diplomatie américaine a toujours été fondamentalement non-partisane. Je souhaite bonne chance à la nouvelle administration. Je continuerai à soutenir ses efforts", a-t-il souligné.

M. Kissinger a encore indiqué qu'il "répondra totalement" aux questions que le président élu voudra bien lui poser. Le chef de la diplomatie américaine a précisé que les thèmes discutés dépendront "avant tout" du président élu. Pour sa part, M. Kissinger s'est déclaré décidé à "coopérer" avec le prochain président de manière à assurer "une transition harmonieuse" entre les deux administrations.

L'impasse persiste à Genève et les combats redoublent en Rhodésie

LONDRES (Reuter) — Après une séance d'un quart d'heure, la conférence de Genève sur la Rhodésie a été ajournée sine die hier matin tandis que, sur le terrain, on a assisté à une recrudescence de la guérilla nationaliste.

À Genève, les dirigeants nationalistes du "front patriotique", MM. Robert Mugabe, considéré comme le porte-parole du plus grand groupe de maquisards, et Joshua Nkomo, chef de l'aile "intérieure" du Conseil national africain (ANC), ont rejeté les dernières propositions britanniques, qu'ils jugent "imprécises et vagues". Ils accusent le président de la conférence, M. Ivor Richard, d'"accentuer les divisions" des nationalistes. Ils continuent à réclamer que l'indépendance soit fixée au 1er décembre 1977 et se refusent à engager la négociation sur d'autres sujets tant que cette question n'aura pas été définitivement réglée.

Le diplomate britannique en revanche, qui estime que celle-ci, après treize jours de débat, a été épuisée, a entrepris de reprendre ses consultations privées sur d'autres questions, dont celle du gouvernement multiracial de transition appelé à conduire la Rhodésie à l'indépendance. M. Richard, qui a discuté dans l'après-midi de cette question avec le pasteur Ndaningi Sithole, considéré comme plus "souple" par Londres, se défend de chercher à diviser les nationalistes. Il estime que les exigences des dirigeants du front patriotique n'étaient pas raisonnables et qu'"il était tout à fait impossible à la Grande-Bretagne de s'y plier". M. Richard ne se départit cependant pas de son optimisme et ne croit pas à l'échec de la conférence.

Même si M. Richard donne l'impression de vouloir faire passer au second plan les revendications du "front patrio-

tique", il lui est difficile de mettre ce mouvement à l'écart des travaux de la conférence.

En effet, si l'évêque Muzorewa bénéficie d'un certain soutien populaire en Rhodésie, le "front patriotique", notamment M. Mugabe, représente la force des maquisards basés au Mozambique qui depuis plusieurs mois donnent du fil à retordre aux troupes rhodésiennes blanches.

Un porte-parole britannique a indiqué hier après-midi que le président Richard recevra l'évêque Abel Muzorewa pour des consultations informelles aujourd'hui.

Il a par ailleurs précisé que M. Richard avait distribué à toutes les délégations un "document de travail" concernant la structure du gouvernement intérimaire multiracial qui sera chargé d'assurer le transfert du pouvoir détenu par les 27.000 colons blancs aux six millions de Noirs.

Ce document intitulé "La

structure du gouvernement de transition" résume, selon le porte-parole, les points que les délégués devront examiner. Ce document intitulé "La structure du gouvernement de transition" résume, selon le porte-parole, les points que les délégués devront examiner. Ce document ne précise pas à qui, des Noirs ou des Blancs, seront attribuées les ministères.

Pour le gouvernement rhodésien de M. Ian Smith, les ministères de la défense et du maintien de l'ordre devront être contrôlés par des Blancs pendant la période intermédiaire. Les nationalistes ayant rejeté ce point, les discussions s'annoncent très ardues.

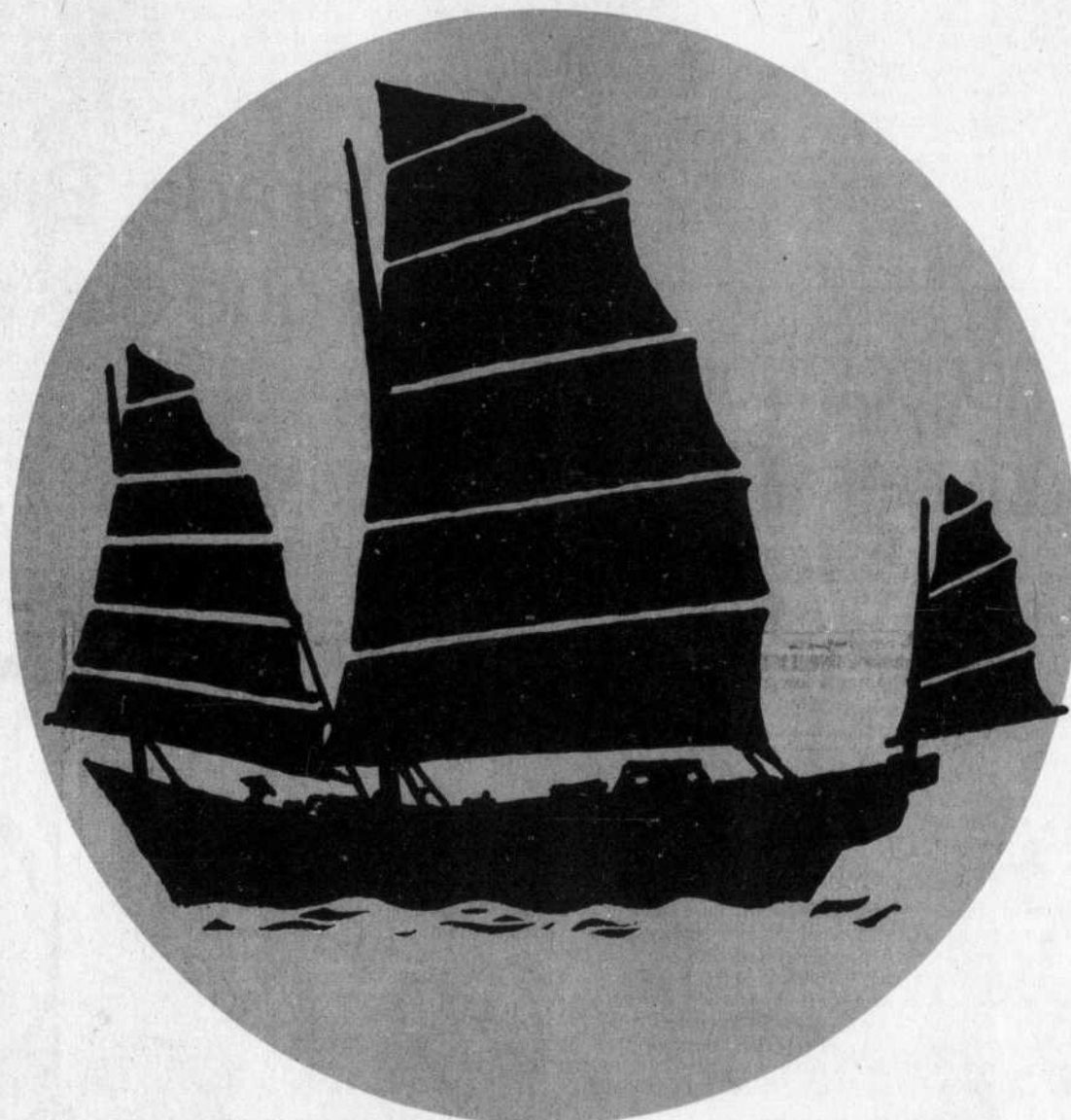
Tandis que se déroulent ces escarmouches sur le tapis vert, sur le terrain, la guérilla s'est intensifiée. Les forces de sécurité rhodésiennes ont annoncé que vingt-neuf maquisards avaient été tués au cours des dernières vingt-quatre heures, bilan quotidien le plus

lourd depuis le début de la guérilla, il y a près de quatre ans.

Depuis décembre 1972, les forces de la guérilla auraient eu 2036 morts dont plus de la moitié cette année et 140 ce mois-ci. Les pertes civiles parmi la population noire s'élèveraient à 1500 tués ou blessés. D'autre part, les forces de Salisbury auraient eu 181 tués depuis le début de la guerre, 101 cette année et 11 ce mois-ci et les pertes civiles parmi la population blanche seraient de 56 tués dont les deux tiers cette année.

Par ailleurs, l'agence de presse mozambicaine a affirmé hier que sept appareils à réaction et hélicoptères avaient été abattus lors de raids menés ces cinq derniers jours par des troupes aéroportées de Salisbury au Mozambique. Plusieurs soldats rhodésiens ont été tués, a-t-elle précisé.

Selon l'agence, les combats se poursuivraient encore.



L'Orient D'un bout à l'autre avec CPAir

Voici la chance de votre vie d'aller en Orient via le Pacifique, avec la même ligne aérienne pendant toute la durée du voyage.

Vois pratiques Nos 747 SuperOrange relient Vancouver et Tokyo sans escale, 3 fois par semaine. Ces trois vols vous mènent jusqu'à Hong Kong sans que vous ayez à changer d'avion: seul CP Air vous offre ce service direct.

En tout confort Voyagez à l'aise et sans escale de Toronto à Vancouver. Profitez de notre correspondance quotidienne 747 de 9h 40 au départ de l'aérogare No 1.

Vous aurez ainsi tout le temps voulu pour poursuivre, l'après-

midi, votre trajet vers Tokyo à bord d'un jet SuperOrange.

Un moment de répit Ou encore, prenez un de nos vols Orange à destination de Vancouver et, si vous en avez le loisir, passez le reste de la journée et la nuit sur la Côte.

Vous pouvez aussi vous rendre à Vancouver sans escale avec notre vol qui décolle de Montréal en soirée et ne vous envolera pour l'Orient que le lendemain avec notre 747 SuperOrange.

A bord de nos avions, vous trouverez un personnel empressé et des mets délicieux.

En Orient Vous y verrez se côtoyer du moderne et des civilisations millénaires.

Cuisine savoureuse, architecture exquise, cités antiques et croisières éblouissantes agrémenteront votre séjour.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air. Vous avez toutes les raisons du monde de partir avec nous.

Un fantastique voyage de 25 jours, que ce forfait-excursion "Les Splendeurs de l'Orient".

Visitez, entre autres, le Japon, la Thaïlande, Singapour, Manille et Hong Kong. Arrêt à Hawaï au retour. IT5CP1TA21. Voyez votre agent de voyages.

Forfait-excursion en Orient



C'est l'Orange qui nous mène en haut
CP Air

INTRODUCTION À LA PUBLICITÉ

CONDITIONS D'ADMISSION
Ce cours s'adresse à toute personne déjà engagée dans l'industrie, le commerce, les services publics ou les agences de publicité.

PROGRAMME
Tous les aspects de la publicité y sont traités: l'étude de marché, le comportement du consommateur, le plan de communication, l'agence de publicité, le budget, le message, les médias, la recherche, etc.

Avec l'aide d'un professeur attitré, les étudiants auront à participer activement au cours. Travaillant en petits groupes, ils étudieront divers cas pratiques. Au besoin, certains spécialistes de l'industrie publicitaire participeront aux séances.

HORAIRE ET ENDROIT
Le cours comprend 14 séances d'étude ainsi qu'un examen final. Les séances se déroulent le mardi de 20h.30 à 22h.30, et débuteront le 11 janvier 1977. Elles auront lieu à l'École des Hautes Études Commerciales, 5255, avenue Decelles, Montréal.

Il est à noter que ce cours s'inscrit dans le programme du Certificat de publicité et qu'il procure 2 crédits.

INSCRIPTION
Les frais d'inscription sont de \$70, et ils sont déductibles pour fins d'impôt sur le revenu. Vous pouvez obtenir le programme du cours en téléphonant au 343-4440. Puis, faites parvenir votre formule d'inscription accompagnée d'un chèque ou mandat, de préférence par courrier recommandé, à l'adresse suivante:

Bureau du Régistrare,
CENTRE DE FORMATION ET DE
PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION,
5255, avenue Decelles, Montréal. H3T 1V6
LES FORMULES D'INSCRIPTION DOIVENT NOUS
PARVENIR AVANT LE 4 DÉCEMBRE 1976.

EN COLLABORATION AVEC
LE PUBLICITÉ-CLUB DE MONTRÉAL.

CPA

Difficile situation économique en RDA

BERLIN-EST (Reuter) — C'est un désaccord sur la question du développement des échanges commerciaux avec les pays occidentaux qui est à l'origine du remaniement intervenu à la fin du mois d'octobre au sein de la direction politique est-allemande, dit-on de source bien informée à Berlin-Est.

Si M. Horst Sindermann a dû quitter la présidence du conseil, où son successeur est M. Willi Stoph, c'est très certainement parce que les résultats de sa politique économique sont décevants, bien que son mandat ait coïncidé avec la crise du pétrole, la récession mondiale qui l'a suivie et l'explosion des prix des matières premières.

A l'intérieur du triumvirat au pouvoir, dont est évincé maintenant M. Sindermann, M. Stoph a cédé son poste de chef de l'Etat à M. Erick-Honecker, premier secrétaire du parti socialiste unifié (SED) est-allemand.

L'objectif de M. Honecker et de son parti reste de fournir plus de logements et d'améliorer le secteur de la consommation et les services publics d'ici à 1980, sans pour autant faire augmenter les prix.

Dans la conjoncture présente, l'Allemagne de l'Est a pas mal de handicaps à surmonter, à commencer par une mauvaise récolte céréalière. S'y ajoutent les effets de la récession mondiale sur le cours des importations, la forte hausse du prix du pétrole et du gaz naturel importé d'Union soviétique et des dettes envers les pays occidentaux évaluées à dix milliards de marks.

Les nouveaux dirigeants se rendent compte que s'ils veulent être en mesure de remettre sur pied l'économie est-allemande, ils doivent consolider les échanges commerciaux avec l'Ouest. Certains économistes et membres du parti reconnaissent en privé que les difficultés monétaires exigent davantage de liens économiques avec les pays de l'Ouest. Ils ajoutent qu'en dépit des références constantes dans les discours et dans la presse à l'union fraternelle avec

Moscou, le développement du commerce avec l'Ouest se fera très certainement au détriment de ceux avec le bloc soviétique.

Toujours de source bien informée, on indique que le Kremlin essaye de trouver une voie moyenne: d'un côté les Soviétiques appuient les améliorations économiques qui modèrent la dissidence dans le sillage de la détente Est-Ouest, mais ils les accueilleront beaucoup moins bien s'ils se font au détriment du Comecon (l'organisation économique de l'Europe de l'Est).

Le ministre est-allemand du Commerce extérieur, M. Horst Soelle, a été invité à Moscou pour y discuter un nouveau développement des échanges et des relations économiques. Mais, en même temps, une délégation du ministre de M. Soelle s'est rendue à Washington pour y demander un contingent annuel de deux millions de tonnes de céréales. Pourtant, il y a quelques semaines, M. Honecker avait déclaré que l'Union soviétique avait promis à l'Allemagne de l'Est "une quantité importante de céréales" prélevée sur son excellente récolte de cette année.

Selon les statistiques ouest-allemandes, les trois-quarts des échanges commerciaux est-allemands en 1975 s'étaient faits avec le bloc communiste, 10 pour cent avec l'Allemagne fédérale, 10 pour cent encore avec les autres pays occidentaux et 5 pour cent avec le tiers-monde.

De source proche du ministère du Commerce extérieur, on indiquait récemment que l'Allemagne de l'Est envisageait de doubler d'ici à 1980 ses échanges commerciaux avec l'Ouest — des échanges qui se sont élevés l'an dernier à près de 20 milliards de marks — et aussi d'encourager son commerce avec les pays du tiers monde.

Un article publié récemment dans la revue semi-officielle Deutsche Außenpolitik précise que les échanges entre les pays du Comecon ont baissé de 61 pour cent en 1970 à 56 pour cent en 1975.

Nord-Sud: la onzième heure sonne

PARIS (Reuter) — L'ultime session préparatoire du dialogue Nord-Sud entre pays en développement et nations industrialisées avant la conférence ministérielle prévue pour la mi-décembre s'est ouverte hier à Paris dans un climat pessimiste.

Depuis le début des travaux au sein des quatre commissions spécialisées — énergie, matières premières, aide au développement, questions financières liées à ce dernier — les progrès ont été bien limités et le temps presse.

La conférence ministérielle rassemblant les ministres des vingt-sept pays ou groupes de pays représentés à la conférence sur la coopération économique internationale — dix-neuf du tiers-monde, huit du monde industrialisé — doit avoir lieu à Paris les 15 et 17 décembre, un an après le coup d'envoi officiel du "dialogue".

Celui-ci a été bien souvent un dialogue de sourds et l'absence de progrès tangibles augure mal de l'issue de la rencontre ministérielle, estime-t-on dans l'entourage des commissions.

Ces dernières ont maintenant une semaine pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle leurs négociations sont bloquées.

Les délégués du tiers-monde ne cachent pas qu'ils ressentent un sentiment croissant de frustration face à la politique d'attentisme adoptée par leurs vis-à-vis qui comprennent notamment ceux des États-Unis, du Canada, du Japon et de la Communauté économique européenne. Ils n'hésitent pas à prédire de débats houleux cette semaine si les pays riches ne changent pas d'attitude.

Les Neuf du Marché commun réunis hier à Bruxelles s'efforcent de convenir

de concessions que la Communauté pourrait faire pour relancer le dialogue.

Certains parmi les Neuf espèrent de toute évidence qu'une attitude conciliante de la part de l'Europe au pourparlers de Paris sera récompensée par la modération des pays exportateurs de pétrole dont les experts économiques sont réunis à Vienne en vue de préparer le dossier sur l'augmentation des prix du pétrole qui sera soumis aux ministres de l'OPEP à leur prochaine réunion, à Qatar.

La conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'ouvrira dans l'Emirat le jour même de la réunion ministérielle du dialogue Nord-Sud à Paris et cette coïncidence n'a pas échappé aux représentants des pays industrialisés représentés à la conférence de Paris.

Cette dernière achoppe toujours sur

deux questions fondamentales pour les pays du tiers monde: l'indexation du prix du pétrole sur le taux d'inflation dans les pays occidentaux exportateurs de produits manufacturés et le règlement de la dette des plus démunis des pays en développement à l'égard des grandes puissances industrielles.

Un porte-parole français a reconnu hier que le dialogue connaissait des difficultés, ajoutant toutefois qu'il n'y avait pas lieu de les exagérer. Nombre de petits groupes de délégués s'efforcent activement de parvenir à des compromis sur les diverses propositions à l'étude, a-t-il dit.

Tout le monde prévoit toujours que la conférence ministérielle aura lieu comme prévu à partir du 15 décembre et trois pays ont déjà communiqué le nom de leur ministre qui assistera à la réunion, a dit le porte-parole sans cependant identifier ces pays.

À Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des Neuf sont convenus de faire un "geste" politique en vue d'éviter l'effondrement des négociations en commissions.

Toutefois, ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la stratégie globale à adopter lors de la prochaine session ministérielle du dialogue. Deux pays au moins, indique-t-on de bonne source, l'Allemagne et la Belgique, sont favorables à un report de la conférence.

La réunion des Neuf à Bruxelles intervient au lendemain d'une réunion le week-end dernier à Zurich des représentants des pays industrialisés participant à la conférence Nord-Sud. La délégation américaine à cette réunion était dirigée par M. Steve Bosworth, secrétaire d'Etat adjoint pour l'aide à l'étranger. Selon des sources informées, elle a été consacrée à un examen des conséquences qu'aura, selon son importance, l'augmentation des prix du pétrole par l'OPEP, et à la stratégie des pays industrialisés à la conférence Nord-Sud en décembre.

D'après les experts de la Communauté, une augmentation de dix pour cent du prix du pétrole ajouterait quelque quatre milliards neuf cent mille dollars à la facture pétrolière annuelle du Marché commun.

De sources ouest-allemandes, on estime que la CEE ne devrait pas céder aux pressions des pays exportateurs de pétrole en acceptant de faire des concessions au dialogue Nord-Sud. Pour ces sources, la conférence de Paris devrait être reportée à plus tard, à tout le moins après la prestation de serment de M. Jimmy Carter à la présidence des États-Unis, le 20 janvier.

Les Neuf sont cependant partagés sur l'impact que risque d'avoir sur l'évolution du dialogue la venue au pouvoir de M. Carter. Ils le sont également sur l'attitude à adopter avant la conférence de l'OPEP à Qatar.

Face à ces divisions, les ministres ont décidé de renvoyer l'examen de ces questions au prochain conseil européen qui doit avoir lieu à La Haye les 29 et 30 novembre, précise-t-on.

Les Cortes débattent âprement des réformes de Juan Carlos

MADRID (d'après Reuter et AFP) — Le débat des Cortes sur le programme de réformes du gouvernement a débuté comme on s'y attendait par une offensive de la vieille garde franquiste. Ainsi, M. Blas Pinar, le leader de "Fuerza nueva", organisations d'extrême-droite, a déclaré que ce que le gouvernement propose, ce ne sont pas des réformes mais une rupture. "L'oeuvre du général Franco ne doit pas être démolie, elle doit être respectée".

Pour M. Jose Maria Fernandez de La Vega, les députés n'assistent pas seulement aux obsèques de quarante ans de franquisme mais à leur propre enterrement. Chaque fois que l'Espagne a connu des tentatives de démocratie, elles ont échoué et ont débouché sur la faim, les in-

justices sociales et la révolution. Il a encore accusé M. Adolfo Suarez "d'implorer" l'Europe d'accepter l'Espagne en son sein.

Tout comme M. Pinar, il a demandé aux députés de rejeter le projet de réformes. Mais celui-ci a eu plusieurs défenseurs et parmi eux M. Miguel Primo de Rivera, nouveau du fondateur de la phalange, qui a fustigé à la fois l'extrême-droite qui s'oppose aux réformes et l'extrême-gauche qui préconise une rupture totale avec le passé.

"Entre ces deux pôles se situe la majorité raisonnable des hommes politiques et l'esprit du peuple espagnol qui est conscient de l'évolution de la situation depuis la mort du général Franco".

Belgrade: Brejnev marque des points

BELGRADE (AFP) — Économiquement et politiquement, M. Leonid Brejnev marque des points à Belgrade, où un mot d'ordre venu d'en haut lui a concédé hier matin une satisfaction qu'on imaginait mal il y a encore deux jours: les ovations populaires et son portrait dans les vitrines yougoslaves.

A mi-parcours de sa visite de trois jours, et alors qu'il s'apprêtait à un long entretien avec le maréchal Tito dans le cadre détendu d'une maison de campagne, M. Brejnev apparaissait en position de force, à un moment où l'âge affecte le chef de l'Etat yougoslave et où le président élu d'une Amérique dans l'intergène mesure son soutien éventuel à la Yougoslavie.

En même temps que les apparences d'une réconciliation politique à un degré supérieur, se sont dessinées hier les signes d'un nouveau rapprochement économique entre une Yougoslavie frustrée par son commerce, jugé inégal avec l'Occident, et l'URSS qui vient de ravir à la RFA la place du premier partenaire.

Les entretiens sur ces thèmes que M. Brejnev et le maréchal Tito ont eus hier matin ont, croit-on savoir, déboulé la voie aux moyens capables de gagner le pari que les deux pays se sont fait: porter à 14 milliards de dollars d'ici à 1980 le montant de leur échanges. Des sources socia-

listes dignes de foi n'excluent pas que cette gageure implique un perfectionnement rapide des relations entre la Yougoslavie et le "Comecon".

Ainsi assisterait-on à une course de vitesse entre l'URSS et l'Europe des Neuf, dont le président en exercice, M. Max Van Der Stoep, s'apprête à faire début décembre à Belgrade une "déclaration d'intentions" susceptible de déboucher sur la conclusion d'un accord préférentiel.

Délicate négociation entre Islande et CEE

BRUXELLES (Reuter) — La Communauté économique européenne cherche à conclure avec l'Islande un accord intérimaire sur la pêche qui remplacerait l'accord anglo-islandais lequel vient à expiration à la fin de novembre.

M. Finn-Olav Gundelach, commissaire au marché intérieur et aux douanes, qui s'est rendu à Reykjavik la semaine dernière, a déclaré hier aux journalistes, que les négociations avec l'Islande seraient les plus difficiles de celles que la CEE va mener avec d'autres pays en raison de l'établissement au 1er janvier prochain d'une zone de pêche de 200 milles le long des côtes des Neuf.

Les Islandais veulent que les pêcheurs britanniques restent en dehors de leur zone protégée après l'expiration de l'accord bilatéral. On risque alors d'assister à la reprise de la guerre de la morue entre les deux pays.

Un accord intérimaire permettrait aux pêcheurs des Neuf, y compris ceux de Grande-Bretagne, de conserver l'accès

aux eaux de pêche islandaises. "Ni pessimiste, ni optimiste" sur les chances de la CEE de conclure un tel accord avec l'Islande, M. Gundelach a dit: "Il va de soi que nous avons besoin les uns des autres." L'Islande et la Communauté ont intérêt à coopérer pour conserver les réserves de poisson, notamment d'espèces comme la morue et le hareng.

M. Gundelach retourne en Islande pour de nouvelles conversations la semaine prochaine. En attendant, des négociations avec la Norvège sur un accord similaire de réciprocité débiteront à Bruxelles cette semaine.

Interrogé sur la possibilité d'accords de pêche avec l'Union soviétique et d'autres pays d'Europe de l'Est, dont les pêcheurs ont fortement accru leurs activités dans les eaux de la CEE ces dernières années, M. Gundelach a déclaré que les pays ayant peu à offrir en retour devraient être exclus graduellement aussi vite que possible des eaux communautaires.

télévision

■ Émissions en noir et blanc

CBFT 2

- 9.10 Ouverture et horaire
- 9.15 Les 100 tours de Centour
- 9.30 Les Orateurs
- 9.45 En mouvement
- 10.00 You Hou
- 10.15 Virginie
- 10.30 Conseil express
- 10.40 Les trouvailles de Clemence
- 11.30 Le comte Yoster a bien l'honneur
- 12.00 Skippy
- 12.30 Les Coqueluches
- 1.30 Téléjournal
- 1.35 Femme d'aujourd'hui
- 1.40 Le temps de vivre
- 2.00 Bobino
- 2.30 Sur la côte du Pacifique
- 2.50 L'heure de pointe
- 6.00 Ce soir
- 7.00 Daniel Boone
- 8.00 Du tac au tac
- 8.30 Le travail à la chaîne
- 9.00 Héros série
- 9.10 Michel Strogoff (d'après l'oeuvre de Jules Verne)
- 10.00 Consommateurs avertis
- 10.10 "L'enfant et la consommation"
- 10.30 Téléjournal
- 10.55 Nouvelles du sport
- 11.05 Reflet d'un pays
- 12.05 Cinéma
- 12.10 "Pitié pour eux" (drame de Luis Bunuel — Mexique 1951)
- 1.30 Téléjournal

CFTM 10

- 2.55 Horaire-Bienvenue
- 4.00 Les p'tits bonhommes
- 4.30 Fanfan Dédé
- 9.00 A la bonne heure
- 10.00 Regards sur les médias
- 10.30 Les p'tits bonhommes
- 12.20 Les 10 vus informés
- 12.30 Les tannants
- 1.30 Cinq-mercredi
- 1.35 "Chevaliers des sables" (drame psychologique — American 1965)
- 12.45 Ça prend un voleur
- 1.45 Les dix vus informés
- RADIO-QUÉBEC 17
- 12.30 Paroles françaises II
- 12.45 Les Orateurs
- 14.00 Les cent tours de Centour
- 14.15 Mon ami Pierrot
- 14.30 Paroles françaises I
- 14.45 Intermedia musical
- 15.30 Les prisonniers du zoo
- 16.30 Histoire sur le vif
- 17.30 Bien dans sa peau
- 18.30 Si on s'y mettait
- 18.30 Le drame de la survie

cinéma

- ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
- ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Le sauvagement" 7.20, 9.30
- AVENUE: 1224 ave Greene Westmount 937-2747 "The Ritz" 12.30, 2.15, 4.00, 5.45, 7.30, 9.15
- BEAVER: 5117 Ave du Parc 844-1952 (A climat de Blue Power) 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 et "Rochet" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00
- BERRY: 1280 St-Denis 288-2115 "Josey wales hors la loi" 1.15, 5.20, 9.25 et "Frissons d'outre-tombe" 3.30, 7.40
- CARLEFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "Police python 357" 12.30, 2.30, 4.30, 7.15, 9.30
- CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I: "Les hommes du président" 12.20, 2.30, 4.30, 7.10, 9.30 (Salle II: "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25
- CHEVALIER: 1590 St-Denis "Les mal partis" 1.40, 5.35, 9.30 et "La ville accusée" 12.05, 4.00, 7.55
- CINEMA LONGUEUEIL: 1 Place Longueuil 677-9023 "La kermesse des aigles" 7.45 et "L'autre versant de la montagne" 9.35
- CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 248-7395 "Marathon man" 12.00, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50
- CINEMA Le ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35
- COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I: "L'écovote" 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30 (Salle II: "Cousin, cousin" 12.20, 2.30, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 (Salle III: "Muhammad Ali the greatest" 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50 (Salle IV: "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20
- CREMAZIE: 861 St-Denis 288-4210 "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 7.00, 9.15
- DAUPHIN: 1296 Beaumont E. 721-6060 "Salle Renard" "Le sauvagement" 7.20, 9.30 (Salle McLennan: "L'argent de poche" 7.30, 9.30
- ELYSEE: 35 Milton O. 842-0663 (Salle Resnais) "La marquise d'O" 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "L'incorrigible" 7.20, 9.30
- KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9707 "The man who skyed down everest" 7.00, 9.00
- MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "L'autre versant de la montagne" 9.30 et "La kermesse des aigles" 7.30
- MERCIER: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224

sur scène

- CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I: "Nothing to lose" de David Pennaro — du mardi au samedi: 20 h 30 Dimanche: 19 h 30 Matinées: mercredi à 13 h 30 Samedi: 14 h 30)
- NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Ines-Père et Inat Tendu" de Rejean Ducharme. Complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30 et samedi: 20 h 30. Relâche dimanche.
- PATRIOTE: 144 Ste-Catherine E. 523-1132. Relâche.
- PATRIOTE EN HAUT: Relâche.
- LA POULRIÈRE: Ste-Hélène 526-0821. Relâche.
- SALLE WILFRID PELETIER: Concert midi:

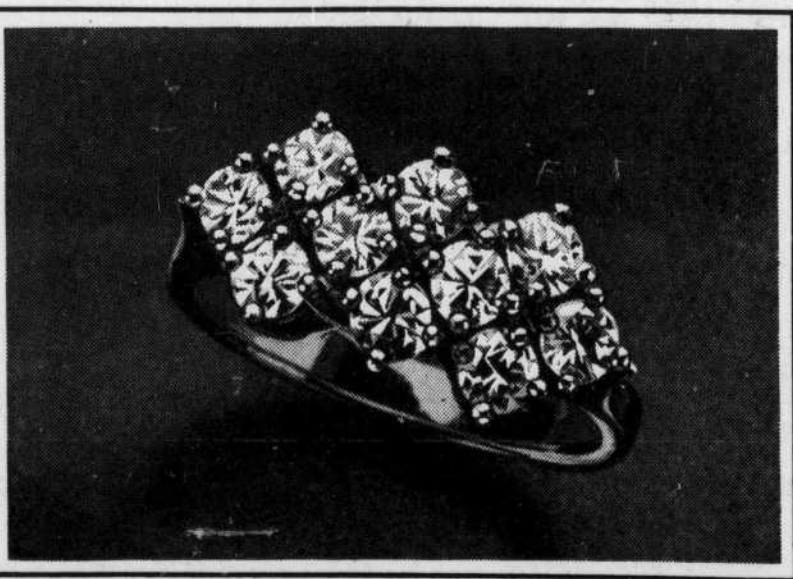
- Mario Ducharme et les musiciens de l'OSM.
- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 1297 Papineau 523-1211 "Un pays dont la devise est: je m'oublie" de J.C. Germain. Tous les soirs à 20 h. Relâche: lundi.
- THÉÂTRE MAISONNEUVE: Jean-Pierre Ferland 20 h 30.
- THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563 "Coup de sang" de Jean Daigle.
- THÉÂTRE PORT ROYAL: Relâche.
- THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355 Gifford 845-0267 "Le lion en hiver" de James Goldman, du mardi au samedi: 20 h 00. Dim: 19 h 00. Relâche: lundi.



TOUTE
UNE
AUBAINE
CHEZ
BIRKS!

Toute personne qui s'y connaît en diamants admettra que

cette bague à diamants à \$595. est une occasion fantastique!



Peu de magasins dans le monde achètent et vendent autant de diamants que nous. C'est pourquoi nous avons à l'occasion des problèmes d'inventaire comme c'est le cas ici.

Nous nous sommes retrouvés avec un surplus temporaire de diamants de grosseur et de taille particulières et de qualité supérieure à la moyenne. Ceci avait pour effet de déséquilibrer notre stock. Il fallait trouver une solution.

Nous avons donc serti ces pierres, 10 sur chaque bague (9/10 d'un carat de diamant), sur la plus populaire de nos montures en or 14 ct. Enfin, pour rétablir rapidement l'équilibre de notre inventaire, le prix de ces bagues devait être avantageux et alléchant et nous l'avons fixé à

\$595.

Une bague magnifique — une occasion fantastique!

BIRKS

JOAILLIERS

théâtre

Le rire de Jacqueline Barrette

par Adrien Grusin

"Je suis là pour mettre des personnages en situation et les faire exploser dans leur sensibilité ou leur désarroi. Les mots deviennent tantôt des armes, tantôt des caresses, pour y arriver. Une infinité de tendresse peut se cacher sous un sacre. Avoir à expliquer le mot est pour moi la chose la plus difficile au monde."

C'est ainsi que Jacqueline Barrette, inquiète de cette incertitude des veilles de premières, tente de m'expliquer sa démarche d'écriture. Ça la désole un peu de ne pouvoir le faire clairement mais elle n'y peut rien. Quand le temps aura décanté la création, tout deviendra plus aisé. Son langage, toujours rieur et à l'occasion rimant, cherche à adopter la couleur, la tristesse, la poésie et l'humour du personnage qui parle. Il acquiert alors sa pleine teneur quotidienne en plus de sa valeur

chantante. Gisèle, Marie-Ange, Rosaire, Martha, Cyprien et les autres ont chacun un verbe qui les caractérise.

Tous ces gens se retrouvent dans *Heureux celui qui meurt de rire* la dernière pièce ou revue-théâtre-musical de Jacqueline Barrette qui prend l'affiche de main soir au Patriote (en bas) pour la période d'un mois. La galerie de portraits de l'auteur de *Oh Gerry Oh* s'enrichit, dévoilant un éventail de thèmes illustrant tous l'impuissance. "C'est toujours l'impuissance qui ressort à travers mes personnages, dit le dramaturge. Tous les sujets: guerre, pollution, cigarette, exploitation... débouchent sur le procès du monde. Problèmes et solutions pèsent trop sur mes individus. Alors ils "partent" et trouvent d'autres issues plus accommodantes. Dans une des scènes du show, deux couples veillent sur la ga-

lerie et font une manière de procès du monde. Ils parlent de choses concrètes mais leur désarroi, leur façon de se débattre est absurde."

Jacqueline Barrette a choisi le rire et si son métier consiste à jouer avec les mots, c'est le plus souvent pour provoquer le rire. "Les mots recrus portent ou débloquent vers mille et une issues, des grands moments de tendresse, rire tendre, fou rire, rire aux larmes, etc... Je prends de plus en plus conscience de l'étendue de ce mot "rire" depuis un an et demi, soit depuis la création de *Dis moi qu'y fait beau Méo* et le *Ta-baslak* de Jean-Guy Moreau."

"A partir du moment où tu essaies d'expliquer ta création, tu entretiens la mystification de l'écriture. Tu voudrais en parler comme le cordonnier de son soulier mais tu n'y arrives pas. Écrire au moment où je suis prête, c'est facile. Mais avant d'arriver là, je passe par une période de vie intense, dure et épuisante, passage pénible compensé quand le texte aboutit. En disant cela, j'entretiens le mythe du créateur qui enfante dans de très grandes douleurs et je trouve cela très embêtant."

Écrire pour Jacqueline Barrette ne doit pas être si terrible puisqu'elle en vit depuis six ou sept ans, depuis *Ca dit qu'essaie de dire*. Après il y a eu: *Oh Gerry Oh*, *Flatte ta bedaine* Ephémère, *Bonne fête Papa* et *Dis moi qu'y fait beau Méo* qui fut présenté environ cent vingt fois. En plus de textes écrits à droite et à gauche, elle a créé ceux du dernier show de Jean-Guy Moreau, travaillé à *La Fricassée* avec une équipe qu'elle a retrouvée dans *Les*

Nerfs à l'air l'atelier actuellement présenté au Gesù par la NCT.

Heureux celui qui meurt de rire se situe dans le sillage de *Dis moi qu'y fait beau Méo* à la différence selon son auteur qu'elle est plus resserrée au plan de la forme et des enchaînements. Jacqueline Barrette précise: "Le lien entre les tableaux est amené par un personnage qui soutient l'interrogation au niveau du rire en plus de contribuer à l'unité dans la montée dramatique. Ce personnage-charnière est une fanatique, aussi folle que la folie, une personne essentiellement contrastante."

Pour ce show qui exploite le rire dans toute son étendue, Jacqueline Barrette a fait appel à Gaston Brisson pour écrire toutes les musiques en plus d'entrer dans le bal des personnages de sketches. Le pianiste, on se rappelle, avait déjà vécu une expérience similaire lors de la création première de *La Diva* de Jean-Claude Germain en 74-75. La mise en scène a été confiée à Sébastien Dhavernas alors que d'habitude l'auteur s'en charge lui-même.

Côté comédiens, on retrouve à ses côtés Jocelyne Goyette depuis ses toutes premières expériences. Guy Tay et son frère Richard étaient lors du dernier show, alors que Louise Barrette sa sœur, vient de se joindre au groupe, sa gang comme elle se plaît à l'appeler. En terminant notre entretien, Jacqueline Barrette m'a dit: "Ce qui importe le plus dans mon travail, c'est de rire, d'être bien." En allant voir *Heureux celui qui meurt de rire*, il faut espérer que chaque spectateur puisse en dire autant.

Louise Forestier chantera son pays, l'amour et l'espoir

par Angèle Dagenais

On est peut-être mieux "chez vous" comme l'affirme Louise Forestier dans son dernier microsillon et son prochain spectacle mais avec elle on se sent rarement mal à l'aise, que ce soit pour faire rire ou pleurer.

Louise Forestier a cette faculté de passer de la folie douce à la folie pure en un tournemain, de passer du noir au blanc sans qu'on s'en aperçoive, en chantant, dansant, virevoltant.

"C'est dur de faire un spectacle avec autant de contrastes, ça demande beaucoup d'énergie mais ça ressemble à la vie: on ne peut pas rire tout le temps ou pleurer tout le temps."

Louise Forestier qui est à son deuxième spectacle cette année à la Place des arts (l'autre au printemps dernier) présente à compter de demain une douzaine de nouvelles chansons dont sept sont de son cru. L'un des grands "kicks" de sa vie, mis à part celui de monter sur une scène, c'est d'écrire des chansons. Ça fait maintenant six ans qu'elle "tâte" de la plume et à chaque fois qu'elle termine une chanson, c'est la fête!

Sa muse l'a guidée cette année à parler d'amour et d'espoir mais surtout de pays, de "sa maison" et de "chez nous".

"On est des fêtards de cuisine, des veilleurs, des intimistes, des tragi-comiques, des rustres, des terriens",

nous, les Québécois, dit-elle. On ne peut trouver de meilleure interprète pour nous renvoyer notre image que Louise Forestier.

Elle n'aspire pas comme nombre de ses collègues de la chanson à en mettre plein la vue. "Ce n'est pas un décor ou une robe d'un demi-million de piastres qui fait un super-show, mais plutôt

quelqu'un qui met ses tripes sur la scène et qui arrive à me faire vibrer".

Un show américain, dit-elle, c'est très provocant, c'est formidable mais c'est leur bêtise. Nous les Québécois, on n'est pas fait comme eux et il ne faut surtout pas se sentir frustrés ou complexes de ne pas réussir leurs gadgets. "C'est dur de

vivre à côté de ces gens-là parce qu'ils sont tellement envahissants!"

Après 11 ans de métier, Louise Forestier n'a pas encore réussi à se caser à s'asseoir sur son acquis; au contraire, chaque spectacle, chaque chanson est une nouvelle bouffée d'air que son tempérament fantasiste module à son gré.



Louise Forestier à la Place des arts, à compter de demain.

Concerts & artistes canadiens (1976) inc.

présente

misha dichter

pianiste

'Comme Gilels, Dichter possède tous les atouts'

Le Figaro, Paris

Sonate au Clair de Lune
Fantaisie en do majeur
Faschingsschwank aus Wien
Sonate en si bémol majeurBeethoven
Schumann
Schumann
Prokofiev6 DÉCEMBRE 20h30
Billets: \$10 \$8 \$7 \$5 \$4SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS (1976) INC.

présente

Sonate mi majeur,
Opus 109
BEETHOVENSonate si mineur,
LISZTSonate fa mineur, Opus 5
BRAHMS

ARRAU

29 NOVEMBRE, 20h30

Billets: \$10, \$8, \$7, \$5, \$4

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112Les grands Ballets Canadiens
Lac des Cygnes
Acte II
Carmina Burana

12, 13, 18, 19, et 20 novembre à 20h30

Billets \$4, \$5, \$7, \$9

Salle Wilfrid Pelletier

En vente aux guichets de la Place des Arts et au Montréal Trust (Place Ville-Marie) ou

achetez vos billets par téléphone avec Charge ou Master Charge à 487-1232 (Du lundi au

vendredi)

Billets pour étudiants: \$4.50

En vente jusqu'au 6 novembre

(Carte d'étudiant requise à l'entrée)

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112L'ATELIER
N.C.T.

présente

LES NERFS À L'AIR

des textes de

Jacqueline BARRETTE, J. Jacques GRISÉ,
Claude MEUNIER, Jean-Pierre PLANTE, Isabelle
DORÉ, Serge THÉRIAULT

avec

Vincent BILLODEAU, Michèle DESLAURIERS,
Isabelle DORÉ, Claude LAROCHE, Denis
MERCIER, Marc MESSIER, Francine TOUGAS

Mise en scène: Robert DUPARC

1200 Bleury Renseignements: 866-1964

UN VÉRITABLE TRIOMPHE!

Le nouveau film de

INGMAR BERGMAN

"FACE A FACE"

LIV ULLMANN

LAVAL 3
CENTRE LAVAL 888-7776
PARISIEN 5
1^{er} PARISIEN 5
486 STE-CATHERINE 886-3856HAROLD
ET MAUDE
Musique de Cat Stevens
Film de Hal Ashby
Harold Jonathan
Sem. 9:35 Sem. 7:30
Salle climatisée.
Jonathan Livingston
LE GOELAND
Musique de Neil Diamond
Film de Hal Bartlett
Cinéma 7e art
722 0302
3180 rue BELANGERYVES MONTAND
CATHERINE DENEUVE
"LE SAUVAGE"
un film de JEAN-PAUL RAPPENEAU
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
ATWATER 2
PLAZA ALEXIS NIRON
Étage modes 821-3313
7:30-9:30
Salle climatisée.
le DAUPHIN
FRANÇOIS TRUQUET
Sem. 7:30 Sem. 9:30
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
"L'ARGENT DE POCHÉ" 3:30-5:30-7:30-9:30UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
YVES MONTAND
SIMONE SIGNORET
POLICE
PYTHON
un film de ALAIN CORNEAU
357
CARREFOUR
STE-CATHERINE-BLEURY 866-8057
12:30-2:30
4:30-7:15-9:30DOMINIQUE MICHEL
DENISE FILIATRAULT
dans
Je suis loin de toi
Mignonne
une comédie
sentimentale de
CLAUDE FOURNIER
PARISIEN 1, 300, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. RIVOLI 1, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. VERSAILLES: SEMAINE
7:15 & 9:15, SAMEDI & DIMANCHE 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. LAVAL: SEMAINE 7:20 & 9:20, SAMEDI &
DIMANCHE 1:10, 3:15, 5:15, 7:20, 9:25. GREENFIELD: SUR SEMAINE 7:10 & 9:15, SAMEDI &
DIMANCHE 1:00, 3:00, 5:00, 7:10, 9:15.
Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE 886-3856
VERSAILLES 1
353-7880
RIVOLI 2
ST DENIS ET BELANGER 277-3125
CENTRE LAVAL
888-7776
PL. GREENFIELD PARK
671-6125
MASKA
(St-Hyacinthe)
GALLERIES
de GRANBY
CAPITOL
(St-Jean)
REX
(St-Jérôme)
JOLIETTE
(Joliette)

la boîte à échos

Dernière journée aujourd'hui pour admirer une excellente exposition du photographe Pierre-Paul Tremblay à l'Atelier du Bourg (450 rue Craig est). Cet artiste montréalais dont l'expérience de la lentille s'étend également au cinéma et au vidéo, a gagné cette année le premier Prix (photo couleur) du Premier festival de l'image tenu au Complexe Desjardins en mai dernier. Il a de plus publié ces dernières années plusieurs de ses photographies dans des revues spécialisées en France, en Hollande et en Espagne. C'est sa première exposition d'envergure à Montréal.

M. Ian McLaren a été nommé au poste de directeur de la production anglaise de l'Office national du film, et occupera ses nouvelles fonctions à compter du 1er janvier 1977. Il succède à M. Robert Verrall qui reprendra ses fonctions de producteur. A l'emploi de l'ONF depuis 1972, M. McLaren

ren a produit et réalisé plusieurs dizaines de films documentaires dont les séries *Adieu Alouette*, *Pacificanada* et le long-métrage *Atlanticanada*. Son dernier film *La terre est ronde* relatant l'expérience de Jeanne Canada Monde sera bientôt présenté à Montréal.

Une exposition-vente des travaux des femmes haïtiennes aura lieu jusqu'à vendredi, de 14 h à 22 h 30, à la Bibliothèque nationale du Québec, 1700 rue Saint-Denis.

Le Café du port reçoit au cours des week-ends de novembre le fantaisiste Reynald Bouchard. Les spectacles sont à 22 h et l'entrée est de \$2.50 (356 Berri).

Le directeur du Conseil des arts du Canada M. Charles Lussier annonçait récemment la nomination de M. Alan Armstrong au poste de secrétaire du Conseil. De 1972 à 1975, M. Armstrong a dirigé la nouvelle section du développement à la division des humanités et sciences sociales et, depuis un an, il détenait le

poste de conseiller spécial du directeur. Il remplacera M. Claude Gauthier qui assumait les fonctions de secrétaire du Conseil depuis 1967.

La galerie Art Québec 76 présente jusqu'à vendredi une exposition des sérigraphies et gravures de Clément Leclerc. Du 19 novembre au 17 décembre la galerie exposera les œuvres de Tim Yum Lau.

La galerie de la Salamandre présente jusqu'à jeudi une exposition assez particulière intitulée "Ca, Moi, Surmoi", une collection d'agrandissements photographiques du fameux test psychologique de Rorschach, dirigée par Pierre Woerner. (2118 Bleury, suite 101-102, de 11 h à 18 h).

Coordonnatrice nationale du Comité canadien de l'histoire des femmes, Marie Lavigne donnera une conférence le 17 décembre au Musée des Beaux-arts de Montréal à 17 h 30. Intitulée "Les Montréalaises au début du XXe siècle: une lutte pour gagner son ciel", la confé-

rence de Mlle Lavigne est la huitième d'une série de dix causeries consacrées à certains aspects surprenants de l'histoire de Montréal. Marie Lavigne prépare présentement un doctorat à l'U de M et enseigne l'histoire de la condition féminine à l'UQAM.

Le pianiste québécois Claude Savard donnera un Concert romantique jeudi à 20 h 30 à la salle Claude-Champagne. Organisé par l'organisation des Diplômés de l'U de M, ce concert est consacré aux œuvres de Chopin et Schubert.

Le Centre culturel canadien de Paris présente jusqu'au 12 décembre une exposition des œuvres d'Ernest Gendron, ex-boxeur et lutteur devenu autodidacte. Les visiteurs français y verront entre autres le portrait du général de Gaulle peint à la pointe d'allumettes ou au cure-dent selon la technique unique du peintre Gendron. Intitulée "Québec télé et compagnie" cette exposition est subventionnée par les Musées nationaux du Canada.

Le Théâtre sans nom devient le Théâtre du vieux moulin

Le Théâtre sans nom a dû justement se trouver un nom récemment et s'est vu dans l'obligation d'opter pour "Le Théâtre du vieux moulin", avec quelques regrets, il faut bien le dire.

Mais cette nouvelle appellation ne change en rien les objectifs du théâtre qui sont, rappelés-le de donner aux jeunes comédiens professionnels l'occasion d'exploiter leurs possibilités et de concevoir le théâtre comme une forme artistique globale comprenant l'interprétation, le chant, la danse et l'improvisation.

De plus, le "Théâtre du vieux moulin" a l'intention de donner priorité aux auteurs québécois et faire connaître le répertoire de chez nous, bien souvent inconnu ou mal connu.

La première œuvre présentée sous leur nouveau nom est une "farce" en trois actes de Denis Chouinard intitulée *On n'est pas né pour un p'tit pain*.

Cette œuvre, haute en couleur, sera présentée du 18 au 30 décembre à la Bibliothèque nationale du Québec avec la participation de France Collard, Daniel Dubois, Patrick D'Argenteuil, Diane Miljourn, Marc Royer et Rejean Wagner, qui signe également

la mise en scène. Les décors et éclairages sont de René Baralo.

Inspirée de la commedia dell'arte, l'intrigue de "On n'est pas né pour un p'tit pain" met en scène un boulanger du village de Saint-Clin, sa femme Colombe, le patron de l'établissement, Napoléon Pantalón et sa jeune sœur, un don Juan pique-assiette et le policier du village, le vieil Écosais Stanley McKan-toche...

Benjamin Britten est gravement malade

LONDRES (Reuter) — Souffrant d'une maladie du cœur qui tend à empirer, le compositeur britannique Benjamin Britten est gravement malade, apprend-on dans son entourage.

Considéré comme le plus grand compositeur britannique depuis plusieurs siècles, lord Britten, qui est âgé de soixante-deux ans, est malade depuis longtemps. Il n'a cependant pas été transporté à l'hôpital. Il est soigné chez lui à Aldeburgh, dans l'est de l'Angleterre, car "un hôpital ne peut pas faire plus pour lui", ajoute-t-on de même source.

VERSAILLES (AFP) — Le chanteur Charles Aznavour va de nouveau avoir de sérieux ennuis avec la justice française.

Déjà inculpé pour infractions à la législation des changes, et infractions douanières, le 12 avril 1975, l'artiste fait aujourd'hui l'objet de nouvelles poursuites pour fraude fiscale: il lui est reproché d'avoir

déposé en Suisse, de façon illicite, la plupart de ses revenus (cachets, bénéfices, plus-values immobilières) réalisés en 1972 et 1973. Pour cette dernière année en effet, le milliardaire du disque n'a en effet pratiquement rien déclaré à l'administration des impôts, sous prétexte d'avoir déménagé de Galluis, dans la région parisienne, à Crans-sur-Sierre, en Suisse.

Il a ainsi évité selon le dossier réuni par le parquet de Versailles, de payer plus de trois millions de francs d'impôts.

Cette nouvelle affaire vient grossir le dossier des artistes français poursuivis pour fraude fiscale. Au cours des mois derniers, l'imprésario de la chanteuse Mireille Mathieu, Johnny Stark, le chanteur Johnny Halliday et l'écrivain Gérard de Villiers (auteur de la série policière des S.A.S.) ont été inculpés pour avoir dissimulé respectivement huit millions, deux millions et demi et un million et demi de francs.

concert romantique

Pianiste: Claude Savard

Programme:
FRANZ SCHUBERT
Sonate en la majeur,
op. posthume 120
FRÉDÉRIC CHOPIN
Fantaisie en fa mineur, op. 49,
Nocturne en fa mineur, op. 9 no 3,
Scherzo en si bémol mineur,
op. 31.
FRANÇOIS MOREL
Les deux Études de Sonorité
BEETHOVEN
Sonate Les Adieux Opus 81a

Le jeudi 18 novembre 1976

Heure: 20 heures 30

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE

200, rue Vincent-d'Indy, Outremont, Qué.

Billets disponibles chez:
Diplômés de l'Université
de Montréal
Tél.: 343-6230
Ed. Archambault Inc.
Librairie Renaud Bray
Sauvé Frères
Librairie Hugo
Billets aussi en vente au guichet Prix \$5.

Carrières et Professions

Voir
autres Carrières
et Professions
en page 15



Directeur des charges fiscales

Voici une occasion unique pour le spécialiste en fiscalité de se joindre à l'équipe de gestion financière de Steinberg, à son siège social de Montréal. Étant l'une des plus grandes et des plus prospères sociétés canadiennes, Steinberg peut offrir d'emblée au titulaire du poste la responsabilité d'un cadre supérieur combinée à de réelles possibilités de progression de carrière dans l'avenir.

Relevant du Vice-président, Trésorier et contrôleur, le titulaire aura l'entière responsabilité de la planification et de la mise en œuvre de la politique fiscale globale de l'ensemble des compagnies de la maison. Ses fonctions comprendront également la gestion de tous les programmes fiscaux, soit la fiscalité du siège social, les taxes de vente et des déreées, les tarifs douaniers ainsi que les autres domaines connexes.

Les candidats devront posséder une formation universitaire en comptabilité ou en droit. Le candidat idéal aura fait partie d'une équipe de direction, au sein d'une étude comptable ou légale ou dans une grande société traitant de fiscalité provinciale ou fédérale et s'occupant de négociations avec les autorités concernées.

Le salaire de départ reflétera l'importance de ce poste et le titulaire bénéficiera de notre gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé à l'adresse ci-dessous, en mentionnant le numéro de référence 6D111737.

Discretion assurée.

Barbara Steinberg
Service d'embauche
STEINBERG LIMITÉE
1500 Avenue Atwater
Bureau 1105
Montréal, Québec H3Z 1Y3
(514) 931-3538

INGÉNIEUR et DESSINATEUR

Ingenieur en Charpente:

— trois (3) à quatre (4) ans d'expérience.

Dessinateur intermédiaire

Téléphonez à:

Martineau, Vallée et associés
739-2265

CHIMISTE CHIMIE ORGANIQUE

LA MAISON

Une importante Maison de produits pharmaceutiques située dans la banlieue ouest de Montréal.

LE POSTE

Le candidat participera en tant que membre d'une équipe de chimistes à un programme de recherches visant à découvrir de nouvelles drogues. Il verra principalement à la conception et à la synthèse éventuelle de nouvelles structures moléculaires pouvant présenter un intérêt sur le plan biologique.

LE CANDIDAT

Il possède un doctorat en chimie organique avec au moins un à deux ans d'expérience post-doctorat dans le domaine de la synthèse organique. Une personnalité créatrice, un esprit d'initiative et une grande facilité à communiquer sont de rigueur.

Si vous désirez parfaire votre formation dans un environnement moderne de recherches polyvalentes, vous aurez l'occasion de le faire chez nous.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance de même que vos exigences salariales au

Chef du service du recrutement
LES LABORATOIRES MERCK FROSST
Case postale 1005
Pointe-Claire - Dorval, Québec
H9R 4P8



AGENT DE PERSONNEL

Fonctions

S'occuper particulièrement de la fonction recrutement. Identifier les besoins des gestionnaires en matière de personnel.

Aider les gestionnaires à formuler les exigences d'emploi et à préciser la définition d'emploi.

Emettre les demandes de personnel et s'assurer de leurs suivis.

Fournir aux employés, anciens et nouveaux, tous les renseignements qui relèvent de la fonction personnel.

Contrôler les prévisions d'effectifs.

Administrer la convention collective en ce qui a trait aux promotions, mutations, rétrogradations.

Exigences

Formation de niveau collégial en administration ou l'équivalent avec minimum de 2 ans d'expérience dans la fonction personnel.

Lieu de travail

Stage de formation à Montréal, en vue d'un poste sur l'un des chantiers de la Baie James.

Rémunération

Selon l'expérience et la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Société d'énergie de la Baie James
800 est, boul. de Maisonneuve
14e étage
Montréal, Québec



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

TRADUCTEURS/TRADUCTRICES

La Banque Royale recherche les services de traducteurs ou traductrices avec expérience.

Fonctions:

• Traduction de l'anglais au français de textes économiques, financiers et administratifs.

Exigences

• Posséder une bonne expérience en traduction et détenir un diplôme universitaire.
• Facilité de rédaction.

Avantages

• Emploi stable, salaire et avantages sociaux intéressants.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

Marcel Ross
Responsable de l'emploi
Direction générale
La Banque Royale du Canada
Édifice IBM
5, Place Ville-Marie
10e étage
Montréal, Québec.



Hydro-Québec

Direction embauchage
C.P. 6106
Montréal, P.Q.

Ingenieur Géologue

CONCOURS: 76-347-11-J-1

FONCTIONS:

Le travail se situe au niveau de la préparation et supervision technique des programmes d'investigations géologiques, de surveillance de construction et d'étude de comportement. Collaboration à la préparation des rapports géologiques et recommandations de solutions aux problèmes soulevés.

EXIGENCES:

— Diplôme de géologue ou d'ingénieur-géologue d'une université reconnue.
— Minimum de 5 ans d'expérience en géologie appliquée aux ouvrages hydro-électriques, aux diverses étapes d'un projet: études préliminaires, conception, construction, étude de comportement.
— Écrire et parler le français.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

Architecte

CONCOURS: 76-348-11-J-1

FONCTIONS:

— Préparer des guides techniques et des normes applicables à des systèmes de construction du bâtiment ainsi qu'à l'aménagement intérieur et extérieur.
— Effectuer des études spéciales touchant la technologie du bâtiment, l'établissement d'un devis maître, le contrôle de la qualité.
— Établir des systèmes de gestion et de planification propre au domaine du bâtiment et à ses aménagements.

EXIGENCES:

— Être inscrit au tableau de l'Ordre des Ingénieurs du Québec depuis 5 ans.
— Posséder une expérience pertinente dans le domaine du bâtiment.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

N.B. Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible avant le 26 novembre 1976 en mentionnant leur numéro d'assurance sociale ainsi que le numéro du concours sur le curriculum vitae et sur l'enveloppe.

Plusieurs employeurs sont à la recherche de personnes qualifiées dans les domaines suivants:

DIRECTION DE PROJET no. de référence B1-643

Voir au développement d'un centre domiciliaire; étudier les devis et plans architecturaux; appliquer les techniques de la mise en marché; de la construction et de la vente.

Exigences: être diplômé d'une université et posséder une vaste expérience dans ce domaine ou dans un domaine connexe.

Traitement annuel entre \$30.000 et \$40.000

GESTION DU MATÉRIEL/LOGICIEL no. de référence B1-597

Exploiter le système matériel/logiciel d'une grande entreprise; voir à l'achat de systèmes et de pièces; étudier les possibilités de recherche et de développement.

Exigences: posséder une vaste expérience en gestion de l'informatique et détenir de préférence, une maîtrise en sciences physiques.

Traitement annuel entre \$20.000 et \$22.000

DIRECTION ADMINISTRATIVE no. de référence B1-635

Assister le président d'une entreprise moyenne spécialisée dans les produits du cuir; voir à l'achat du cuir, à la production de souliers, ainsi qu'à la mise en marché et à la vente des produits; entretenir des relations avec la clientèle.

Exigences: posséder une vaste expérience dans la gestion de l'industrie du cuir et avoir une formation en administration des affaires.

Traitement annuel entre \$18.000 et \$25.000

DIRECTION DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT no. de référence B1-657

Créer, développer et gérer l'organisation d'un système complet de logistique sur un chantier de construction de pipeline, voir aux transports, à l'entreposage et au contrôle des matériaux; agir comme conseiller auprès de la direction générale.

Exigence: posséder une expérience pertinente dans le domaine de la gestion dans un emploi similaire.

Traitement annuel entre \$35.000 et \$40.000

Lieu de travail: dans l'ouest canadien.

VÉRIFICATION INTERNE no. de référence B1-572

Voir à la vérification interne et au contrôle du système d'informatique pour une industrie du vêtement.

Exigences: être membre de l'Association des comptables agréés, avoir 4 à 5 ans d'expérience dans la vérification interne, posséder une connaissance en informatique et être bilingue.

Traitement annuel entre \$20.000 et \$22.000

ANALYSE FINANCIÈRE no. de référence B1-556

Voir à l'analyse financière d'une entreprise spécialisée dans les télécommunications.

Exigences: détenir un bacc. spécialisé en sciences économiques, orienté dans les systèmes d'informatique, posséder une ou deux années d'expérience et être bilingue.

Traitement annuel entre \$12.000 et \$16.000

DIRECTION DE SECTION no. de référence B1-561

Voir à la planification financière et à l'administration du budget d'exploitation.

Exigences: détenir une maîtrise en administration des affaires ou posséder une expérience équivalente, être bilingue.

Traitement annuel entre \$22.000 et \$23.000

COMPTABILITÉ no. de référence B1-605

Voir à la comptabilité et à l'analyse financière pour les services d'une institution financière.

Exigence: connaître les lois de l'impôt sur le revenu.

Traitement annuel entre \$14.000 et \$18.000

REPRÉSENTATION COMMERCIALE no. de référence B1-389

Voir à la vente de couvertures de caoutchouc pour les rouleaux des moulins de pulpe et papier ainsi qu'à l'interprétation de bleus.

Exigences: détenir de préférence, un diplôme en génie avec expérience dans l'industrie du caoutchouc.

Traitement annuel entre \$17.000 et \$20.000 - automobile fournie.

Travail dans un territoire incluant le Lac St-Jean.

GESTION DU PERSONNEL no. de référence B1-582

Gérer le personnel de l'usine d'une grande entreprise sise près de Trois-Rivières; voir au recrutement, à l'embauche, à l'évaluation des positions, à la sécurité et aux relations publiques.

Exigences: détenir un diplôme en relations industrielles et posséder 2 à 3 ans d'expérience dans ce domaine.

Traitement annuel entre \$13.000 et \$18.000

DIRECTION DE LA FORMATION DU DÉVELOPPEMENT DES CADRES no. de référence B1-547

Être responsable des activités reliées à la formation et à l'instruction des cadres; voir à la direction des séminaires, ainsi qu'à la création, la modification et l'évaluation des programmes de formation.

Exigences: détenir une maîtrise en pédagogie et posséder de l'expérience dans la gestion incluant l'usage de l'ordinateur.

Traitement annuel jusqu'à \$22.000

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le jeudi 25 novembre 1976 au:

Centre de main-d'œuvre du Canada
Cadres et professionnels
Section administration
800 Place Victoria, ch. 904
Tour de la Bourse
C.P. 64
Montréal, Qué. H4Z 1B1



Centre de Main-d'œuvre
du Canada

Canada
Manpower Centre

Centre Hospitalier St-Eusèbe de Joliette

recherche pour son service de santé communautaire

NUTRITIONNISTE

Exigences:

— B.Sc (nutrition)
— internat de préférence en nursing communautaire ou expérience pertinente.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 novembre 1976 au:

Service du personnel
Centre hospitalier
St-Eusèbe de Joliette
585, Boul. Manseau
Joliette, Qué.



la centrale
de l'enseignement
du Québec
est à la recherche

1) D'UN CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

Description *:

Responsable tout particulièrement, au niveau de la Centrale, des opérations reliées à l'application des conventions collectives des professeurs de CEGEP et d'universités.

Nature du poste: temporaire

Lieu de travail: Québec

2) D'UN CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL

Description *:

Responsable tout particulièrement, au niveau de la Centrale, des opérations reliées à l'application des conventions collectives du personnel de soutien à l'emploi de commissions scolaires, de CEGEP et d'universités.

Nature du poste: temporaire

Lieu de travail: Montréal

3) D'UN CONSEILLER EN PEDAGOGIE

Description *:

Responsable tout particulièrement des études, activités et interventions reliées à la lutte contre la dégradation des services publics d'éducation.

Nature du poste: temporaire

Lieu de travail: Québec

4) D'UN CONSEILLER EN PEDAGOGIE

Description *:

Responsable tout particulièrement des études, activités et interventions reliées à la lutte contre la dégradation des services publics d'éducation, entre autre dans le secteur de l'enfance inadaptée.

Nature du poste: temporaire

Lieu de travail: Québec

5) D'UN CONSEILLER EN ORGANISATION SYNDICALE

Description *:

Responsable tout particulièrement, au niveau de la Centrale, des opérations reliées au recrutement de travailleurs non-syndiqués dans le secteur de l'éducation.

Nature du poste: temporaire

Lieu de travail: Québec ou Montréal

6) D'UN CONSEILLER EN ORGANISATION SYNDICALE

Description *:

Responsable tout particulièrement, au niveau de la Centrale, des opérations reliées au bon fonctionnement des syndicats affiliés.

Nature du poste: permanent

Lieu de travail: Québec

7) D'UN CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL (négociation)

Description *:

Responsable tout particulièrement de la préparation et de la négociation de conventions collectives, plus spécifiquement de celles des enseignants d'universités.

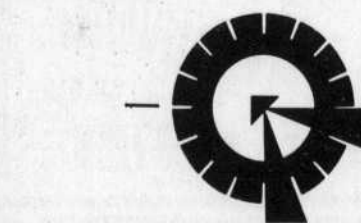
Nature du poste: permanent

Lieu de travail: Québec ou Montréal

Toute candidature, à l'un ou l'autre des postes, doit parvenir au plus tard le 24 novembre 1976 à 17 heures, incluant un curriculum vitae à:

M. Laval Grondines,
Adjoint au directeur général
Centrale de l'Enseignement du Québec,
2336, Chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Qué. Tél.: (418) 658-5711

* La description des postes est sommaire. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse précitée.



Génie Québec

Conseillers - Personnel d'Ingénierie
Consultants - Engineering Personnel

Ingenieur corporatif Industrie alimentaire

Environ \$24,000

Pour le compte d'une société canadienne de réputation internationale oeuvrant dans le secteur de l'alimentation, opérant plusieurs usines d'importance au Québec et ailleurs au Canada et dont le volume des ventes annuelles excède \$150MM, GÉNIE-QUÉBEC recherche un ingénieur mécanique ou chimique, membre de l'OIQ, pour assumer des responsabilités importantes au siège social à Montréal.

Le (la) titulaire sera responsable de toute une gamme de projets et plus spécifiquement sera impliqué(e) avec des problèmes reliés à la technologie des nombreux procédés en cours, la préparation des prévisions budgétaires globales de la société, la revue, l'analyse et l'interprétation des données et statistiques opérationnelles susceptibles d'affecter la rentabilité et le rendement des usines et les études financières affectant la justification des investissements visant à l'amélioration de l'équipement et de la machinerie.

Sera également responsable de tout ce qui concerne les coûts, la conception, les études sur les spécifications et l'estimation. Devra s'intéresser à la mise en marche des projets sur le plan national, l'achat de l'équipe-

ment et la supervision reliée à l'installation aux usines et au contrôle des coûts. Il (elle) aura à transiger fréquemment avec les différents directeurs d'usines et les ingénieurs sur tous les aspects concernant l'ingénierie des procédés industriels et des projets. Ceci implique des déplacements aux différentes usines de la société au Canada.

Le (la) candidat (e) idéal (e) est un ingénieur ayant acquis de 8 à 10 ans d'expérience pratique, préférablement dans l'industrie alimentaire, pharmaceutique ou chimique. À différentes étapes de sa carrière il (elle) aura oeuvré(e) dans les secteurs des projets, du développement des procédés ou de l'entretien. Doit posséder le doigté et la flexibilité pour transiger avec les différents paliers de la gerance.

Le bilinguisme est nécessaire et les postulants(es) doivent être en mesure de préparer et rédiger des rapports techniques et économiques de façon claire et concise. Si intéressé veuillez communiquer confidentiellement avec G. Maurice Gilbert, Ing., vous référant au dossier MG-138-LD.

Génie Québec

400 ouest, boul. Dorchester, suite 1204, Montréal, Québec, H2Z 1V5
Tél: 861-9457

Carrières et Professions

PSYCHOLOGUES

Exigences:
— maîtrise en psychologie-clinique.
— expérience d'évaluation d'enfants de 2 à 6 ans.
— aptitudes au travail avec des groupes de parents.
— intérêt et aptitudes pour la thérapie brève.

Fonctions:
— être membre d'une équipe pluridisciplinaire responsable d'un programme d'intervention préscolaire (2 à 6 ans) et d'un programme d'intervention.
— animation de groupes de parents
— observation et évaluation des enfants
— consultation individuelle

Salaire:
Selon les qualifications et expérience en fonction des normes du Ministère des Affaires sociales.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 novembre 1976

Jean-Pierre Potvin
C.L.S.C. Rivière des Prairies
8616 est, Boul. Gouin
Rivière des Prairies
Montréal, Qué.

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes âgées (320 lits)
recherche

UN(E) INFIRMIER(E)

Temps complet de nuit

Exigence:
Membre en règle de l'O.I.I.Q.

Avantage:
Une (1) fin de semaine sur deux (2) de congé.

UN(E) INFIRMIER(E)

À temps partiel.

Exigence:
Membre en règle de l'O.I.I.Q.

Avantages:
Travaille une (1) fin de semaine sur deux au minimum.
Bénéfices sociaux.
S'adresser à:

Daniel Poirier
Agent de gestion du personnel
5500, Boul. LaSalle
Verdun, Qué.
769-8801 poste 22

Le CLSC KATERI

Centre Local de Services Communautaires

124, Boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine

REQUIERT LES SERVICES DE:

POSTES

1 NUTRITIONNISTE

FONCTIONS:

— Capacité de planifier et d'élaborer un programme de nutrition s'adressant à différents groupes du quartier (personnes âgées, femmes enceintes, jeunes, etc.).
— Consultation individuelle.
— Capacité de former d'autres membres de l'équipe ou d'autres intervenants.
— Capacité de faire un travail axé sur la prévention.

EXIGENCES:

— Faire partie de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.
— Aptitude à travailler dans une équipe multidisciplinaire.
— Avoir le sens de l'initiative et de la créativité.
— Capacité de vulgariser l'information.
— Facilité de travailler avec des groupes.
— Diplôme universitaire en service social.
— Connaissance approfondie des techniques d'intervention individuelle.
— Expérience de travail social auprès de groupes et d'intervention collective.
— Aptitude à innover dans le domaine de la prévention sociale.
— Possibilité d'horaire flexible.
— Être membre de la Corporation T.S.P.Q.

1 TRAVAILLEUR SOCIAL

— Collaborer à l'élaboration, la planification et la mise sur pied de services de consultation et d'intervention sociale et psycho-sociale, ainsi que des programmes d'éducation, d'information et de prévention.
— Entrevues au bureau et à domicile.
— Accomplir toute autre tâche pertinente à ses fonctions.

2 MÉDECINS

— Donner des services de consultation et de soins de première ligne sur place ou à domicile.
— Participer à l'élaboration et à la mise en application des programmes de prévention avec une équipe multidisciplinaire.
— Pratiquer une médecine axée sur la prévention.

1 TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE (TAS)

— Information, orientation et relance.
— Meilleure connaissance des ressources et besoins de la région.
— Interventions court et moyen terme.
— Entrevues au bureau ou à domicile.
— Activités internes spécifiques.

1 INFIRMIÈRE: CURATIF

— Travailler avec les médecins aux services de consultation et aux soins de première ligne.
— Travailler au niveau de groupe.

2 INFIRMIÈRES: SOINS À DOMICILE

— Identifier les besoins de santé.
— Prodiger et contrôler les soins infirmiers requis.
— Travailler surtout auprès des vieillards et malades chroniques.
— Possibilité de travailler au niveau du post-hospitalisation.

1 INFIRMIÈRE

— Dépistage pré-scolaire (santé infantile 0 à 5 ans).

Traitement: Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

N.B.: Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 novembre 1976 à:

Directeur Général
CLSC Kateri
124, boul. Marie-Victorin
Ville de Ste-Catherine, Cité La Prairie

Voir autres Carrières et Professions,
en page 14

Queen's University at Kingston

MAÎTRISE EN

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Programme à temps partiel d'une durée de deux ans. Les membres de la fonction publique possédant au moins cinq ans d'expérience de travail et un diplôme universitaire peuvent poser leur candidature.

Écrivez à:

Director,
School of Public Administration,
Queen's University,
Kingston, Ontario.

Une compagnie d'assurance générale
au service des
membres de la
fonction publique recherche

CHEF DU SERVICE DES RÉCLAMATIONS

FONCTIONS:

Le chef du service est responsable de l'implantation et de l'application des politiques de réclamations et de l'administration du service des réclamations sous la responsabilité du directeur de l'assurance générale.

EXIGENCES:

Une expérience pertinente dans le domaine des réclamations en assurance automobile et incendie pour les lignes personnelles.

TRAITEMENT:

Selon l'expérience et les qualifications. Les avantages sociaux sont des plus complets.

LIEU DE TRAVAIL: Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Monsieur Claude Ferron
Directeur général

**LA
CAPITALE**

Compagnie d'assurance générale
Case postale 17100
Québec
G1K 7X2

Filiale de:
la mutuelle-vie
des fonctionnaires
du Québec

Acheteur

Vêtements pour hommes

Voici quatre excellentes raisons
de poser votre candidature...

• une entreprise de vente au détail orientée vers la croissance et faisant partie d'une société canadienne de renom

• un défi d'envergure vous accordant une grande latitude pour mettre à exécution vos idées novatrices et faire valoir votre esprit de décision

• une équipe de gestion jeune et dynamique reconnue pour son approche flexible aux techniques marchandes

• un excellent salaire initial en plus d'un programme de primes au rendement vraiment exceptionnel.

Comme vous pouvez le constater, nous offrons beaucoup à la personne qui pourra satisfaire à nos exigences. Le candidat retenu devra avoir l'esprit d'innovation et être un professionnel du domaine qui, par ses idées et son flair, aura à court terme un impact significatif sur notre politique d'achat. Il va sans dire qu'il devra également avoir une vaste expérience des achats du vêtement pour hommes et posséder une connaissance approfondie du "merchandising" dans le contexte des magasins à succursales.

Lieu de travail: Montréal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en toute confiance,

Le Devoir,
Dossier 2670
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

En Chine

Un autre désastre pour l'économie

PEKIN (AFP) — La République populaire de Chine vient vraisemblablement de subir un nouveau désastre en étant frappée par un violent tremblement de terre lundi soir dans la région industrielle et minière de Tangshan déjà dévastée en juillet dernier par un séisme de force 8.2 sur l'échelle Richter.

La région de Tangshan, située à 150 km environ au sud-est de Pékin, est par ordre d'importance la troisième zone industrielle du pays après la Chine du nord-est (ancienne Mandchourie) et la municipalité de Shanghai.

Selon les autorités chinoises, ce nouveau séisme — très fortement ressenti à Pékin où il n'a cependant pas causé de dégâts visibles — a été de force 6.9. Mais aucune information n'a encore pu être obtenue sur les dommages qu'il a occasionnés et peut-être les victimes qu'il a faites en son épicerie.

Comme pour le tremblement de terre du 28 juillet, aucun avertissement ou état d'alerte n'avait été lancé, et la population ainsi que les autorités semblent donc avoir été prises au dépourvu.

Le séisme du 28 juillet avait causé des torts importants à l'économie nationale de la Chine et des officiels chinois dont notamment le vice-premier ministre Li Hsien-Nien, l'ont récemment reconnu, au cours de conversations avec des visiteurs étrangers, comme étant l'une des causes du "retard" actuel enregistré dans la croissance de l'économie.

Samedi dernier, la presse officielle donnait les détails les plus fournis à ce jour sur l'ampleur de la catastrophe de juillet — mais sans fournir un bilan des victimes — en précisant que "de grandes pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels" avaient été occasionnés, que de nombreux projets d'irrigation avaient été endommagés ainsi que les systèmes de drainage et que d'importantes sections de terres arables avaient été ravagées.

Cette description des dégâts ne concernait, faut-il remarquer, que le secteur agricole. On a considéré à l'étranger que la ville de Tangshan et l'agglomération de Fengnan qui lui est conliguée — plus d'un million d'habitants — avaient été pratiquement rasées.

Des dommages importants avaient en particulier été causés aux nombreuses installations minières de la région et les efforts de reconstruction entrepris au cours des quatre derniers mois ont été gigantesques.

Il faut attendre un compte-rendu de l'agence "Chine Nouvelle" sur le nouveau

séisme — qui, a expliqué un porte-parole officiel mardi matin à Pékin, est une nouvelle "secousse secondaire" du tremblement de terre du 28 juillet — pour pouvoir se faire une idée des dégâts réels infligés.

Mais il est permis de penser dès à présent qu'une certaine partie des efforts de reconstruction accomplis depuis le mois d'août auront été réduits à néant. De nouvelles opérations de secours devront sans doute être menées dans la région de Tangshan avec, comme cela avait été le cas en juillet dernier, une participation importante de l'armée.

A Pékin même, aucun dégât matériel n'était visible dans les rues tôt mardi matin et la population vaquait normalement à ses occupations. Aucun état d'alerte n'a été déclaré et les immeubles et maisons continuaient d'être occupés mais surtout dans les étages inférieurs et avec des consignes de prudence prodiguées par les autorités pour pouvoir évacuer les lieux d'urgence si nécessaire.

Cette absence de dommages en dépit de la violence de la secousse dans la capitale s'explique sans doute par le fait que les habitations et demeures — les plus vulnérables — surtout dans l'ancien Pékin avaient déjà été détruites en juillet et beaucoup d'entre elles ont été reconstruites en dur depuis.

A Pékin comme dans la région de Tangshan, de nombreuses familles encore temporairement privées de logement sont toujours installées sous des tentes ou des mesures improvisées de boue sèche. Il s'agit sans doute là des meilleurs abris possibles contre toute autre éventuelle "secousse secondaire".

Il semble peu probable que la secousse de lundi soir ait fait des victimes dans la capitale chinoise.

Il faut noter enfin que ce séisme n'a pas interrompu les travaux place Tien An Men pour la construction d'un Mausolée à la mémoire de Mao Tse-Toung et où doit être exposée sa dépouille.

Ces travaux, entamés lundi matin, se sont poursuivis toute la nuit à la lumière de projecteurs.

La place Tien An Men est entourée d'une grande palissade de bois blanc derrière laquelle pelles mécaniques, bulldozers et grues sont en activité constante.

Le dallage de la place a été oté, les nombreux arbres situés à son extrémité sud ont été déracinés et, bien que l'on ignore en quel endroit de Tien An Men exactement sera érigé le mausolée, il ne fait aucun doute que l'aspect de la célèbre place sera transformé à tout jamais.

La Chine alimente les filières de trafic de drogues

BRUXELLES (AFP) — La Chine populaire alimenterait en sous-main les filières internationales du trafic des "drogues dures" (morphine et héroïne), a-t-on appris hier à Bruxelles de source policière.

L'afflux de ces drogues sur le marché d'Amsterdam, plaque tournante du trafic européen et nord-américain, depuis deux ans environ, a conduit les brigades des stupéfiants de Benelux à remonter

les filières d'approvisionnement le plus haut possible: les pistes aboutissent la plupart du temps en Chine populaire, assure-t-on de source digne de foi.

La matière première proviendrait du fameux "triangle d'or" (Cambodge, Laos, Thaïlande) et serait transformée en Chine. La distribution des drogues dans le monde entier serait assurée par les colonies chinoises à l'étranger.

OFFRE INTÉRESSANTE

POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENSEIGNANTS

DURÉE	TARIFS D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COÛT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISEZ
6 mois	28.00	38.00	10.00
7 mois	31.00	44.00	13.00
8 mois	35.00	50.00	15.00
9 mois	39.00	56.00	17.00
10 mois	43.00	62.00	19.00

SOYEZ BIEN INFORMÉS À MEILLEUR COMPTE
RECEVEZ LE DEVOIR CHAQUE MATIN À DOMICILE

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9

Ci-inclus \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

.....

Ci-inclus \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

.....



Avis légaux Avis publics - Appels d'offres

Avis est donné que M. Georges Sachewsky, 7557 Boicshat, St-Leonard détenteur du permis ou de l'attestation no. M-502253 D-001, catégorie entrepreneur région 10, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de Bernard Tassé, 12350 Lapière, Montréal-Nord, catégorie entrepreneur, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la 3e parution dans les journaux.

1ère parution: 15 novembre 1976
2e parution: 16 novembre 1976
3e parution: 17 novembre 1976

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"Faillite"

NO: 41-001623-764
Q-40495-S

Dans l'affaire de la faillite de GILLES & GHISLAINE MARTEL

Débiteurs

et
MAX B. DRUKER, C.A.

Syndic

AVIS D'UNE ASSEMBLÉE
SPECIALÉE DES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée spéciale des créanciers dans l'affaire ci-haut mentionnée, sera tenue à Montréal le 23 novembre 1976, à 9:30 A.M. afin de nommer un inspecteur. Montréal, ce 11 novembre 1976.

Bureau:
Druker, Silverman, & Co.
4333 avenue, rue Ste-Catherine
suite 201, Montréal, Qué.
Tél. 935-8501

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des divorces)

NO: 500-12-064039-765

ROLAND GREGOIRE, résident et domicilié en les cités et district de Montréal

REQUERANT

-vs-

EDITH KENNY, présentement d'adresse inconnue

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée EDITH KENNY est par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 9 novembre 1976

A. BEAULIEU
Régistrateur-adjoint

Mes TRUDEL LABERGE & TOULET
1010 Ste-Catherine, #530
Montréal, Qué.
Procureurs du Requantant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022241-762

SPORTS EXPERTS INC., une corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Laval, District de Montréal, au 2451, boulevard Lévesque, Duvrigny.

Demanderesse

-vs-

BERNARD C. BATSHAW, autrefois de la ville de Plainfield, New Jersey, États-Unis d'Amérique, et maintenant des lieux inconnus.

Défendeur

ET

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DU DISTRICT DE LAVAL, 155, rue St-Jacques, Ste-Rose, dans la ville de Laval, district de Montréal.

Mis-en-cause

IL EST ENJOINT à BERNARD C. BATSHAW à l'intention d'acquiescer à une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de dix (10) jours de la date de la dernière publication de cet avis.

MONTRÉAL, le 12 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE-ADJOINT

Mes Marcus & Feiner
1015, cité Beaver Hall
Montréal
Procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022093-767

PIERRETTE GAGNON-FORTIN, épouse séparée de biens de Jean-Marie Fortin, domiciliée au 505 rue Valois, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal.

requérante

-vs-

ILBERTO FREITAS, de domicile inconnu.

intimé.

ET

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL.

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, ILBERTO FREITAS, est par les présentes avisé qu'une requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété sera présentée pour adjudication devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, division de Pratique, en salle 216 du Palais de Justice de Québec, le 21 décembre 1976 à 9:30 heures a.m. ou au moins que celui-ci pourra être entendu.

Une copie de ladite requête en reconnaissance judiciaire du droit de propriété en vertu de l'article 806, C.P.C. a été laissée à son intention au greffe de la Cour Supérieure de Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de déposer votre comparution dans un délai de trente (30) jours suivant la date de la dernière publication, la requête procédera à obtenir contre vous jugement par défaut selon toutes les conclusions de sa requête.

DON DE SANG

DON DE VIE

LE DEVOIR

DONNEZ DU SANG À LA +

CE QU'IL FAUT SAVOIR

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

LISEZ-LE DANS "LE DEVOIR"

EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT

Conformément à l'article 2.59.1 du règlement 2 sur les règles de pratique et de régle interne de la C.T.Q. la requérante s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis 749 Dy à les Entreprises H.P. Eng. (Marie-Paule Vincent opérant sous le nom de)

Quiconque désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la 3e publication du présent avis.

1ère publication: 15 novembre 1976
2e publication: 16 novembre 1976
3e publication: 17 novembre 1976

Prenez avis que le requérant volutier-remorqueur Adhemar Gault, Tourville, Co. L'Islet, demande à la Commission des Transports du Québec, le droit de donner aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: Transport restreint remorqueur seulement transport par remorqueur des remorques vides ou chargées du requérant — conjoint Transport Amédée Cayer Inc. (permis 7041-V) qui agit comme volutier-remorqueur. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis du roulier, le dit permis portant le no. 7041-V.

Tout personne désirant porter opposition à la présente demande doit le faire dans les cinq (5) jours de la 3e publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec au 585 est, Boul. Charest, Québec.

Me Marc M. Delage
Procureur du requérant

1ère parution: 17 novembre 1976
2e parution: 18 novembre 1976
3e parution: 19 novembre 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-038047-762

EDWARD DIOCHON, résident et domicilié en la cité de Doyval, district de Montréal

DEMANDEUR

-vs-

ANDRÉ COURTY, autrefois résident et domicilié en les cités et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur ANDRÉ COURTY, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 10 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR G.A.C.P.M.

Mes BURNBURY DANSEUR
& LACOSTE
200 St-Jacques
Montréal, Qué.
Procureurs du DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIE

COUR SUPÉRIEURE

NO: 705-05-00187-76

DAME SUZANNE LYNCH, brigadière domiciliée et résidant au 967 Borealeau à Mascouche, district de Joliette

partie demanderesse

-vs-

WILLIAM AHERN, journaliste présentement d'adresse inconnue

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse, WILLIAM AHERN est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Joliette à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de séparation de corps accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

JOLIETTE, le 9 novembre 1976

NICOLE BOURDON, protonotaire-adjoint C.S.

Mes Dupont & Langlois, avocats
669, Notre-Dame
Repentigny, P.Q.

LA LAITERIE
GRANGER FRÈRES, L.T.E.

AVIS D'UN CINQUIÈME
PAIEMENT PARTIEL

Aux détenteurs d'obligations, première hypothèque, série "A", 6%, datées du 1er septembre 1964 et échéant au 1er septembre 1970 au 1er septembre 1974.

AVIS est par les présentes donné que Trust Général du Canada, esqualité de fiduciaire en possession des biens affectés à la garantie des obligations, première hypothèque de La Laiterie Granger Frères, L.T.E. en défaut, effectuera le 7 décembre 1976, à même le produit de la réalisation des biens affectés qu'il a actuellement en mains, un cinquième paiement partiel de 28% du solde dû en capital seulement dû à cette date.

Les détenteurs desdites obligations, première hypothèque, sont en conséquence requis de présenter leurs obligations avec les coupons numéro 12 et les suivants attachés, au bureau du Trust Général du Canada, 1000, rue St-Jacques, Montréal. Le paiement sera fait par chèque à l'ordre du déposant et les obligations seront conservées par le fiduciaire pour fins de garde seulement et les paiements ultérieurs seront effectués par le fiduciaire selon la liste des détenteurs actuels. Lesquels sont priés de bien vouloir aviser le fiduciaire de tout changement d'adresse à l'avenir.

TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire
Montréal, le 16 novembre 1976.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

DEMANDE DE TRANSFERT
REG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE la compagnie G.T. TRANSPORT INC. du 1922, boulevard des Laurentides, Chomedey, Laval, Province de Québec, est détenteur du permis no. M-504306 D-003 s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'elle détient sur le permis de camionnage en vrac, M-504306 D-003, catégorie Entrepreneur, pour le région 10, à TRANSPORT MARCEL AUCLAIR L.T.E. de 2095, Montée Saint-François, Duvrigny, Ville de Laval, Province de Québec.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régle interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: Le 15 novembre 1976
2ème publication: Le 16 novembre 1976
3ème publication: Le 17 novembre 1976

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAU, RIVET & GROLEAU

200, rue St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.
Par: Louis Laviole

200, rue St-Jacques, suite 900, Montréal, P.Q.
Par: Louis Laviole

TRANSPORT DE PERMIS

Prenez avis que M. Serge Racine du 14 rue Montreuil, à Villeneuve détenteur du permis de camionnage en vrac no. Q-504 752-0-001 tend pour camion G.M.C. 1968 immatriculé VP-30524QV76, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis à M. Marcel Larochelle du 62 Avenue Raymond à Beauséjour.

Tout intéressé peut faire opposition à la présente requête dans les 5 jours qui suivent la date de la 3ème parution dans les journaux.

1ère publication: 15 novembre 1976
2ème publication: 16 novembre 1976
3ème publication: 17 novembre 1976

Yvon Chouinard
Procureur des requérants

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-039685-768

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 ouest, rue Jean-Talon, dans les cités et district de Montréal.

partie demanderesse

-vs-

M. ST LAURENT, domicilié et résident au 10362 rue Garon, apt. 1, cité de Montréal-Nord, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

IL EST ENJOINT à M. ST-LAURENT, à l'intention d'acquiescer à une copie de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, le 12 novembre 1976

(s) A. BEAULIEU
Greffier en Chef de la Cour Provinciale

Mes Bergeron, Hamelin & Turcotte
3530 ouest, rue Jean-Talon,
Montréal, Qué.

ÉTAT DE NEW YORK
DISTRICT DE SARATOGA

COUR SUPRÊME
(Division des divorces)

HUGUETTE GUMET DION

Requérante

-vs-

ALBERT DION

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé Albert Dion est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Cour Supérieure, État de New York, district Saratoga à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Hon. J. Raymond Amyot

Me John L. Desmond
Procureur de la requérante
123 Mohawk Avenue
Scotia, New York 12302
U.S.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 2771

RENE BRIAULT & Als

Requérants

-vs-

CLAUDE BRIAULT, présentement d'adresse inconnue.

Intimé

ET

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé CLAUDE BRIAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE À FIN D'ENVOI EN POSSESSION DÉFINITIVE, AFFIDAVIT ET AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis que la dite requête sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, division de Pratique, salle 216, le 7 février 1977 à 9:30 heures a.m. ou aussitôt que possible pour être entendu. Veuillez agir en conséquence.

REPERTITION, 10 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR
P.A.C.S.M.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 2771

RENE BRIAULT & Als

Requérants

-vs-

CLAUDE BRIAULT, présentement d'adresse inconnue.

Intimé

ET

LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé CLAUDE BRIAULT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE À FIN D'ENVOI EN POSSESSION DÉFINITIVE, AFFIDAVIT ET AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

Prenez de plus avis que la dite requête sera présentée pour adjudication devant cette Honorable Cour, division de Pratique, salle 216, le 7 février 1977 à 9:30 heures a.m. ou aussitôt que possible pour être entendu. Veuillez agir en conséquence.

REPERTITION, 10 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR
P.A.C.S.M.

Mes ELDUS THOUIN & ASS.
577 rue Notre-Dame, #250
Repentigny, Qué.
Procureurs DES REQUÉRANTS

Ville d'Outremont

Aux propriétaires inscrits le 3 novembre 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Greffier de la Ville d'Outremont:

QUE, lors de l'Assemblée générale tenue le 3 novembre 1976, le Conseil de la Ville a adopté le règlement numéro 1044-39 ayant pour objet d'amender le règlement de zonage 1044-1 à l'article 1.4.3.2 de façon à exclure comme usage permis, les galeries d'amusement dans les limites de la Ville d'Outremont;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 novembre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1044-39 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-1 à 399-1 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 novembre 1976, au bureau de la Ville situé à 510 av. Davaar, Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1044-39 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 368 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 novembre 1976 à 19 h 15, dans la Salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 av. Davaar, Outremont.

DONNÉ à Outremont ce 17 novembre 1976

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville d'Outremont

Aux propriétaires inscrits le 3 novembre 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Greffier de la Ville d'Outremont:

QUE, lors de l'Assemblée générale tenue le 3 novembre 1976, le Conseil de la Ville a adopté le règlement numéro 1097-1 amendant le règlement d'emprunt numéro 1097 afin de changer les travaux prévus à la section 5 de l'Annexe A dudit règlement;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 novembre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-1 à 399-1 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 novembre 1976, au bureau de la Ville situé à 510 av. Davaar, Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 368 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 novembre 1976 à 19 h 15, dans la Salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 av. Davaar, Outremont.

DONNÉ à Outremont ce 17 novembre 1976

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville d'Outremont

Aux propriétaires inscrits le 3 novembre 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Greffier de la Ville d'Outremont:

QUE, lors de l'Assemblée générale tenue le 3 novembre 1976, le Conseil de la Ville a adopté le règlement numéro 1097-1 amendant le règlement d'emprunt numéro 1097 afin de changer les travaux prévus à la section 5 de l'Annexe A dudit règlement;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 novembre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-1 à 399-1 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 novembre 1976, au bureau de la Ville situé à 510 av. Davaar, Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 368 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 novembre 1976 à 19 h 15, dans la Salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 av. Davaar, Outremont.

DONNÉ à Outremont ce 17 novembre 1976

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

AVIS est donné que monsieur GEORGES PESANT, du 8500 Boulevard Sauvé, Laval-Ouest, à Laval, détenteur de l'attestation M-505124-D-001, catégorie camionnage en vrac no. Q-504 752-0-001 tend pour camion G.M.C. 1968 immatriculé VP-30524QV76, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son attestation en faveur de monsieur RONALD GODIN, du 3885 rue Nicole, Fabreville, Laval, catégorie artisan, région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2C.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la première parution dans les journaux.

1ère publication: 16 nov. 1976
2ème publication: 17 novembre 1976
3ème publication: 18 novembre 1976

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009710-763

Pacific International Equities Corp., corps politique d'incorporation, suivant la loi, ayant son siège social et principale place d'affaires au 5250 rue Ferrier, Suite 806, en les Cités et District de Montréal.

Demanderesse

contre

Antonio Vittorino Pacheco, vendeur d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Antonio Vittorino Pacheco, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation ainsi que la Déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Demanderesse procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement dans la présente cause.

Montréal, le 26 mai 1976

Mes Phillips & Vineberg
1 Place Ville-Marie, Suite 930,
Montréal, Québec
Procureurs de la Demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022-200-768

ANDRÉ RINFRET, cuisinier, demeurant à 375, est, St-Charles, Longueuil, Province de Québec

REQUERANT

-vs-

DAME ROSA A. LAFRANCOS, veuve de J.H. ALDINO LAPORTE, anciennement des Cités et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La Défenderesse est par la présente requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de la Défenderesse.

Montréal, le 10 novembre 1976.

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE-ADJOINT
C.S. MONTRÉAL

Mes Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault
630, ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.
Procureurs de la Demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-022-200-768

ANDRÉ RINFRET, cuisinier, demeurant à 375, est, St-Charles, Longueuil, Province de Québec

REQUERANT

-vs-

DAME ROSA A. LAFRANCOS, veuve de J.H. ALDINO LAPORTE, anciennement des Cités et District de Montréal, et maintenant de lieux inconnus.

Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La Défenderesse est par la présente requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de la Défenderesse.

Montréal, le 10 novembre 1976.

A. BEAULIEU
PROTONOTAIRE-ADJOINT
C.S. MONTRÉAL

Mes Courtois, Clarkson, Parsons & Tétrault
630, ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.
Procureurs de la Demanderesse.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMY-76-19201
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 14 décembre 1976

Région Montmorency

CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE Puits d'accès dans la ville de CHARLESBOURG (PROJET: 1ère AVENUE CHARLESBOURG)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu sur paiement d'une somme NON REMBOURSABLE de \$25, pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, en s'adressant au:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d'une des garanties suivantes:

a) un chèque de garantie de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition,

OU

b) un bon de garantie de soumission d'un montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.) et une convention relative à l'émission d'un bon de garantie d'exécution de contrat et d'un bon de garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, tous deux préparés sur les formules fournies avec le document d'appel d'offres et émis par une des compagnies, choisie par le soumissionnaire, parmi celles apparaissant sur la liste des compagnies, incluses au document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations ou entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Direction des contrats de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

Le L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire
M.-A. DEMERS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-064999-760

DAME ESTHER GREENBERG, ménagère, des Cités et District de Montréal, y résidant au 4300 Bouchette, app. 30.

Requérante

-vs-

WOLF GUTMAN, d'adresse inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, Wolf Gutman, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication. Une copie de la Requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 11 novembre 1976

CLAUDE DUFOUR
REGISTRARE

Me M. Boyaner, Proc. de la Re.
6655 Côte-des-Neiges, S. 405,
Montréal — tél. 731-3234

Ville d'Outremont

Aux propriétaires inscrits le 3 novembre 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Greffier de la Ville d'Outremont:

QUE, lors de l'Assemblée générale tenue le 3 novembre 1976, le Conseil de la Ville a adopté le règlement numéro 1097-1 amendant le règlement d'emprunt numéro 1097 afin de changer les travaux prévus à la section 5 de l'Annexe A dudit règlement;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 novembre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-1 à 399-1 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 novembre 1976, au bureau de la Ville situé à 510 av. Davaar, Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 368 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 novembre 1976 à 19 h 15, dans la Salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 av. Davaar, Outremont.

DONNÉ à Outremont ce 17 novembre 1976

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville d'Outremont

Aux propriétaires inscrits le 3 novembre 1976, au rôle d'évaluation alors en vigueur, à l'égard d'un immeuble situé dans cette ville.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, Greffier de la Ville d'Outremont:

QUE, lors de l'Assemblée générale tenue le 3 novembre 1976, le Conseil de la Ville a adopté le règlement numéro 1097-1 amendant le règlement d'emprunt numéro 1097 afin de changer les travaux prévus à la section 5 de l'Annexe A dudit règlement;

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 3 novembre 1976, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même Loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398-1 à 399-1 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 novembre 1976, au bureau de la Ville situé à 510 av. Davaar, Outremont;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1097-1 fasse l'objet d'un scrutin secret est de 368 et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 novembre 1976 à 19 h 15, dans la Salle réservée aux séances du Conseil de cette Ville, située au 530 av. Davaar, Outremont.

DONNÉ à Outremont ce 17 novembre 1976

PIERRE FAIVRE, o.m.a.
Greffier de la Ville

Ville d'Outremont

football

Marv Levy décidera sous peu

Rodgers quittera-t-il bientôt Montréal?

La séparation entre Johnny Rodgers et les Alouettes de Montréal semble imminente. Déjà, l'entraîneur-chef Marv Levy a confirmé qu'il renverra Rodgers cette semaine afin de discuter de l'avenir du demi dans la Ligue canadienne de football. Il semble toutefois que les semaines, voire les jours de Rodgers avec les Alouettes seraient comptés.

Johnny a eu une attitude anti-professionnelle vendredi et je lui ai dit, a expliqué Levy, en rappelant l'absence de Rodgers au cours d'une réunion de l'équipe à la veille du match de demi-finale contre les Tiger-Cats de Hamilton. Les Alouettes, on s'en souvient, ont perdu le match 23-0.

Je lui ai imposé une forte amende, a ajouté Levy, confirmant même que le montant de \$500 mentionné dans la presse était exact.

Une équipe gagnante doit être animée d'un esprit de camaraderie, presque d'un sentiment d'amour. Manifestement, il nous a manqué cette dimension cette année. Je crains que Johnny en ait été la cause.

Tout en soulignant que Rodgers était peut-être le plus grand joueur de l'histoire de la LCF, Levy n'a pu s'empêcher de dire qu'il envisageait sérieusement le départ de l'ancien vainqueur du trophée Heisman.

Et il ne serait guère surprenant que Rodgers poursuive sa carrière avec les Argonauts de Toronto. A plusieurs reprises déjà, J.I. Albrecht a tenté d'obtenir Rodgers mais sans aucun succès. Tenace, Albrecht le sera encore plus depuis que le demi Anthony Davis a racheté son contrat des Argos afin de tenter sa chance dans la Ligue nationale avec les Buccaneers de Tampa Bay. Les Argos sont du reste l'une des rares équipes du circuit à pouvoir verser le salaire de \$140.000 par an que Rodgers reçoit présentement. Les Argos ont toujours cherché à obtenir des "gros" noms et l'année qui s'annonce ne devrait pas faire exception.

Le propriétaire des Alouettes, Sam Berger, a d'autre part donné carte blanche à Levy. Berger acceptera la décision de son entraîneur, quelle qu'elle soit.

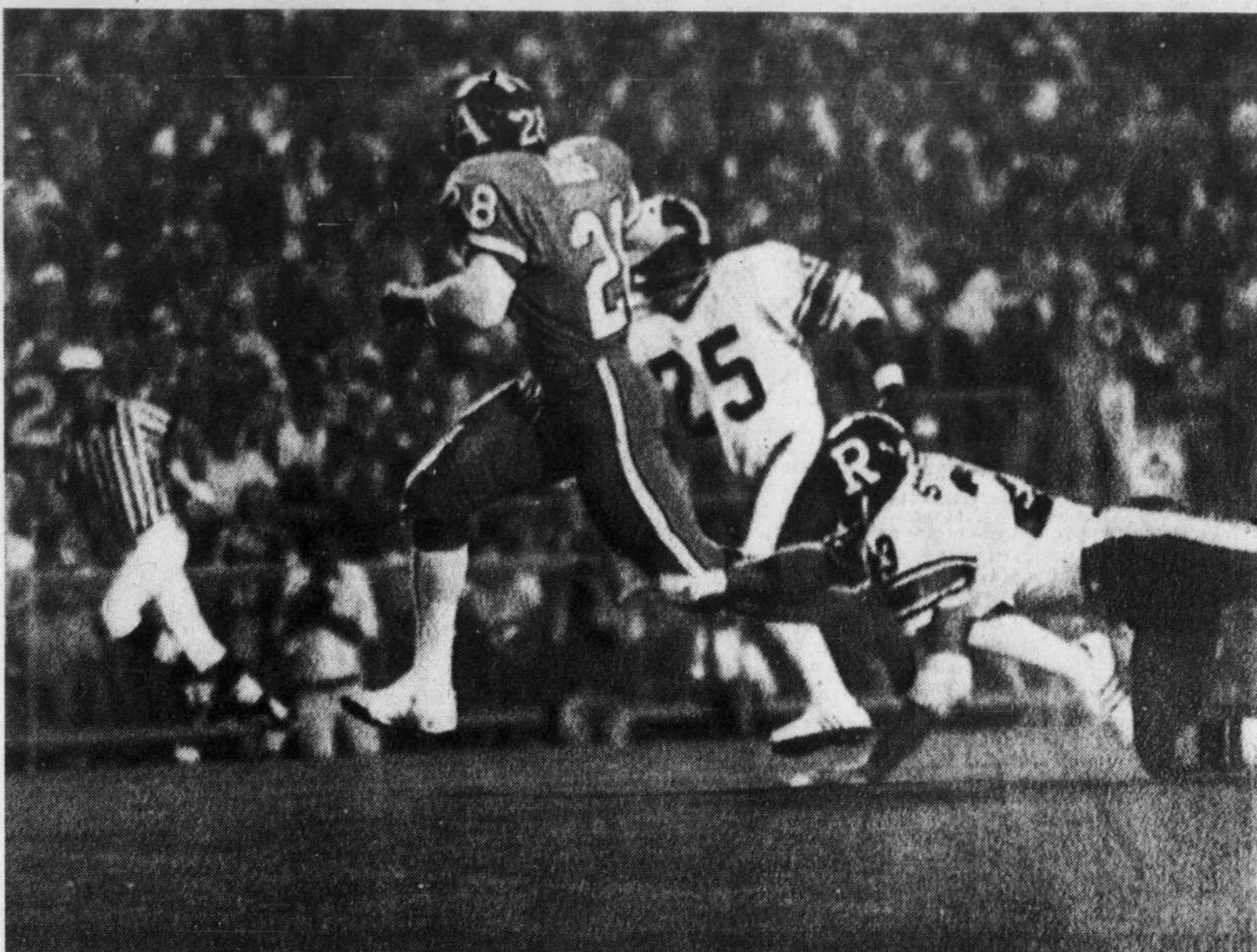
Au cours des trois premières années de Rodgers à Montréal, ses coéquipiers l'ont accepté comme il était, avec ses qualités et ses défauts. Il jouait bien et c'est ce qui importait. Cette saison toutefois, Rodgers a échappé plusieurs passes, blâmant alors ses coéquipiers et la direction pour ses déboires. Il a même pointé un doigt accusateur vers le quart Sonny Wade, qui a pourtant gagné l'admiration de ses coéquipiers en raison de son courage, à défaut de ses qualités de meneur.

Levy a par ailleurs mentionné que la presse avait tendance à exagérer certains incidents mineurs impliquant Rodgers. Il a admis qu'il mettait la pédale douce dans le but d'assainir le climat qui risquait de compromettre les succès de l'équipe. Levy a toutefois dit que l'attitude de Rodgers l'avait profondément ennuyé au cours des deux dernières saisons.

En choisissant d'adopter une attitude conciliante à l'égard de Rodgers, Levy a donné l'impression, à tort ou à raison, d'être incapable de sévir quand la situation l'exigeait. Son autorité aurait ainsi été diminuée au sein de l'équipe.

Dans un long entretien paru dans un quotidien de langue anglaise, Rodgers et Andy Hopkins, qui a également subi les critiques de la direction et du public, présentent leur version des choses. Sans être fausses, leur version ne convainc pas. Rodgers a du reste déjà mentionné qu'il aimait faire les choses comme il l'entendait et que son absence à certaines périodes d'entraînement était sans conséquence par rapport à son apport au jeu.

Quoi qu'il en soit, on peut parier que Rodgers poursuivra sa carrière sous d'autres cieux l'an prochain, après avoir été échangé ou cédé à une autre formation. Rodgers, qui est lié aux Alouettes pour les sept prochaines années, aurait déjà offert d'annuler son contrat, et de devenir agent libre afin de négocier avec la formation de son choix.



Le demi Anthony Davis (no 28), qui a racheté son contrat des Argonauts de Toronto, lundi, poursuivra l'an prochain sa carrière avec les Buccaneers de Tampa Bay de la LNF, avec lesquels il a signé un contrat, hier. D'autre part, des rumeurs circulent dans la ville reine à l'effet que Leo Cahill succéderait à Russ Jackson à titre d'instructeur. (Téléphoto OP)

San Diego embauche Gene Tenace et les Angels engagent Don Baylor

PROVIDENCE (AP) — Le receveur Gene Tenace et le voltigeur Don Baylor ont quitté officiellement le club des A's d'Oakland hier et ne sont plus agents libres. Tenace a signé un contrat à long terme avec les Padres de San Diego, tandis que Baylor a accepté les offres des Angels de la Californie en signant un contrat de plusieurs années. Jerry Karpstein qui a annoncé la nouvelle hier, lui qui repré-

sente huit autres joueurs qui sont toujours agents libres. Karpstein, qui négocie pour ses clients depuis le fameux repêchage d'il y a 12 jours, a également mentionné que un ou même plusieurs autres joueurs allaient peut-être signer des contrats sous peu.

Tenace a conservé une moyenne offensive de .249 avec 22 circuits et 67 points produits la saison dernière pour les A's. Baylor, qui avait

rejoint les rangs des A's suite au fameux échange impliquant Reggie Jackson, a conservé une moyenne de .245 avec 15 circuits et 68 points produits.

Ces deux joueurs avaient été repêchés par le maximum possible de 12 équipes et même les A's avaient placé leurs noms sur leur liste de négociations.

Tenace a été le premier joueur à être choisi par 12

équipes. Les Padres l'avaient sélectionné au troisième tour après les White Sox de Chicago et les Brewers de Milwaukee. Auparavant, les Padres avaient choisi le voltigeur Joe Rudi et le joueur d'intérieur Bobby Grich, tous deux clients de Karpstein. Baylor avait été choisi lors du deuxième tour par les Angels. Leur premier choix avait été Rudi. Karpstein a mentionné que les deux joueurs avaient

accepté des contrats à long terme, mais il n'a mentionné aucune somme d'argent.

Baylor, qui a signé son contrat une heure avant Tenace, était devenu le deuxième agent libre à signer un contrat. La semaine dernière, le lanceur de relève Bill Campbell avait accepté un contrat de \$600.000 pour quatre ans des Red Sox de Boston.

Ni Baylor ni Tenace n'ont exprimé aucun regret de quitter les A's et leur propriétaire Charles Finley.

"Non je ne regrette pas mon départ, a mentionné Baylor. L'avenir était trop incertain à Oakland. Finley ne voulait jamais offrir un contrat à long terme à un joueur pour le satisfaire et le rendre heureux. Ce n'est pas la même chose avec les Angels. Avec eux on se sent comme un membre de la famille, pas seulement comme un employé qui touche un chèque à toutes les semaines".

Tenace, qui faisait partie des trois équipes des A's qui ont remporté le championnat mondial, pensait un peu de la même façon.

"Je laisse beaucoup de souvenirs à Oakland. Nous avions une grande équipe et je remercie M. Finley de m'avoir permis de faire partie de formations championnes. Mais nous avons toujours eu de la difficulté dans les négociations et je suis heureux que tout cela soit maintenant terminé".

Il succède à Paul Richards

Lemon dirigera les White Sox

CHICAGO (AP) — Bob Lemon, membre du Temple de la renommée et sept fois vainqueur de 20 matches en une saison dans la Ligue américaine, a été nommé hier gérant des White Sox de Chicago.

Lemon, âgé de 56 ans, succède ainsi à Paul Richards, qui a dirigé les White Sox la saison dernière. Richards

avait abandonné son poste à la fin de la dernière saison pour devenir conseiller des White Sox.

Lemon avait été gérant des Royals de Kansas City de 1970 à 1972.

C'est Bill Veeck, président de l'équipe, qui a annoncé la nouvelle en chaise roulante. Veeck, qui doit subir une intervention chirurgicale à la co-

lonne vertébrale, a déclaré: "Bob est le type de gérant que nous avons besoin pour le moment. La saison dernière ne fut pas désastreuse, mais je sais que Bob est capable de faire un meilleur travail. Quand il jouait comme voltigeur, il ne voulait pas accepter de devenir lanceur parce qu'il voulait jouer à tous les jours". Lemon, qui agissait comme

instructeur pour les lanceurs des Yankees la saison dernière, a passé 38 ans dans le baseball professionnel. Il a fait partie de l'équipe des étoiles à sept reprises et a pris part à deux séries mondiales. Il a remporté deux parties pour les Indians de Cleveland lors de la série de 1948.

Lemon a commencé sa carrière professionnelle avec les Indians en 1946 et deux ans plus tard, il présentait sa première saison de 20 victoires.

"Sur papier, on semble toujours avoir une très bonne équipe, a mentionné Lemon. Mais nous avons une jeune équipe et les jeunes joueurs sont toujours imprévisibles. On ne sait jamais quand un jeune joueur va devenir une étoile".

Ligue américaine: Munson choisi le joueur de l'année

NEW YORK (AP) — Le receveur Thurman Munson, qui a mené les Yankees de New York à leur premier championnat en 12 ans, a été choisi hier le joueur par excellence de la Ligue américaine. Auteur d'une moyenne offensive de .302, avec 17 circuits et 105 points produits, Munson a facilement devancé George Brett des Royals de Kansas City ainsi que son coéquipier Mickey Rivers, qui a terminé troisième. Munson a recueilli 304 points contre 217 pour Brett, qui a remporté le championnat des frappeurs de la ligue.

TORONTO (CP) — Michel Vaillancourt de Hudson, Québec, médaille d'argent aux Jeux olympiques de Montréal, et Elizabeth Ashton d'Orangeville, Ont., ont été désignés hier meilleurs cavaliers de l'année au Canada en 1976.

Agé de 22 ans, Vaillancourt, presque inconnu sur la scène internationale, avait causé une vive surprise à Montréal en remportant la médaille d'argent du concours individuel de saut.

WILMINGTON (AP) — Le commissaire du baseball, Bowie Kuhn, a déclaré hier que l'avenir des sports professionnels serait sérieusement compromis si on devait légaliser les paris appliqués au sport. Kuhn a fait cette déclaration devant la Cour du district des Etats-Unis. Il prétend que si on légalisait les paris, les gens deviendraient plus intéressés dans les paris que dans le résultat des matches, ce qui aurait pour effet de diminuer la popularité des sports majeurs.

NEW YORK (AFP) — Le golf concurrence le tennis

comme le sport féminin le mieux payé au monde. Le sixième championnat de golf féminin Dinah Shore sera doté de \$305.000 de prix, bourse-record dans l'histoire du sport féminin. La victoire rapportera un prix de \$36.000, 4.000 de plus qu'en 1972. Le tournoi, dont les deux derniers tours seront télévisés en direct par la chaîne ABC, aura lieu du 29 mars au 3 avril 1977, à Palm Springs, en Californie. Judy Rankin avait triomphé en 1976 dans ce tournoi et Sandra Palmer en 1975.

PHILADELPHIE (AP) — Le défenseur Ed Van Impe des Penguins de Pittsburgh devra comparaître en cour le 9 décembre prochain sous l'accusation de menaces terroristes proférées à l'endroit d'un agent de police, lundi soir. Interpellé dans son véhicule, Van Impe, après avoir refusé de sortir, a tenté de projeter le policier dans la fenêtre d'un club de nuit.

C'est le temps de faire installer les

GOUTTIÈRES (HO-DO)

Résidences - industries - institutions

Tous matériaux

Estimés gratuits

Mt: 322-4160

Québec: 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Foreman affrontera Young

NEW YORK (AFP) — George Foreman, ancien champion du monde des poids lourds, rencontrera Jimmy Young, numéro trois mondial, le 17 février prochain, à Landover, près de Washington, a annoncé hier le promoteur Don King à New York.

Foreman touchera une bourse de 600.000 dollars pour ce match qui constituera une véritable demi-finale mondiale des poids lourds.

Le promoteur newyorkais

tente de mettre sur pied, le même jour, l'autre demi-finale entre Ken Norton et le "grand espoir blanc" Duane Bobick, mais le Madison Square Garden est également intéressé par ce combat. "Il n'est toutefois pas encore conclu", a déclaré un porte-parole du "Garden".

Don King a indiqué, d'autre part, que Foreman pourrait disputer un match contre Larry Middleton, un boxeur qui ne figure pas parmi les dix meilleurs poids lourds mondiaux, avant d'affronter

Young.

Young, 28 ans, impressionnant adversaire de Mohamed Ali en avril dernier, avait nettement battu Ron Lyle, numéro cinq mondial, dans son dernier combat, le 6 novembre, à San Francisco. Il compte 20 victoires, 5 défaites et 2 nuls à son palmarès.

Foreman n'a subi qu'une seule défaite dans sa carrière, le jour où il a perdu le titre mondial face à Mohamed Ali, à Kinshasa. Le frappeur texan sera le favori face à Young.

hockey

Ligue Nationale		Edmonton à Phoenix	
Lundi		N.-Angleterre à Birmingham	
Hier soir		Québec à Winnipeg	
Montréal 4, St-Louis 2		Cincinnati à Indianapolis	
Detroit à Philadelphie		Edmonton à San Diego	
Cleveland à Los Angeles		Birmingham à N.-Angleterre	
Ce soir		Ligue Majeure du Québec	
Montréal à Toronto		Hier soir	
Chicago à Rangers NY		Sherbrooke à Québec	
Colorado à Atlanta		Shawinigan à Chicoutimi	
St-Louis à Detroit		Montréal à Hull	
Buffalo à Vancouver		Cornwall à Trois-Rivières	
Cleveland à Minnesota		Sorel à Laval	
Association Mondiale		Ce soir	
Hier soir		Trois-Rivières à Laval	
Calgary à Houston			

LIGUE NATIONALE										
Section Lester Patrick										
	pl	g	p	n	pp	pc	pts			
ISLANDERS NY	17	12	2	3	66	35	27			
PHILADELPHIE	18	8	7	3	62	54	19			
ATLANTA	19	7	7	5	59	62	19			
RANGERS	18	6	12	2	69	74	14			
Section Connie Smythe										
CHICAGO	19	9	8	2	68	67	20			
ST-Louis	18	9	9	0	56	72	18			
MINNESOTA	18	5	11	2	48	77	12			
VANCOUVER	19	5	13	1	46	76	11			
COLORADO	18	4	12	2	43	59	10			
Section Charles Adams										
BOSTON	17	13	3	1	73	53	27			
BUFFALO	16	9	5	2	54	39	20			
TORONTO	17	6	7	4	60	80	16			
CLEVELAND	17	6	7	4	53	53	16			
Section James Norris										
MONTREAL	20	14	3	3	102	44	31			
LOS ANGELES	20	8	6	6	69	61	22			
PITTSBURGH	18	6	7	5	55	64	17			
WASHINGTON	17	5	10	2	49	70	12			
DETROIT	16	4	9	3	44	56	11			

ASSOCIATION MONDIALE										
Section Est										
	pl	g	p	n	pp	pc	pts			
QUÉBEC	16	11	5	0	77	55	22			
CINCINNATI	16	10	4	2	87	59	22			
N.-ANGLETERRE	14	5	7	2	42	49	12			
INDIANAPOLIS	16	5	9	2	44	72	12			
MINNESOTA	17	4	10	3	46	62	11			
BIRMINGHAM	19	5	13	1	68	84	11			
Section Ouest										
WINNIPEG	17	11	6	0	83	51	22			
HOUSTON	17	9	6	2	61	48	20			
PHOENIX	17	9	7	1	65	79	19			
SAN DIEGO	17	8	7	2	59	60	18			
CALGARY	15	7	7	1	52	48	15			
EDMONTON	15	6	9	0	42	59	12			

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC										
Section Est										
	pl	g	p	n	pp	pc	pts			
QUÉBEC	22	13	7	2	115	94	28			
CHICOUTIMI	22	13	8	1	132	105	27			
TROIS-RIVIÈRES	22	11	7	4	134	90	26			
SOREL	24	5	15	4	100	153	14			
SHAWINIGAN	21	3	14	4	75	125	10			
Section Ouest										
SHERBROOKE	25	13	9	3	139	124	29			
CORNWALL	22	12	8	2	100	89	26			
MONTREAL	23	11	9	3	107	100	25			
HULL	22	9	10	3	93	94	21			
LAVAL	23	8	11	4	99	120	20			

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à
Montréal
et
Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.

2345 est, Belanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST C.A.
ROLAND PROVOST C.A.

1255, Université, Suite 618
866-3326

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Lucien D. Viau C.A.
Armand H. Viau C.A.
J. Serge Gervais C.A.
Waghu Boulos C.A.

H. Lionel Robin C.A.
Jean-Jacques Bouchard C.A.
Jacques R. Chaboud C.A.
Jacques Joyal C.A.
Richard De Bellefeuille C.A.
Louis Barr C.A.

4926 rue Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, Belair & associés

comptables agréés

Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke —
Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles

Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

Des réactions plutôt calmes dans l'ensemble

C'est la politique sociale du PQ qui inquiète les milieux d'affaires

par Michel Vastel

On n'a jamais vu autant de réactions publiques de chefs d'entreprises à la suite d'une élection, surtout provinciale! Signe des temps, il y avait plus de 950 invités au déjeuner de la Chambre de Commerce où le directeur du Devoir faisait l'autopsie de la défaite du gouvernement libéral.

Les réactions varient de l'explosion d'émotion, comme celle du directeur de la Purchasing Management Association of Canada qui, de Victoria, prévenait hier M. René Lévesque que ses membres, \$50 milliards d'achats par année, boycotteraient le Québec s'il va jusqu'à l'indépendance, à d'autres réactions, plus calmes, comme celle des banquiers qui multiplient les appels au sang-froid.

De toutes les conversations que le DEVOIR a eues hier avec les milieux financiers, il apparaît que:

● Les hommes d'affaires canadiens-français ont bien reçu le message de M. Lévesque reportant à plus tard le référendum sur l'indépendance. Leur

inquiétude vient donc plutôt de la politique sociale du Parti québécois dont tout le monde s'accorde à dire qu'il n'aura pas les moyens de la réaliser.

● Les hommes d'affaires canadiens-anglais se montrent davantage inquiets de cette indépendance qui pèse sur eux comme une épée de Damoclès.

● Tous les milieux d'affaires s'accordent à penser que M. Lévesque n'ira pas jusqu'au bout de certains points de son programme économique et en particulier quant aux nationalisations dans certains secteurs comme les assurances générales ou les mines d'amiante. "Si jamais il nationalise une seule entreprise, déclare-t-on, il perdra cette confiance que les milieux industriels semblent prêts à lui accorder".

● Car il est un dernier point sur lequel à peu près tout le monde s'entend, après le premier moment de stupeur passé: "ce gouvernement, élu pour gouverner avec rigueur, est peut-être une bonne chose. Il faut lui donner sa chance".

Beaucoup d'hommes d'affaires étaient en effet passablement mécontents des politi-

ques de certains ministres, notamment dans le domaine des relations du travail, du contrôle des investissements étrangers, et du manque de rigueur dans la gestion des affaires publiques. Critiques à l'égard de certains ministres, ils n'en accordaient pas moins une grande confiance à M. Bourassa lui-même, dont beaucoup déclarent qu'"on a été injuste avec lui".

Les offres de collaboration au nouveau gouvernement se multiplient. Elles sont venues, dès la nuit des élections, du Conseil du Patronat, dont le président, M. Pierre Des Marais, félicite les nouveaux élus et les invite à accepter sa collaboration.

M. Rodrigue Bilodeau, président de l'Association canadienne des manufacturiers, invite pour sa part le nouveau Premier ministre québécois "à ne pas poursuivre son plan de sécession qui, non seulement est d'esprit étroit, mais qui susciterait des retombées économiques dommageables".

"Nous croyons que la façon la plus constructive de répondre aux aspirations des Québécois est de stabiliser le climat dans le domaine des in-

vestissements et de libérer l'environnement social des abus d'un pouvoir exercé sans discernement par certains syndicats".

M. William Turner, PDG de la Consolidated Bathurst, la plus importante compagnie forestière du Québec, croit que les hommes d'affaires surveilleront de près les mesures que M. Lévesque adoptera pour rassurer le monde des investisseurs.

Un porte-parole de la compagnie Alcan, à Montréal, où une longue grève vient juste de prendre fin, a révélé que, malgré les résultats du dernier scrutin, cette société a l'intention d'aller de l'avant avec certains projets importants, le tout sujet aux restrictions normales imposées par l'état de l'économie internationale.

M. J.I. Armstrong, président de l'Institut canadien du textile, croit que le gouvernement du Québec, quel qu'il soit, devra faire pression auprès des autorités fédérales afin que des mesures soient prises pour aider cette industrie. Il a ajouté que le gouvernement fédéral est "la clé de notre stabilité industrielle".

Les bourses réagissent avec nervosité et le dollar canadien fléchit légèrement

Les divers marchés financiers ont réagi avec beaucoup de calme à l'élection d'un gouvernement péquiste.

Seule la Bourse, particulièrement celle de Toronto, a fait preuve d'une certaine nervosité. L'activité était particulièrement plus élevée en ce qui concerne les titres de compagnies dont la majorité des

actifs sont situés au Québec. Au total, l'indice des industrielles à Toronto a enregistré sa plus forte baisse depuis deux ans, soit 4,29 points, pour fermer à 168,38.

La situation semblait aussi tendue à Montréal où les valeurs québécoises suivaient le même mouvement que les autres. L'indice des industriel-

les de Montréal enregistrait une baisse de 4,22, pour se situer à 165,72. Là encore, ce sont des titres comme Bell Canada, Alcan, Dornier ou la Banque de Montréal qui cédaient le plus de terrain.

A New York, le dollar canadien semble s'être très bien comporté. Un porte-parole de la Banque du Canada annonçait vers le milieu de la journée qu'après des fluctuations initiales "assez prononcées", la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine se stabilisait à un niveau très légèrement inférieur à celui de lundi. Dans les milieux cambistes de New York, on prétendait cependant que la Banque du Canada avait dû intervenir pour soutenir sa devise et éviter le déclenchement d'un mouvement de panique.

Enfin à la Bourse canadienne des obligations, hier, on n'a pas noté de changements sensationnels. De même, le responsable de la négociation des titres de l'Hydro-Québec, M. Ed Lemieux, confirmait hier soir au DEVOIR que les obligations de l'Hydro ont tout juste baissé d'un quart de point à New York et un peu plus à Londres, mais que la situation a très vite eu tendance à se normaliser.

Les milieux financiers sont donc loin d'avoir cédé au mouvement de panique que certains anticipaient. Le président de la Bourse de Montréal, M. Dominique Drouhy, avait en particulier prêté une première réaction de panique dont sauraient profiter les spéculateurs. Il ne semble pas que cela soit arrivé, même si certains titres ont connu leurs plus fortes baisses depuis plusieurs mois. D'ailleurs, les analystes s'entendent pour reconnaître que les liquidations de stock ont été excessives hier et qu'elles se révéleront de très courte durée.

Parmi les perdants-vedettes, Asbestos Corp perdait \$2,10 et Bell Canada cédait \$1,37. Alcan Aluminium, Consolidated Bathurst et Dornier perdaient plus de \$1. La Banque de Montréal, en perdant 3/4 de point, tombait à son niveau le plus bas de l'année 1976, soit 14 3/4. Le Royal Trust et Imperial Oil cédaient également du terrain.

COMPTABLE AGRÉÉ DEMANDÉ

- Atmosphère agréable
- Personne retirée acceptée

Faire parvenir demande à:
DOSSIERS 363
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

LA PAIX COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA

AVIS est par les présentes donné que le Département des Assurances du Canada a délivré à La Paix, Compagnie d'Assurances générales du Canada, en date du 8 octobre 1976, le certificat no C 2780 autorisant la Compagnie à ajouter l'assurance contre les abus de confiance aux catégories d'assurance dans lesquelles elle exerçait jusqu'ici.

Le Secrétaire,
Jean-Claude Martin
Fait à Montréal,
le 29 octobre 1976.

BANQUE CONTINENTALE DU CANADA

On fait savoir par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à la présente session ou lors des deux sessions subséquentes, d'un bill privé constituant une banque sous la raison sociale de Banque Continentale du Canada ou sous toute autre raison sociale que le Parlement pourra accorder en vue d'exercer les activités d'une banque, au Canada ou à l'étranger, conformément aux dispositions de la Loi sur les banques, chapitre B-1 des Statuts révisés du Canada, 1970, ses amendements et à tous les autres statuts pertinents. Le bill stipulera que toutes les actions en cours de la banque seront la propriété de IAC Limitée, une corporation régie par la partie I de la Loi sur les corporations canadiennes, et que IAC Limitée et la banque seront fusionnées dans les 10 années de la date d'entrée en vigueur de la loi résultant dudit bill. Le bill comportera des dispositions ancillaires et corollaires ayant pour objet de donner effet à ce qui précède, y inclus:

- a) des dispositions assujettissant IAC Limitée à certains articles de la Loi sur les banques et exemptant IAC Limitée de certaines autres dispositions correspondantes d'autres statuts, jusqu'à la fusion de IAC Limitée et de la banque,
- b) des dispositions assujettissant les actions et les actionnaires de IAC Limitée jusqu'à la fusion, aux dispositions de la Loi sur les banques ayant trait au transfert et à la transmission d'actions, sous réserve de certaines exceptions temporaires,
- c) des exigences relatives à la composition du Conseil d'administration de la banque et de IAC Limitée jusqu'à la fusion et aux qualités requises pour être administrateur,
- d) des dispositions visant à modifier l'application à la banque et à IAC Limitée de certains articles de la Loi sur les banques, et
- e) des restrictions aux affaires que IAC Limitée pourra exercer, ou permettre à ses filiales autres que la banque, d'exercer, jusqu'à la fusion.

Fait à Montréal, le 14^e jour d'octobre 1976

Les procureurs de la demanderesse
O'BRIEN, HALL, SAUNDERS

2100, Place du Canada
Montréal, Québec

Les grandes banques rassurent

L'épargne n'a pas fui

Les épargnants québécois semblent avoir réagi fort calmement à l'élection du Parti québécois: selon une enquête menée par la Presse Canadienne auprès de divers gerants de banques, les transferts d'épargne hors du Québec ne sont pas substantiels.

Tandis que certains gerants de banques avouaient ne rien avoir remarqué d'anormal, d'autres admettaient l'existence de tels mouvements dans l'ouest de l'île de Montréal, mais à une échelle plutôt réduite. Un seul gerant admettait qu'un "bon montant d'argent a été retiré de sa succursale".

Un gerant de la Banque Royale du Canada dans un quartier anglophone, a déclaré que des montants d'argent ont été transférés depuis deux semaines vers Ottawa, Toronto et quelques banques américaines, "mais les montants, en termes de pourcentages, ne semblent pas significatifs", a-t-il ajouté.

M. Clifford Harris, gerant d'une succursale de la Toronto Dominion à Pointe-Claire, jugeait pour sa part que "quelques rares personnes" seulement ont transféré leurs comptes d'épargne hors de la province. "Il s'agit surtout, selon M. Harris, de personnes âgées, de retraités, dont les comptes atteignent quelques milliers de dollars. Je suis même surpris qu'il n'y ait pas eu plus", concluait le gerant de la TD.

Hier, les milieux bancaires s'évertuaient à lancer des appels au calme. La Banque Royale a même fait intervenir son président du Conseil, M. Earle McLaughlin, un fait particulièrement inhabituel à la suite d'une élection provinciale. "Je tiens à souligner énergiquement, déclarait dans la nuit de lundi à mardi M. McLaughlin, que les déposants n'ont absolument aucune raison de craindre pour la sécurité et l'accessibilité de leurs dépôts, à quelque banque qu'ils soient".

peu de solutions".

M. Carl Beigie, directeur de l'institut de recherche C. D. Howe, prévoit un certain déclin de la valeur du dollar canadien sur les marchés internationaux. Il a ajouté que le gouvernement fédéral possède assez de ressources pour "faire cesser toute panique".

"Je prévois que le PQ agira rapidement afin de stabiliser la situation, en apaisant les esprits quant à ses intentions", de dire M. Beigie. La question est "de savoir si la population du Québec conclut maintenant qu'il est le temps de quitter la confédération".

AVIS D'ASSEMBLÉE

AUX détenteurs de débetures à fonds d'amortissement 15% série A de International Atlas Development & Exploration Limited (antérieurement International Atlas Development & Exploration Limited (aucune responsabilité personnelle)).

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des détenteurs de débetures à fonds d'amortissement 15% série A (ci-après appelées les "Débetures") de International Atlas Development & Exploration Limited (antérieurement International Atlas Development & Exploration Limited (aucune responsabilité)), (ci-après appelée la "Compagnie") émette et garantisse en vertu d'un acte de fiducie et d'hypothèque en date du 1^{er} novembre 1976, avec la même monnaie, de la même façon et aux mêmes endroits qu'il est présentement prévu à l'Acte de Fiducie.

1. Considérer et, si jugé approprié, adopter une résolution, conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie, aux fins suivantes:

- a) Autoriser et consentir à la remise du paiement du montant principal en cours payable aux détenteurs des Débetures, lequel était exigible et payable le 1^{er} novembre 1976 et prévoir que le montant principal en cours des Débetures soit payable le 1^{er} novembre 1977 (plutôt que le 1^{er} novembre 1976) avec la même monnaie, de la même façon et aux mêmes endroits qu'il est présentement prévu à l'Acte de Fiducie.
- b) Prévoir que la Compagnie paiera au Fiduciaire le ou avant le 28 février 1977 une somme suffisante pour rembourser trente-cinq mille dollars (\$35 000) du montant principal de Débetures le ou avant le 30 juin 1977 et en surplus une somme additionnelle de trente-cinq mille dollars (\$35 000) maximum. Le Fiduciaire, sur réception des dites sommes, choisira pour rachat le plus gros montant principal global de Débetures pouvant être rachetées à même cette somme et appellera immédiatement pour rachat les Débetures ainsi choisies. En plus les sommes ci-dessus mentionnées, la Compagnie devra payer au Fiduciaire l'intérêt couru et dû aux dates déterminées pour le rachat sur ledit montant principal des Débetures, ainsi que les frais et dépenses encourus par le Fiduciaire relativement aux rachats. Les Débetures achetées par la Compagnie et remises au Fiduciaire pour annulation après le 1^{er} novembre 1976, constitueront collectivement un crédit égal au montant principal desdites Débetures, lequel crédit pourra être affecté par la Compagnie à la réduction du montant payable au Fiduciaire le 28 février 1977 et le 30 juin 1977.
- c) Les débetures portent intérêt du 1^{er} novembre 1976 au 1^{er} novembre 1977 au taux de quinze pour cent (15%) l'an après aussi bien qu'avant défaut, avec intérêt au même taux sur l'intérêt en souffrance) payable semestriellement le premier jour de mai et de novembre 1977.
- d) Consentir à tout changement ou modification à l'Acte de Fiducie devant être accepté par la Compagnie et s'avérant nécessaire à l'exécution de ladite résolution.
- e) Autoriser le Fiduciaire à collaborer et à apposer sa signature à tout acte supplémentaire à l'Acte de Fiducie incorporant un tel changement ou une telle modification.
- f) Sanctionner tout changement aux dispositions des Débetures devant être accepté par la Compagnie et s'avérant nécessaire à l'exécution de ladite résolution.

2. Prendre toute autre mesure, soit par résolution conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie ou autrement, tel qu'il peut être jugé approprié.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie et toute résolution adoptée à ladite assemblée ou à tout ajournement de cette même assemblée, si elle est adoptée conformément aux dispositions contenues dans l'Acte de Fiducie à cet égard, liera tous les détenteurs des Débetures, qu'ils soient présents ou non, et tous et chacun des détenteurs des Débetures ainsi que le Fiduciaire (sous réserve des dispositions relatives à son indemnité contenues dans l'Acte de Fiducie) seront liés par l'obligation d'y donner conséquemment effet.

Conformément aux dispositions de l'Acte de Fiducie et des règlements formulés en vertu dudit Acte:

Les détenteurs des Débetures inscrites peuvent personnellement assister et voter, ou, par un instrument signé de leur propre main, nommer toute personne comme fondé de pouvoir pour être présent et pour voter en leur nom à cette assemblée et à tout ajournement de ladite assemblée.

Les détenteurs des Débetures non inscrites, désirant être présents et voter à l'assemblée sans produire leurs Débetures, peuvent les déposer à toute banque, compagnie de fiducie ou compagnie d'assurance et ils recevront en échange des certificats donnant droit au détenteur, y étant nommé d'être présent et de voter à cette assemblée et à tout ajournement de ladite assemblée et de nommer un fondé de pouvoir pour représenter le détenteur et voter en son nom à cette assemblée et à tout ajournement de ladite assemblée de la même façon que si les personnes ainsi présentes et votant, soit personnellement ou par procuration, étaient les porteurs réels des Débetures faisant l'objet de tels certificats. Les Débetures ainsi déposées seront retenues en dépôt jusqu'après ladite assemblée ou tout ajournement de celle-ci et seront par la suite retournées au déposant. Toute banque, compagnie de fiducie ou compagnie d'assurance au Canada peut agir à titre de dépositaire des Débetures dont elle puisse être la détenteur.

Sauf tel que ci-dessus mentionné, les seules personnes qui seront reconnues à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci comme les détenteurs de toutes Débetures ou comme ayant le droit de voter ou d'être présentes à l'assemblée ou à tout ajournement de cette assemblée, seront les détenteurs de Débetures inscrites ou leurs fondés de pouvoir, ainsi que les personnes qui produiront des Débetures non inscrites à l'assemblée ou à tout ajournement de cette assemblée.

Un fondé de pouvoir peut ne pas être un détenteur de Débetures.

Des formulaires de dépôt des Débetures non inscrites, des formulaires de certificats de dépôt et des formulaires d'instrument de procuration ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus sur demande aux bureaux du Fiduciaire, à Montréal et à Toronto. FAIT EN DATE DU 17^e jour de novembre 1976.

INTERNATIONAL
ATLAS DEVELOPMENT
& EXPLORATION LIMITED
Par: Max Schachter
président

Notre succursale de Longueuil est maintenant située au

Complexe Bienville
1000, rue de Sérigny
Longueuil, Qué. J4K 5B1
Téléphone: 670-9550



BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT

Demandez notre dépliant sur ces services:

- Aide financière
- Consultation
- Formation en gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise

Il y a également des bureaux de la BFD à Montréal, Saint-Jérôme, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Valleyfield et dans d'autres centres du Québec.

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif supérieur à \$800 millions

Obligations de 5 ans

Minimum \$500

10%

Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

10 1/4%

Intérêts payés annuellement

Montréal: 612, rue St-Jacques
(514) 845-7111 (Mile C. Bellemare)
Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. B. Arguin)
Ottawa: 170, rue Metcalfe
(613) 238-6084 (M. B. W. Campbell)
Frais virés acceptés

Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock, Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'Assurance-dépôts du Canada

Réactions américaines

Les investisseurs adoptent une attitude d'attentisme

par Peter Cook,
Financial Times News Service

Les investisseurs américains ont déclaré hier qu'ils adopteraient une attitude de "wait and see" face à tout nouveau projet d'investissement dans la province.

Les porte-parole d'entreprises américaines, à la fois banquiers, courtiers en valeurs, se sont montrés surpris par la victoire du Parti Québécois mais un petit nombre d'entre eux croyait réellement à l'éventualité de l'indépendance.

Le dollar canadien a subi quelques pressions. Toutefois, deux émissions canadiennes

d'obligations, l'une de \$125 millions par la province de Saskatchewan et l'autre de \$27 millions par un gouvernement régional de l'Ontario, ont reçu un bon accueil.

Le président de Greenshield, New York, M. Keith Bentley, estime qu'une telle nouvelle "prendra un certain temps à être digérée. Il y aura une période de réajustement à traverser".

L'ambassade canadienne à Washington et le consulat à New York signalaient que leurs premiers contacts avec les milieux d'affaires américains laissaient prévoir une attitude neutre, face aux investissements au Québec ou au Canada. "S'il y a un dollar à

faire, je pense que les affaires seront les affaires, comme d'habitude", déclarait M. André Masse, responsable de la division des affaires publiques au consulat canadien à New York.

Néanmoins il y eut quelques signaux d'alarme: certains hommes d'affaires pourraient arriver à une analyse différente de la situation et — s'il devait se produire des changements radicaux dans la politique économique du Québec — le gouvernement de M. Lévesque pourrait constater que le marché financier de New York sera plus difficile.

M. John Volpe, un économiste pour la National Planning Association, de Washington, spécialiste des affaires canadiennes, a dit qu'il s'attendait à ce que le nouveau gouvernement se situe bien plus à gauche que celui de M. Bourassa.

S'il y avait un réel danger de séparation du Québec, les investisseurs américains tenteraient probablement de maximiser leurs profits et de rapatrier leurs fonds. Pour l'instant cependant, il est probable qu'ils vont se contenter d'observer et de jauger la performance du Parti Québécois.

L'attitude en sera une de prudence, conclut M. Volpe. Il est probable que les entreprises déjà présentes au Québec vont s'abstenir de lancer de nouveaux grands projets d'investissement jusqu'à ce que les perspectives politiques soient plus claires.

Le porte-parole d'une firme multinationale, déjà installée au Québec, a déclaré sa crainte de voir ce nouveau gouvernement social-démocrate d'abord accueillir à bras ouverts les investisseurs américains pour ensuite leur tourner le dos et les nationaliser (une allusion à ce qui vient d'arriver en Saskatchewan).

Un tout autre son de cloche provenait hier des milieux financiers. Ceux qui ont charge de négocier les obligations ont déclaré qu'ils feraient très attention aux politiques fiscales du nouveau gouvernement. "Si les programmes annoncés se révèlent coûteux et inflationnistes, alors nous devons voir la capacité budgétaire de la province et la qualité de son crédit", déclarait M. Robert Bruce, spécialiste de Standard and Poor's Corp, une agence qui s'occupe principalement de coter les entreprises et gouvernements désirant emprunter sur les marchés financiers.

À la fois Standard and Poor's et Moody Investors Service avaient accordé une cote "AA" à la province et à l'Hydro-Québec. Les porte-parole des deux agences ont déclaré que l'élection en soit ne change rien à la cote du Québec, mais que les politiques sociales du nouveau gouvernement pourraient l'affecter. Les emprunts à l'étranger du gouvernement du Québec ont été élevés récemment, pourtant la dette provinciale à \$4 milliards.

Hausse des profits du Trust Général

Le Trust Général du Canada a annoncé des bénéfices d'exploitation, après impôt, de \$1,602,000.00 ou \$1.78 par action, pour les neuf premiers mois de l'année en cours, comparativement à \$1,390,000.00 ou \$1.54 par action en 1975.

Durant la période, les revenus bruts ont augmenté de \$6,071,000.00 pour atteindre \$39,203,000.00 les dépôts des clients sont passés de \$384,000,000.00 à \$433,000,000.00 et les prêts hypothécaires ont atteint \$265,000,000.00.

Charles Bronfman retire ses menaces

M. Charles Bronfman, président de Seagram, qui s'était mis en vedette juste avant la journée des élections par des déclarations fracassantes au sujet du déménagement de sa compagnie advenant l'élection du Parti Québécois, a décidé hier de retirer ses menaces.

Voici à ce sujet le texte complet de la déclaration de M. Charles Bronfman.

"Il y a quelques jours, dans le feu de la campagne électorale du Québec, j'ai fait des déclarations qui ont été largement diffusées. Ce que je ressentais alors, et je le ressens aujourd'hui encore avec passion, c'est que le Canada est l'un des pays les plus grands et bénis du monde: le spectre d'un séparatisme qui déchirerait notre pays était une perspective si bouleversante que mes paroles étaient le reflet véridique de mes sentiments du moment.

"J'ai maintenant eu le temps d'analyser les résultats de l'élection québécoise. Cette analyse me porte à penser que l'élection du Parti Québécois n'est en aucune façon un mandat pour le séparatisme. Les sondages d'opinions avaient montré que l'électorat québécois était profondément déçu du gouvernement Bourassa. Ces mêmes sondages indiquaient aussi que la minorité de 15 à 20% qui favorisait le séparatisme dans le passé s'est maintenue, mais n'a certainement pas augmenté. Nous devons donc en conclure qu'une majorité écrasante de ceux qui ont voté pour le Parti Québécois l'ont fait soit pour appuyer le programme social de ce parti ou son chef, ou encore pour protester contre le gouvernement Bourassa.

"Il appartient maintenant à ceux d'entre nous qui aiment profondément le Canada et croient que le Québec est une force importante et viable au sein de la Confédération de faire tous leurs efforts pour renforcer notre pays et notre province. A court terme, nous connaissons sans aucun doute des incertitudes économiques mais nous espérons qu'elles s'estomperont. Je demande à tous mes amis des milieux des affaires du Canada de contribuer, à ce moment crucial de notre histoire, à la préservation et à la promotion d'un pays que nous aimons."

Plus tôt dans la journée, Allan Bronfman, frère de Charles Bronfman, avait invité ce dernier à "se calmer". "Personne ne va déménager du Québec", avait-il dit au cours d'une interview téléphonique.

Il précisait alors que les menaces formulées par son frère avaient été "faites sous la pression" et que personne ne devait s'inquiéter de ces déclarations.

M. Bronfman a ajouté que même si, personnellement, il avait cru que M. Bourassa formerait un gouvernement minoritaire, "il espère maintenant que le Québec poursuive son essor" sous la gouverne de René Lévesque.

btm

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS
BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.
1395 EST, RUE FLEURY, MONTRÉAL 359, QUÉ. / TÉL. 384-7950

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES
DE BUREAU

VENEZ CHOISIR VOTRE
AMEUBLEMENT SUR
LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE

Robic, Robic

ET ASSOCIÉS

2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS
LIRA

PERRETTE

PLUS D'UN DEMI-MILLION DE PERSONNES
ACHETENT CHEZ PERRETTE CHAQUE SEMAINE

CIGARETTES

20'

70¢

25'

90¢

Régulières et longues

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE JUSQU'À 23 HEURES

Achetez vite!

Le 5 décembre s'en vient!

13 grands prix \$100,000* additionnels de MAINTENANT!

12 prix de \$1 MILLION**

3 prix de \$1/4 MILLION

31 prix de \$100,000

possibilité de **97,513 PRIX**

plus de **\$33 MILLIONS** offerts en prix, au total.

*Provenant du transfert de \$1.3 Millions de la loterie olympique. Tirés au hasard des trois séries.
**Dont 3 grands prix additionnels de \$1 Million tirés au hasard des trois séries, offerts spécialement pour le premier tirage.

Vous trouverez des billets de Loto Canada dans les banques, les caisses populaires, la plupart des compagnies de fiduciaire, certaines caisses d'économie et chez les détaillants. Le nombre de prix et le montant total offert en prix sont basés sur la vente de tous les billets émis.



Loto Canada